



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file - Votre référence

Our file - Notre référence

NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

LA LINGUISTIQUE DIFFÉRENTIELLE

DE

JEAN DARBELNET

Thèse présentée à l'École des Études supérieures
et de la Recherche pour la maîtrise en
traduction
présentée par
Myriam de Bie Waller
sous la direction de
Madame Roda R. Roberts

Université d'Ottawa
École de traducteurs et d'interprètes

© Myriam de Bie Waller, Ottawa, Canada, 1992



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

The author has granted an irrevocable non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.

L'auteur a accordé une licence irrévocable et non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.

The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

ISBN 0-315-85776-5

Canada



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

REMERCIEMENTS

Nous voudrions dire ici toute notre reconnaissance à Madame Roda Roberts pour nous avoir guidée avec une patience infinie et nous avoir encouragée avec persévérance dans le cheminement de ce travail.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
TABLE DES MATIÈRES.....	i
PRÉFACE.....	iv
INTRODUCTION.....	1
 CHAPITRE I : DE LA STYLISTIQUE COMPARÉE À LA LINGUISTIQUE DIFFÉRENTIELLE	
1.1. La stylistique comparée.....	7
1.2. La linguistique différentielle.....	18
1.2.1. La lexicologie différentielle.....	20
1.2.2. La grammaire différentielle.....	24
1.2.3. La stylistique différentielle.....	26
1.3. Conclusion.....	29
 CHAPITRE II : LES CONCEPTS ET LEUR DÉFINITION	
2.0. Introduction.....	31
2.1. Les concepts empruntés à la linguistique..	33
2.2. Les notions de base	
2.2.1. Le sens.....	36
2.2.2. La valeur.....	41
2.2.3. L'écart.....	49
2.3. Autres concepts opératoires	
2.3.1. La tonalité.....	53
2.3.2. Les catégories sémantiques.....	55
2.3.3. L'aspect.....	58
2.4. Conclusion.....	60

CHAPITRE III : ANALYSE DES DICHOTOMIES

3.0. Introduction.....	62
3.1. Les dichotomies de base	
3.1.1. Pensée et structure.....	62
3.1.2. Plan du réel et plan de l'entendement.....	68
3.2. Les dichotomies liées à la traduction	
3.2.1. Le grammatical et l'idiomatique.....	73
3.2.2. Nomenclature et discours.....	76
3.3. Les dichotomies lexicales.....	79
3.3.1. Les catégories sémantiques.....	79
3.3.2. Motivé et arbitraire.....	81
3.3.3. Sous-caractérisés et surcaractérisés.	82
3.4. Autres oppositions de termes.....	83
3.5. Conclusion.....	87

CHAPITRE IV : LES PROCÉDÉS DE TRADUCTION

4.0. Introduction.....	89
4.1. Les procédés reconnus.....	92
4.1.1. La transposition.....	94
4.1.2. La modulation.....	95
4.1.3. L'équivalence.....	98
4.1.4. L'adaptation.....	99
4.2. La compensation.....	100
4.3. Les procédés après la SCFA.....	103

CHAPITRE V : CONTRIBUTION PÉDAGOGIQUE DE LA
LINGUISTIQUE DIFFÉRENTIELLE

5.1. Les critiques de la SCFA comme méthode de traduction.....	108
5.2. La méthode comparative et la traduction pédagogique	

5.2.1. Traduction pédagogique et pédagogie de la traduction.....	117
5.2.2. Utilisation de la méthode comparative dans un cours de traduction pédagogique.....	121
5.2.3. La démarche proposée.....	125
5.2.4. La méthode comparative et l'évaluation comme outil pédagogique.....	138
5.2.5. Conclusion.....	143
CONCLUSION.....	145
NOTES.....	150
BIBLIOGRAPHIE.....	154

PRÉFACE

Cette thèse examine la contribution à l'étude contrastive du français et de l'anglais d'une des grandes personnalités de la scène linguistique canadienne, Jean Darbelnet.

Né à Paris en 1904, Jean Darbelnet fait d'abord ses études au lycée Carnot, puis à la Sorbonne, en vue d'une formation d'angliciste. Il est reçu au concours de l'agrégation de l'Université de France en 1929. Ceci lui permet de poursuivre une carrière universitaire, débutée en 1925 avec sa nomination comme lecteur dans une université de Grande-Bretagne. Entre 1925 et 1930, il enseigne aux universités du pays de Galles, d'Edimbourg et de Manchester. Il obtient un poste de professeur d'anglais au lycée de Brest en 1931, puis au lycée du Havre et au lycée Condorcet à Paris.

Cette formation d'angliciste et ces années d'enseignement en Grande-Bretagne vont jouer un rôle déterminant dans l'orientation des intérêts du futur linguiste. Ses études "classiques" l'avaient déjà rompu à la pratique des exercices de traduction scolaire, au thème et à la version. Dans les universités de Grande-Bretagne où il a l'occasion de séjourner, il enseigne le thème français. Lorsque le directeur du département du University College du pays de

Galles lui propose de diriger un cours sur le fonctionnement de la langue, il hésite, estimant ne pas maîtriser suffisamment un sujet auquel il s'intéresse pourtant de plus en plus. En effet, au cours de son séjour à l'étranger, il a pris conscience de la difficulté que représente la distinction entre les différents niveaux de langue, ou tonalités d'un texte, lors de l'acquisition d'une langue étrangère. Il connaît La pensée et la langue de F. Brunot, il a lu Vendryes, mais n'a jamais entendu parler de Charles Bally dont on lui recommande la lecture. Il renonce à se procurer l'ouvrage, trop coûteux à ses yeux, et ce ne sera que bien des années plus tard, à la bibliothèque du Middlebury College aux Etats-Unis qu'il fera la découverte de l'oeuvre du linguiste genevois dont l'influence sera décisive.

Sa carrière universitaire en Amérique du Nord débute à Harvard où il est chargé de cours en 1938-39. Il donne des cours d'été au Middlebury College. Nommé professeur de langue et littérature françaises à l'université McGill juste avant la guerre, il est retenu en France au début des hostilités et ne peut prendre son poste comme directeur du département d'études françaises qu'en septembre 1940. Lors de la réorganisation des cours du département, l'année suivante, il met sur pied un cours de stylistique qui s'inspire des ouvrages de Charles Bally. Il avait toujours accordé une place importante aux exercices de traduction comme moyen d'approfondir la

connaissance des deux langues mises en parallèle. Aussi n'est-ce pas étonnant, si, deux ans plus tard, c'est à lui que le directeur du secteur de l'Extension s'adresse pour le charger d'organiser un enseignement spécialisé de la traduction destiné aux traducteurs.

Il reprend le chemin des Etats-Unis en 1946, comme professeur de langue et littérature françaises à Bowdoin College où il restera jusqu'en 1962. Mais, tout en enseignant aux Etats-Unis, il manifeste un intérêt accru pour les problèmes langagiers des francophones vivant au contact de l'anglais dans un Canada bilingue. De 1957 à 1962, il rédige une chronique bimensuelle sur le français contemporain intitulée "La langue et la vie" pour la revue Notre Temps. La stylistique comparée de l'anglais et du français paraît en 1958. Nommé à l'université Laval en 1962, il met sur pied un programme d'enseignement de la traduction pour le secteur de l'Extension en 1963 et un Baccalauréat spécialisé en traduction en 1968. Il enseigne la linguistique différentielle à Laval jusqu'en 1975, date à laquelle il prend sa retraite et est nommé professeur émérite de cette université.

Pendant ses années d'enseignement à l'université Laval, jusqu'en 1975, et même après avoir pris sa retraite, il est invité dans plusieurs universités canadiennes, notamment aux université d'Alberta, de Montréal et d'Ottawa, comme

spécialiste en linguistique différentielle et en traduction.

Ses réflexions sur la langue ne se sont pas seulement propagées dans les salles de cours et dans des articles professoraux de revues savantes mais elles ont également été diffusées sur les ondes et dans les journaux. Toutes les semaines, pendant deux ans, à partir du 10 septembre 1966, on a pu l'entendre au micro de Radio-Canada dans La parole est d'or.

Enfin, entre ces multiples activités d'enseignement et de recherche, Jean Darbelnet a trouvé le temps de jouer un rôle actif au sein de nombreux organismes et sociétés savantes canadiens et internationaux. De 1964 à 1975, il est membre du Comité consultatif de l'Office (devenu Régie) de la langue française, consultant auprès du Bureau des traductions à Ottawa, et membre du Conseil canadien de recherche sur les humanités de 1966 à 1970. Il est président de l'Association canadienne de linguistique de 1966 à 1968. Il est également membre de la MLA, de la Société des Écrivains canadiens et de la Société des traducteurs du Québec.

Ses écrits et son activité professionnelle lui ont valu nombre de distinctions officielles. Il est nommé chevalier de l'Ordre national du Mérite (France) en 1967, membre du Conseil international de la langue française en 1968, membre de la

Société royale du Canada en 1969, et membre d'honneur de la Société des traducteurs du Québec en 1979. En 1988, l'université d'Ottawa lui confère un Doctorat honorifique pour sa contribution à la promotion des deux langues officielles du Canada.

Nous avons eu l'honneur de rencontrer Monsieur Jean Darbelnet et de discuter avec lui certaines de ses idées qui sont incluses dans cette thèse. Il est malheureusement décédé en mars 1990, avant que notre travail ne soit achevé. Nous espérons que notre thèse servira à confirmer le rôle important que Jean Darbelnet a joué dans l'élaboration de ce qu'on appelle couramment aujourd'hui la linguistique différentielle.

INTRODUCTION

La Stylistique comparée du français et de l'anglais (SCFA) de J.-P. Vinay et J. Darbelnet paraît en 1958. L'ouvrage représente l'aboutissement de nombreuses années de réflexion et de prises de notes sur des faits de langue dans le cadre de l'enseignement du thème français, de la stylistique française et de la traduction. Depuis une trentaine d'années, l'enseignement de la stylistique comparée s'inspire du manuel de Vinay et Darbelnet qui figure encore au programme de cours de départements de français ou de traduction au Canada.

La SCFA a inspiré de nombreuses études et de thèses de doctorat ou de maîtrise, soit dans le but d'explorer en profondeur certaines notions et catégories proposées par les auteurs, soit pour les utiliser dans le cadre de la traduction. Roda P. Roberts (1984) fait un relevé de ces travaux et examine leur portée dans le cadre d'une étude sur la contribution théorique de la SCFA. La terminologie de la SCFA et les procédés et classifications qui s'y rattachent ont été empruntés par divers auteurs, que ce soit de manière avouée ou pas. Nous pouvons citer comme exemple un manuel de didactique de la traduction, publié près de trente ans après la parution de la SCFA, The word against the word (1985) de

F. Grellet, ou encore plus récemment Traduire l'anglais (1989) de Henry Van Hoof. La SCFA a également donné lieu à de multiples comptes rendus et commentaires, beaucoup très appréciatifs.

La notoriété ne vient pourtant jamais sans s'accompagner de critiques. Et les critiques au sujet de la SCFA sont de deux ordres. Sur le plan pratique, le principal défaut de la SCFA est d'être difficile à utiliser. Sur le plan théorique, on a reproché aux auteurs leur approche inductive, un manque de fondements théoriques et un subjectivisme renforcé par un certain dogmatisme. Mais les auteurs de la SCFA se défendent d'avoir voulu élaborer une théorie ou même une méthode de traduction (Darbelnet, 1983b; Vinay, 1983). Leur point de vue était didactique, issu du besoin de formuler des catégories pour donner un encadrement aux nombreux exemples recueillis au cours des années. On a également critiqué les auteurs pour s'être attardés sur des faits de langue plutôt que sur des faits de discours (Delisle, 1984). Remarque dont J.-P. Vinay (1983) reconnaît la pertinence, tout en soulignant que la notion de discours ne faisait pas encore l'objet des préoccupations des linguistes à ce moment-là comme elle le fait aujourd'hui. De même, Darbelnet (1983b) a insisté sur le fait que la reconnaissance des différences au niveau des significations par les étudiants devait précéder l'interprétation des valeurs de sens, qui relèvent des faits

de discours.

Quoi qu'il en soit, la SCFA n'a jamais été remplacée. Tout comme dans le cas de la didactique des langues, le lieu de rencontre entre la pratique de la traduction et la théorie n'est pas toujours facile à trouver. Or, l'objectif de la SCFA était avant tout d'offrir une "méthode" qui réponde à un besoin pédagogique et donc qui fournisse un cadre analytique à une série d'exemples pratiques. Comme le souligne R. Roberts (1984), l'ambition des auteurs n'était pas de partir d'un modèle hypothético-déductif pour tester certaines hypothèses théoriques, mais de présenter des faits d'observation recueillis au cours des années en un tout cohérent et systématiquement organisé qui soit utile à l'enseignement d'une matière dont le cadre théorique était loin d'être établi. Depuis la parution de la SCFA, la traduction s'enseigne dans beaucoup d'universités, ce qui n'était pas le cas en 1958. D'autres méthodes et manuels de traduction plus modernes ont vu le jour (Delisle, Vitale et al., Van Hoof). Ce qui est pourtant intéressant, c'est que non seulement la plupart de ces ouvrages empruntent des éléments d'analyse à la SCFA, mais que celle-ci, malgré ses faiblesses et ses déficiences, attribuables en grande partie au passage du temps et à l'avancement de la recherche, continue à être utilisée. C'est bien la preuve que nombre d'observations sur le comportement des deux langues étudiées qui se dégagent de la

SCFA sont aussi utiles aujourd'hui qu'elles ne l'étaient il y a trente ans.

Cependant, si la SCFA est toujours bien connue, le travail postérieur à 1958 de l'un de ses auteurs, Jean Darbelnet, l'est beaucoup moins. Celui-ci s'est pourtant attaché à redéfinir les concepts, peaufiner l'analyse, préciser les catégories et réviser le vocabulaire de la SCFA. Depuis la parution de la SCFA en 1958, Darbelnet a écrit une centaine d'articles auxquels les critiques de la SCFA font rarement allusion. Un certain nombre de ces articles traitent du bilinguisme au Canada, d'autres étudient plus particulièrement le phénomène de l'emprunt et l'anglicisation de la langue. Ceux qui nous intéressent surtout, une trentaine environ, reprennent certains aspects de la SCFA pour les approfondir. Ces articles donnent à la stylistique comparée une nouvelle orientation en la situant dans le cadre général de la linguistique différentielle, offrant par là, de manière implicite, une réponse à de nombreuses critiques.

Notre but, dans le cadre de cette thèse, sera de voir l'apport de l'oeuvre de J. Darbelnet dans le domaine de la linguistique différentielle et de la traduction à la lumière des oeuvres postérieures à la SCFA. Notre premier objectif sera d'examiner l'évolution de ses idées, en partant de la stylistique comparée telle qu'elle est élaborée dans les

années qui entourent la publication de la SCFA, pour aboutir à la conception que Darbelnet se fait de la linguistique différentielle. Un second objectif visera à clarifier les notions et concepts clés utilisés par l'auteur, en les examinant de façon systématique. Enfin, nous montrerons que les remarques de Darbelnet sur le rôle de la traduction dans l'enseignement d'une langue étrangère restent pertinentes, en soulignant l'utilité de certaines notions et principes de traduction développés par Darbelnet dans le cadre de la linguistique différentielle.

Dans un premier chapitre, nous passerons en revue les écrits de Jean Darbelnet publiés entre 1952 et 1989 pour voir comment se dessine l'évolution de sa pensée. Nous prendrons la SCFA comme point de référence, sans pour autant analyser l'ouvrage dans le détail; seules nous intéresseront les parties de l'ouvrage qui ont fait l'objet d'une étude plus approfondie dans les nombreux articles de l'auteur publiés au cours des trente dernières années. Après avoir retracé les étapes de cette réflexion, nous examinerons les concepts les plus importants sur lesquels elle repose pour voir dans quelle mesure ils ont été repris et redéfinis par l'auteur au cours des années. Dans un troisième chapitre nous analyserons la série des dichotomies principales et quelques sous-dichotomies qui sous-tendent la réflexion de Darbelnet. Ensuite nous ferons un bref relevé des "procédés" de traduction de la SCFA

pour voir ce qu'ils deviennent dans le contexte de la linguistique différentielle. En conclusion, nous verrons comment ces notions, et leur application à la traduction, peuvent être opératoires dans le cadre de l'enseignement d'une langue seconde en utilisant la traduction comme procédé de perfectionnement de la langue.

CHAPITRE I

DE LA STYLISTIQUE COMPARÉE À LA LINGUISTIQUE DIFFÉRENTIELLE1.1. La stylistique comparée

Bien que la stylistique comparée ne devienne un domaine d'étude reconnu dans les universités nord-américaines qu'après la publication de la SCFA en 1958, dès 1952, Darbelnet cherche à préciser ce qu'il entend par stylistique, et comment sa méthode d'analyse peut s'appliquer à la traduction. Il souligne par la même occasion sa dette vis-à-vis de Bally et de l'école de Genève dont il adopte le point de vue.

La stylistique, qui est une branche de la linguistique, peut avoir pour objet l'étude du style des écrivains. Cependant, ce n'est pas ce type de stylistique qui intéresse Darbelnet mais celle de Bally "qui inventorie les ressources de la langue sans se préoccuper de l'emploi personnel et esthétique qu'on peut en tirer" (1952:105). Ce sont les applications didactiques de cette nouvelle discipline qui frappent Darbelnet. Il constate que la connaissance du vocabulaire et de la grammaire, c'est-à-dire des structures, ne suffisent pas pour maîtriser une langue seconde; il faut également être capable de reconnaître les nuances d'une

langue, ce qu'il appellera, suite à la lecture de Bally, les valeurs affectives de la langue. Bien que la stylistique de Bally ne soit pas comparative, elle sera la source d'inspiration de la stylistique comparée, par son objet d'une part - la stylistique de l'école de Genève inventorie les ressources de la langue pour en "dégager les caractères expressifs" (Darbelnet, 1952:105) -, par l'intention qui la fonde - l'enseignement du français à des étudiants de langue allemande, dans le cas de Bally -, et enfin, par sa méthode surtout, qui décompose l'expression suivant les unités de pensée pour comparer la pensée à l'expression. Cette méthode est également utile dans le cas de la traduction parce qu'elle oblige l'apprenti traducteur à se détacher du mot pour dégager les unités de pensée dans un texte. En effet les unités qui intéressent la stylistique ne sont pas les mots mais les unités de pensée, qui sont les unités que la traduction doit, elle aussi, prendre en considération. C'est à partir du repérage des unités de pensée que va s'articuler l'idée du découpage d'un énoncé en unités de traduction correspondant aux unités de pensée. La démarche suggérée pour la traduction est de "remonter des mots de l'original à la pensée exprimée pour redescendre ensuite à l'expression de cette pensée dans l'autre langue" (1952:106).

La stylistique offre un autre avantage dont bénéficiera le traducteur. En classant les faits d'expression selon

certaines catégories, elle lui fournit un procédé de classement qui lui permet d'apprécier les différences entre les équivalents qui ne correspondent pas parfaitement d'une langue à l'autre. Elle l'aide également à identifier certaines lacunes venant du fait que les langues voient la réalité d'un point de vue différent et donc à reconnaître qu'une langue n'a pas toujours les mots qui conviennent à l'expression d'une idée dans une autre langue (1952:113). C'est ainsi que la notion de la stylistique comparée est née.

Dans la SCFA, le point de vue qui définit l'objet d'étude des auteurs est présenté sous forme d'anecdote: lors d'un voyage en voiture entre New-York et Montréal, les auteurs se mettent par jeu à comparer les formules utilisées sur les panneaux de signalisation aux Etats-Unis et au Québec pour ensuite essayer de retrouver l'équivalent français approprié. Ils se lancent donc dans la recherche de marques "stylistiques" (1). C'est ainsi que naît l'idée d'un ouvrage qui portera sur l'analyse comparative de deux langues en contact, l'anglais et le français. Les auteurs de la SCFA délimitent ensuite le champ d'étude de la stylistique comparée en faisant une nouvelle distinction, cette fois entre la stylistique interne et la stylistique comparée. Se référant toujours à Bally, ils spécifient que la stylistique interne "cherche à dégager les moyens d'expression d'une langue donnée en opposant les éléments affectifs aux moyens intellectuels",

tandis que la stylistique externe "s'attache à reconnaître les démarches des deux langues en les opposant l'une à l'autre" (1958:32). Les auteurs ajoutent que, bien que le traducteur travaille surtout dans le domaine de la stylistique externe ou comparée, il ne peut néanmoins ignorer les constatations de la stylistique interne.

L'observation et l'analyse du comportement respectif de ces deux langues suivant une méthode comparative s'applique d'abord à l'enseignement des langues et à la formation des traducteurs. Mais elle est aussi utile, d'une manière plus générale, dans le contexte d'un pays officiellement bilingue comme le Canada, où le français, en contact avec l'anglais, se voit constamment menacé d'une anglicisation contre laquelle il doit sans cesse se défendre. Darbelnet ne perdra jamais de vue la problématique que pose cette situation sociolinguistique. En effet, connaître parfaitement les deux langues, sans jamais les confondre, et d'autre part, vivre la symbiose de deux cultures qui se côtoient dans une situation unique, sans que les faits de culture ne déteignent sur les faits de langue, exige une prise de conscience aigüe des interférences possibles et, par le fait même, une mise en garde constante contre les dangers qui menacent la langue "dominée".

L'apport de la stylistique de Bally sera d'une part, de

donner une méthode à la stylistique comparée par l'analyse des unités de pensée et, d'autre part, de proposer certaines distinctions de valeur entre les faits d'expression, qui permettront de comparer le comportement des mots dans chaque langue. Ce classement des "valeurs" fait ressortir les différences entre les mots donnés pour équivalents, en permettant de distinguer entre le général et le particulier, le sens propre et le sens figuré, la langue intellectuelle et la langue affective, les adjectifs de qualité ou d'inhérence et les adjectifs de relation (2). Ainsi, une traduction doit rendre fidèlement, non seulement le sens, mais les nuances du texte de départ, c'est-à-dire tenir compte des valeurs propres à chaque langue. Par nuances, Darbelnet entend la tonalité ou encore les valeurs affectives qui sont à la source de beaucoup de problèmes de traduction (1952:105). D'abord traitées comme des différences d'ordre stylistique, ce que Darbelnet appelle dans un premier temps "distinctions de valeur" seront par la suite envisagées comme des classifications de sens relevant donc de la sémantique sous le chapeau de la lexicologie différentielle; elles touchent cependant à la stylistique par le caractère affectif de certains mots ainsi répertoriés.

Ces distinctions entre sens littéral et figuré, sens intellectuel et affectif s'avèreront également très utiles pour analyser les écarts de sens entre certains faux amis (1952:111; 1962a:9). Darbelnet donne de nombreux exemples qui

seront réutilisés à plusieurs reprises, par exemple *motherly* qui est uniquement affectif, alors que *maternel* en français et *maternal* en anglais peuvent être affectifs ou intellectuels (1952:112; 1958:72). La classification et l'analyse des faux-amis deviendra un secteur important de la lexicologie différentielle.

Une autre distinction, qui ressort un peu plus tard de la comparaison des langues est celle du mot image et du mot signe. Abordée dans la SCFA (1958:58), cette distinction se précise dans un article sur l'observation du comportement des verbes anglais et français, pour donner lieu à une nouvelle distinction entre la métaphore et le mot image. Alors que la métaphore se base sur la comparaison et analyse la réalité pour la décrire, le mot image offre une prise directe sur le réel: en tant qu'image directe le mot image s'oppose à la métaphore qui, elle, est une image indirecte. Par exemple, *to stride*, image directe en anglais doit se rendre en français par une formule qui décrit la réalité *marcher à grandes enjambées* (1963a:33).

La méthode comparative permet donc de dégager des caractères différentiels que la grammaire traditionnelle et la linguistique descriptive, qui opèrent à l'intérieur d'une seule langue, ne peuvent faire ressortir. Et la traduction est à la fois un lieu d'observation et le champ d'application

privilegié de cette méthode comparative. On y analyse les obstacles et on les classe d'après les catégories établies par la stylistique comparée qui "consiste essentiellement à reconnaître et à classer les différences caractéristiques dont les textes à traduire offrent presque toujours de nombreux exemples" (1962a:7). L'objectif didactique est d'initier les étudiants "à certains principes, à certains caractères essentiels des deux langues en présence [...] pour mieux connaître les formes de la langue et les modes de pensée de ceux qui la parlent" (1962a:7). Ainsi, les traductions "obliques" sont les plus significatives, car elles illustrent les cas où il n'y a pas identité de structure et de point de vue entre les deux langues. La différence de point de vue est illustrée par le "mécanisme" de la modulation, qui est présenté dans la SCFA comme un procédé de traduction. La modulation résulte du fait que "les noms désignent les objets par une de leurs qualités choisie arbitrairement" (1952:113); l'aspect évoqué pour désigner un objet n'étant pas forcément le même dans deux langues données, il peut y avoir un changement de point de vue et donc un cas de modulation (1962a:9). Un des exemples choisis pour illustrer ces "différences d'éclairage entre les mots de même sens" est celui d' emergency exit qui se traduit par porte de secours, ce qui représente une modulation de cause à effet. Mais si cet exemple, comme beaucoup d'autres de modulations, relève de l'observation des faits de langue, Darbelnet suggère que le

mécanisme qui le sous-tend peut être employé pour la création d'équivalences que les dictionnaires n'auraient pas enregistrées (1962a:9). Un constat de la stylistique comparée devient ainsi un procédé de traduction.

La contribution de la stylistique comparée à la traduction peut également porter sur des faits de culture, c'est-à-dire sur des points de vue qui sont particuliers à un autre mode de vie, dont on trouve des exemples dans les textes à traduire. Darbelnet donne pour exemple la mie de pain qui n'a pas d'équivalent exact en anglais (the soft part of the bread), l'opposition entre mie et croûte, caractéristique du pain français, ne faisant pas partie de la réalité en pays anglais. La stylistique comparée devient ainsi une méthode d'observation sur les faits de culture aussi bien que sur les faits de langue.

Cette réflexion continue sur l'opération traduisante porte Darbelnet à mettre l'apprenti traducteur en garde contre ce qu'il appellera "la tyrannie de la forme", c'est-à-dire une traduction qui se contenterait du mot à mot. Ce principe, dont il ne se départira jamais, l'amène à rejeter dès le début la littéralité comme garantie d'une bonne traduction. Déjà avant la parution de la SCFA Darbelnet souligne que la qualité d'une traduction ne se mesure pas en termes de choix entre traduction libre ou littérale mais en termes d'exactitude.

Dès 1952, Darbelnet nous dit qu'une traduction doit être exacte et idiomatique, c'est-à-dire savoir rendre le sens et les nuances du texte de départ tout en respectant la langue d'arrivée (1952:106). Quelques années plus tard, il précisera que les difficultés de la traduction sont d'ordre structural et sémantique: d'une part, les mêmes structures peuvent avoir des sens différents, d'autre part le même sens peut s'exprimer par des structures différentes, car les langues ne découpent pas la réalité de la même façon (1965a:154). L'exactitude n'a donc rien à voir avec la traduction littérale. Au contraire, comme le montrent les faux amis de structure dont on trouve de nombreux exemples dans la SCFA (1958:170 et s.), le sens doit toujours l'emporter sur la forme, ou la pensée sur la structure (mot ou agencement des mots). En effet, dira Darbelnet à maintes reprises, l'un des plus grands dangers de la traduction littérale est de "trahir la pensée en calquant la structure", une même structure pouvant avoir deux sens différents dans deux langues données (Il se trompe donne lieu à un contresens si l'énoncé est traduit littéralement par He deceives himself, qui veut dire Il se leurre, alors que la traduction correcte est He is making a mistake - 1965a:154).

Le critère de l'exactitude sera repris un peu plus tard pour comprendre non seulement la fidélité au sens, mais également à la tonalité de l'original, c'est-à-dire aux nuances affectives qui correspondent, non pas à ce que l'on

dit, mais à la façon de le dire (1968a:42). Vingt ans après le premier texte mentionné plus haut (1952), ce même critère sera repris et défini en termes précis; une traduction exacte respectera "d'une part le sens et la tonalité de l'original et d'autre part l'intégrité de la langue d'arrivée sous le rapport de la structure [observation des normes grammaticales], du génie [être idiomatique], des images [c'est-à-dire de la préférence d'une langue pour un mode d'expression plutôt qu'un autre] et des faits de culture" (1970a:94).

Ce bref survol de quelques aspects de la stylistique comparée, qui ont été soulignés par Darbelnet dans des articles qui précèdent et suivent la parution de la SCFA, nous a permis de voir rapidement où se situent ses domaines d'intérêt. Nous avons également vu que la stylistique comparée étudie les différences caractéristiques du français et de l'anglais tant au niveau sémantique et syntaxique qu'au niveau stylistique. Néanmoins ce dernier niveau reste finalement le moins bien défini. A plusieurs reprises, Darbelnet fait allusion aux différences qui relèvent de la stylistique "parce qu'elles mettent en jeu la valeur plutôt que le sens" (1964a:11)), mais il persiste à parler de valeurs sémantiques. La notion de valeur reste donc imprécise et les exemples qui l'illustrent soulignent dans la plupart des cas des différences sur le plan sémantique (3). En fait, d'après

les études qui paraissent au cours des dix années qui suivent la SCFA, on peut constater que la comparaison linguistique qu'entreprend Jean Darbelnet vise surtout les caractères lexicaux et les structures grammaticales. Pourtant, la stylistique comparée, telle que la conçoivent les auteurs de la SCFA, opère sur trois plans: ceux du lexique, de la grammaire et du message. Le message relève de la parole et non plus de la langue; il intéresse donc les options, c'est-à-dire les faits d'expression tels qu'ils relèvent d'un choix plutôt que d'une servitude imposée par la langue. Darbelnet rappelle cette distinction entre la servitude et l'option pour souligner le fait que la structure comprend essentiellement des faits de servitude et que la "stylistique étudie les options que cette même structure met à la disposition de l'écrivain" pour produire un effet sur le lecteur (1966a:3). Il ajoute que la stylistique comparée "doit dépasser le stade du rapprochement et de l'analyse de deux textes" pour aborder les "motivations profondes qui poussent les auteurs à rédiger des textes différents en nature [...] particulièrement en matière de segments optionnels et de modulation" et pour montrer le "pourquoi" d'une traduction oblique plutôt que le "comment" ainsi qu'elle l'a fait jusqu'alors (1966a:5). Il n'en reste pas moins que ce n'est que plus tard, dans le cadre de la linguistique différentielle, que Darbelnet se penchera sur l'étude de ces options stylistiques.

1.2. La linguistique différentielle

L'évolution de la pensée de Darbelnet vers la linguistique différentielle se fait petit à petit au cours des années qui suivent la publication de la SCFA. En 1964 apparaît un article intitulé "Sémantique différentielle". Darbelnet y fait remarquer que le terme "différentiel" convient peut-être mieux à la méthode des rapprochements de deux langues, "car il s'agit surtout de dégager des différences". Il ajoute que "la lexicologie et la sémantique peuvent, tout autant que la grammaire, bénéficier de cet éclairage" (1964a:7). Puis, en 1967, dans une étude sur les composantes sémantiques, il situe l'étude des différences de sens et de valeurs entre les mots de deux langues données dans le champ de la lexicologie différentielle (1967a:19).

Le terme linguistique différentielle apparaît pour la première fois, un peu plus de dix ans après la parution de la SCFA, dans un article qui, selon Darbelnet lui-même, aurait pu s'intituler "la linguistique différentielle au service de la traduction" (1969a:135). S'agit-il seulement d'un terme différent pour désigner la stylistique comparée? L'auteur se défend d'utiliser simplement une nouvelle terminologie. De fait, comme nous le verrons, au mot nouveau correspond une façon plus précise de voir les choses. Nous essaierons tout

d'abord de retrouver les lieux de rencontre entre la stylistique comparée et la linguistique différentielle pour examiner ensuite, plus en détail, l'apport de celle-ci.

La linguistique différentielle, nous dit Darbelnet, est une discipline au sein de la linguistique, qui s'attache à dégager les différences caractéristiques de deux langues données (1969a:135). Cette définition reprend mot pour mot celle donnée quelques années auparavant à la stylistique comparée. Le champ d'application privilégié de cette nouvelle discipline est toujours la traduction, et la comparaison systématique de la LD et de la LA est suggérée comme matière d'enseignement pour la formation des traducteurs. Il semble donc que, par sa démarche, la linguistique différentielle ne diffère guère de la stylistique comparée, puisqu'elle fait la comparaison systématique du sens et de la forme des langues en présence et, notamment, des formes respectives que prend le sens dans chaque langue en particulier. En fait, Darbelnet tient avant tout à distinguer la démarche de la linguistique différentielle ainsi que son objet d'étude de celui de la grammaire comparative ou de la "linguistique contrastive". L'approche adoptée par ces dernières, au contraire de celle de la linguistique différentielle, est diachronique; en outre, elle part des formes, alors que Darbelnet part des concepts pour étudier leurs réalisations langagières dans les deux langues données (1971a:69; 1971b:17; 1971c:D-1).

Ce qui semble marquer la différence entre la linguistique différentielle et la stylistique comparée est surtout la réorganisation du champ d'étude. Le domaine de la linguistique différentielle est beaucoup mieux défini; il comprend quatre secteurs bien délimités: la phonétique, la lexicologie, la grammaire et la stylistique. L'auteur décide de laisser l'étude de la phonétique de côté, celle-ci constituant une discipline à part et intervenant rarement dans le domaine des significations, sauf dans certains cas où l'accentuation en anglais peut avoir une valeur sémantique (1971b:18; 1971c:D-5). Par contre la lexicologie, la grammaire et la stylistique touchent les structures qui, elles, sont porteuses de sens. Le champ d'étude de ces trois secteurs se définit comme suit:

A la stylistique revient tout ce qui est expressif, qu'il s'agisse de syntaxe, de vocabulaire ou même d'accentuation; à la lexicologie, tout ce qui est emploi des mots en dehors de leurs valeurs expressives; de la grammaire relèvent les faits de structure du moment qu'ils sont dénués d'expressivité (1969a:136).

1.2.1. La lexicologie différentielle

La lexicologie différentielle est le domaine le plus facile à délimiter. Son rôle est de "définir les écarts de sens ou de valeur entre les mots de deux langues données qui ~~se~~ correspondent ~~grossa modo~~ mais dont les aires sémantiques

ne coïncident pas" (1971b:20; 1970b). Elle permet de grouper selon leur nature les concordances et les différences qui existent entre les aires sémantiques des unités lexicales de deux langues données pour ensuite les catégoriser (1973a:171). On retrouve ainsi les catégories de faux amis, la notion d'extension et les dichotomies entre sens propres et figurés, valeurs intellectuelles et affectives, et adjectifs d'inhérence et de relation.

Ces notions, dont la plupart figurent déjà dans la SCFA, vont faire l'objet d'une analyse plus poussée. Dans le cadre de l'extension par exemple, la SCFA dit qu'il y a particularisation quand un terme a une extension moindre dans une langue que dans l'autre et généralisation dans le cas contraire (1958:63). La dichotomie entre mots génériques et spécifiques va donner lieu à une nouvelle catégorie: la caractérisation. Certains termes, qui ont plus de relief, sont "surcaractérisés" dans une langue par rapport à leur équivalent dans l'autre langue, qui est dès lors "sous-caractérisé". Rien que les deux dichotomies génériques/spécifiques et surcaractérisés/ sous-caractérisés se recoupent dans la plupart des cas (ex.: bell en anglais qui est un générique sous-caractérisé par rapport à sonnette, cloche, grelot, etc. en français - 1971b:23), Darbelnet tient à les différencier. En effet, bien qu'un terme sous-caractérisé corresponde la plupart du temps à un

générique, Darbelnet cite le cas de reprographie, désignant un service chargé de reproduire des documents en français, qui serait un exemple de générique surcaractérisé par rapport à reproduction qui devient dès lors un spécifique sous-caractérisé dans la même langue (1973a:177).

La lexicologie différentielle permet également de dégager certaines caractéristiques générales d'une langue par rapport à une autre, telles que, par exemple, le faible degré de motivation du français par rapport à l'anglais, ce qui explique son caractère polysémique. Darbelnet appellera cette tendance caractéristique du français "l'économie par l'évidence", en donnant pour exemple la traduction de *bedroom set* par *chambre à coucher*, terme français qui désigne à la fois la pièce et le mobilier (1973a:175; 1971b:22). Il signale cependant que *bedroom set* se traduit par *ensemble de chambre* au Canada, ce qui constitue une surtraduction en français.

Le domaine d'emploi par excellence de la lexicologie différentielle est la lexicographie bilingue. En effet, les dictionnaires bilingues ont tendance à ignorer les catégories sémantiques mentionnées plus haut (propre/figuré, intellectuel/affectif, inhérence/relation, etc.), qui permettent de délimiter les écarts entre les aires sémantiques des vocables proposés comme équivalents (1971b:22). Les

déficiences des dictionnaires bilingues peuvent également être attribuées à des lacunes d'ordre stylistiques: absence de notation des niveaux de langue et de la fréquence d'emploi de certains mots, comme certains mots savants qui s'emploient couramment dans une langue et pas dans l'autre (eau potable en français pour *drinking water* - 1971a:75). Les catégories de la lexicologie différentielle se révéleront donc très utiles au lexicographe bilingue et par conséquent au traducteur, car elles permettent non seulement de classer les écarts de sens mais également de distinguer des différences de registre et de niveaux de langue et même certaines connotations liées à ce que Darbelnet appelle des faits de culture (ex.: *hôpital* en français peut avoir une connotation péjorative que *hospital* n'a pas en anglais - 1971c:D-3).

Etant donné qu'ils constituent des unités concrètes, les mots sont plus faciles à analyser que les structures grammaticales ou stylistiques. Darbelnet souligne également le fait que peu de dictionnaires bilingues se préoccupent de donner les indications grammaticales susceptibles de guider l'utilisateur dans l'emploi syntaxique des mots. C'est là pourtant le champ d'étude d'un autre secteur de la linguistique différentielle, celui de la grammaire différentielle.

1.2.2. La grammaire différentielle

La grammaire différentielle trouve sa raison d'être dans le fait que les langues ne mettent pas les mêmes structures au service des mêmes significations et donnent souvent un sens différent à des structures semblables ou identiques. Alors que la grammaire comparative part des structures, la démarche de la grammaire différentielle, que l'on trouve déjà dans Pensée et structure (4) est de partir d'un concept commun comme la représentation, la caractérisation ou l'actualisation pour en étudier les réalisations grammaticales dans les deux langues (1971b; 1977:3 et s.)

Parmi les concepts étudiés sous le chapeau de la grammaire différentielle citons la "représentation" et son contraire "l'ellipse", la "caractérisation" (5), "l'actualisation" et, dans certains cas, "l'accentuation" (par exemple lorsque l'accent d'insistance en anglais exige la présence d'un pronom tonique en français pour rendre le sens exact de la phrase), et aussi les différentes valeurs que suggère l'emploi de certains modes et temps des verbes dans les deux langues, et enfin la différence entre les verbes de mouvement et de déplacement (1971c:D-4 à 6; 1969a:139).

Par son champ d'étude, qui est celle des différences d'expression entre deux langues, la linguistique

différentielle est donc amenée à voir les choses sous un autre angle que la grammaire ou que la linguistique descriptive; elle devra au besoin créer de nouveaux concepts et de nouvelles catégories. Ainsi Darbelnet est amené à différencier le grammatical de l'idiomatique, cette distinction permettant de souligner un type d'écart par rapport à l'usage reçu. Le grammatical intéresse les structures imposées par la langue alors que ce qui est idiomatique marque une préférence pour certaines structures qui sont plus conformes à la démarche de la langue ou que l'usage a stéréotypées de manière arbitraire (1969a:137; 1977a:9). Un énoncé peut donc être tout à fait correct sur le plan grammatical sans être pour autant acceptable du point de vue idiomatique. Un des exemples donnés pour souligner cette distinction est *To the trains*, qui donne en français *Accès aux quais* et non *Vers les trains*, qui est cependant grammaticalement correct.

La grammaire différentielle, qui s'occupe des faits de structure, porte sur ce que Darbelnet continue à appeler les "servitudes", et est à distinguer de la stylistique différentielle qui porte sur les "options", c'est-à-dire sur l'utilisation des ressources de la langue en fonction des niveaux de langue et des situations" (1971b:19; 1971a:70). Darbelnet souligne que cette distinction entre grammaire et stylistique n'est pas toujours facile à faire, un énoncé

pouvant être grammaticalement correct sans pour autant répondre à certaines exigences stylistiques. L'exemple donné à plusieurs reprises est celui de *Do not enter* qui se rend en français par *Sens interdit* (1968a:44; 1969a:136; 1971b:19; 1971c:D-7). Selon Darbelnet, la raison pour laquelle on ne dira pas *N'entrez pas* relève de la stylistique: d'abord, on n'entre pas dans une rue, on s'y engage, ensuite, cette tournure ne conviendrait pas à la situation, étant donné que l'usage administratif préfère l'infinitif à l'impératif. Par contre, le fait que l'anglais ne peut utiliser l'infinitif comme jussif est un fait de structure.

1.2.3. La stylistique différentielle

La stylistique "étudie l'utilisation des ressources de la langue par les sujets parlants, en fonction de leur culture et des situations dans lesquelles ils se trouvent" (1971a:70). Plus tard, Darbelnet fait entrer en ligne de compte le destinataire du discours qui devient l'un des critères à prendre en considération pour l'évaluation d'une traduction. La stylistique se définit alors comme:

L'étude, du point de vue de l'effet sur les usagers de la langue, des options que celle-ci offre et entre lesquelles ils doivent nécessairement choisir. Un terme emprunte le plus souvent sa valeur stylistique au contraste qu'il présente avec un autre terme qui pourrait lui être substitué mais changerait alors la tonalité de l'énoncé. Ainsi le verbe *se hâter* tire son effet stylistique du fait que dans la langue de tous

les jours il est doublé par se dépêcher. [...] D'une façon générale, tout écart par rapport aux mots et tours que l'on attend produit donc sur l'auditeur ou le lecteur un effet stylistique (1982a:54).

On a donc affaire à un choix d'ordre stylistique lorsque, pour exprimer une même réalité, la langue possède deux tournures qui diffèrent sur le plan de l'expressivité ou appartiennent à des niveaux de langue différents. Relève également de la stylistique l'étude des mots et des tours qui sont liés à une situation ou à un fait de culture. La stylistique étudie donc des faits de prosodie, de lexicologie et de grammaire mais sous un angle différent. L'exemple généralement utilisé par Darbelnet pour illustrer ce point est celui, déjà mentionné, de *Do not enter*, qui correspond à notre *Sens interdit*. Un autre exemple qui touche au vocabulaire cette fois est celui de *strictly prohibited* qui se rend en français par *formellement interdit*; *formellement* étant utilisé pour marquer l'intensité de préférence à *strictement*, qui est tout à fait concevable mais ne correspond pas à l'usage dans ce contexte (1969a:136).

La stylistique constitue en fin de compte un des trois niveaux de traduction les plus importants: le premier est le niveau sémantique qui vaut pour tout énoncé; ensuite vient le niveau idiomatique qui s'applique surtout aux cas où, deux langues étant en contact, l'une influe sur l'autre; et enfin, il y a le niveau stylistique qui touche la tonalité du

message, c'est-à-dire les niveaux de langue et les registres. Les deux derniers niveaux font partie de la forme et donc devront être sacrifiés au bénéfice du sens en cas de conflit. Ceci amène Darbelnet à redéfinir la traduction comme :

L'opération qui consiste à faire passer d'une langue dans une autre tous les éléments de sens d'un passage et rien que ces éléments, en s'assurant qu'ils conservent dans la langue d'arrivée leur importance relative, ainsi que la tonalité, en tenant compte des différences que présentent entre elles les cultures auxquelles correspondent respectivement la langue de départ et la langue d'arrivée (1977a:7).

Toujours dans le domaine de la traduction, et plus particulièrement de la traduction juridique, le relevé des éléments stylistiques qui marquent le discours fait l'objet d'études plus récentes. C'est ainsi que Darbelnet établit une dichotomie entre la nomenclature et le discours. Le discours est constitué par le vocabulaire de soutien, c'est-à-dire les ressources lexicales et syntaxiques qu'offre la langue pour encadrer les termes de la nomenclature, les actualiser et assurer leur enchaînement, afin de donner au texte son organicité. Relèvent donc du discours des éléments stylistiques tels que le choix des mots de soutien et de liaison et leur mise en valeur, à des fins dialectiques par exemple (1979a:26). Ainsi pourra-t-on dire que chaque discours a sa propre stylistique, autrement dit, que les mots outils qui sont essentiellement des mots de structuration peuvent eux aussi prendre une coloration stylistique

(1982a:56).

1.3. Conclusion

On peut constater, au cours des années, une certaine réorientation du champ d'application de la méthode comparative (6). Alors que la stylistique comparée, du moins telle que Darbelnet l'avait conçue à l'origine, intéressait surtout la traduction comme moyen de perfectionnement d'une langue seconde, la linguistique différentielle représente à ses yeux un outil extrêmement utile dans le contexte de la formation des traducteurs et dans la pratique de la traduction. Tout en reprenant la plupart des notions de la stylistique comparée, Darbelnet les situe dans un cadre qui distingue nettement entre les aspects sémantiques, structuraux et stylistiques de l'analyse comparative. Il s'emploie alors à préciser l'apport de la linguistique différentielle à la traduction en établissant trois niveaux de traduction - sémantique, stylistique et idiomatique - qui peuvent bénéficier des observations faites dans le cadre de ces trois secteurs de la linguistique différentielle.

Le point de vue adopté par Darbelnet change également d'orientation. La SCFA reste malgré tout une méthode d'enseignement. Darbelnet s'est efforcé par la suite d'offrir une méthode descriptive en attachant moins d'importance aux

"procédés" et aux principes qui doivent régir la traduction pour faire place à l'observation des faits par la comparaison systématique des langues en présence, tout en soulignant les aspects qui peuvent être utiles du point de vue de la traduction.

On peut cependant dire que Darbelnet est resté fidèle, quant au fond, à son discours de départ. Comme nous l'avons vu, la SCFA est issue du besoin de classer des exemples accumulés au cours des années au moyen de catégories descriptives, dans le but de comparer les deux systèmes linguistiques. L'objectif de Darbelnet reste le même. Il s'est seulement efforcé de préciser le cadre théorique de la linguistique différentielle en délimitant clairement son champ d'étude. Certains concepts ont été redéfinis, le système de classification a été simplifié, de nouvelles catégories différentielles ont été créées. Certaines notions ont été éliminées, d'autres ont fait l'objet d'un réexamen approfondi. L'étude de ces concepts et notions, et leur importance relative, fera l'objet de notre deuxième chapitre.

CHAPITRE II

LES CONCEPTS ET LEUR DÉFINITION

2.0. Introduction

Comme on a pu le constater, l'oeuvre de Jean Darbelnet ne constitue pas un tout homogène. Même s'il y a continuité dans la méthode, le champ d'étude est vaste et les domaines d'application variés: formation des traducteurs, didactique des langues, lexicographie, et problèmes liés au bilinguisme. De plus, nous avons déjà vu que la portée du domaine d'étude avait été modifiée en cours de route. Le champ couvert par la stylistique comparée est plus vaste que celui de la stylistique différentielle et recoupe en partie celui de la lexicologie et de la grammaire différentielle. Enfin, la publication des travaux de Jean Darbelnet s'étale sur de nombreuses années. Tout cela explique en partie un certain flottement dans la terminologie; d'une part, certains termes sont pris dans une acception qui varie d'un écrit à l'autre, de l'autre, certains concepts ne sont pas définis, ou le sont de manière imprécise, et enfin, un nombre de notions sont adaptées ou même créées de toutes pièces pour répondre aux besoins de la méthode comparative.

Avant de passer à l'examen détaillé des concepts, nous voudrions nous arrêter sur quelques termes que la SCFA utilise sans les définir exactement ou sans donner d'explication ou enfin dans une acception particulière. Les termes MESSAGE et ÉNONCÉ, qui reviennent constamment dans le discours de Darbelnet en sont de bons exemples: le premier est défini par circonlocution, le deuxième est utilisé sans explication. Le message est défini dans la SCFA comme "l'ensemble des significations de l'énoncé" (1958:11) ou "le cadre global dans lequel l'énoncé s'insère et se déroule jusqu'à sa conclusion" (1958:44). Plus loin, nous comprenons que ce cadre global correspond à une "réalité extra-linguistique, la situation [...] qui fait entrer en ligne de compte les réactions psychologiques du sujet parlant et de son interlocuteur" (1958:159). Le message relève donc de la parole et son analyse dépasse l'analyse lexicale et syntaxique pour rentrer dans celle de choix stylistiques qui ne peuvent s'expliquer que par le "contexte" situationnel qui l'entoure. Le terme "énoncé", par contre, ne fait l'objet d'aucune définition, ni surtout d'aucune précision quant à sa portée. Les auteurs de la SCFA, et Darbelnet par la suite, y font cependant constamment allusion. Il faut sans doute prendre le terme dans son acception générale en linguistique comme suite finie de mots ou comme un segment de la chaîne parlée de longueur indéterminée (Dubois, 1973). Mentionnons enfin le terme PASSAGE qui est utilisé dans un sens particulier. Il désigne

le transfert d'une langue à une autre mais renvoie aussi plus spécifiquement au "processus" de la traduction tel qu'il s'effectue au moyen des "procédés de traduction". Ceux-ci sont des "passages" (1958:12).

2.1. Les concepts empruntés à la linguistique

Les auteurs de la SCFA font une brève tentative, à laquelle Darbelnet ne donnera pas vraiment suite, pour adopter la terminologie saussurienne. On y trouve entre autres des définitions du signifiant, du signifié et de la signification, qui, au départ, sont des versions simplifiées des notions de Saussure. Ainsi le SIGNIFIANT est la représentation matérielle du signe tandis que le SIGNIFIÉ en constitue le contenu conceptuel (1958:14). Cependant, l'adaptation de ces deux concepts de base à l'étude contrastive des deux langues nous éloigne quelque peu de Saussure. Par exemple, dans une tentative d'expliquer comment les équivalents dans deux langues données peuvent désigner un même objet sans pour cela l'évoquer par le même aspect (par exemple: armored car/fourgon bancaire), Vinay et Darbelnet font d'abord remarquer que, le plus souvent, le signifiant "ne note qu'un aspect du signifié" - 1958:30). Ils donnent pour exemple la synonymie, qui illustre selon eux un phénomène semblable, en disant que "si les synonymes ont par définition des signifiés presque identiques, leurs signifiants évoquent des aspects

différents". Ainsi *vaisseau* met l'accent sur la forme, alors que *bâtiment* suggère la construction, et *navire* la flottabilité (1958:30; 1962a:9). Le signifiant ne peut être pris ici dans le sens que lui donne Saussure, c'est-à-dire comme la partie matérielle du signe dont le signifié serait la partie conceptuelle, puisque, pour les auteurs de la SCFA, le signifiant ne note qu'un aspect du signifié qu'il définit rarement dans sa totalité. Rappelons que chez Saussure, le signifiant et le signifié s'appellent l'un l'autre pour constituer les deux faces, matérielle et conceptuelle, d'une même entité psychique, le signe linguistique (1981:99). Il faut en fait revenir à Darmesteter, à qui l'exemple de *vaisseau* est emprunté, pour comprendre que le signifiant correspond ici à ce que cet auteur appelle le "déterminant". Celui-ci dénomme l'objet par une qualité particulière qui le "détermine" et dont le nom devient le nom de l'objet. Dans *navire* (*navis* en latin) l'idée de flotter serait le déterminant qui précise le déterminé général non exprimé ("la chose" qui nage, qui flotte - 1925:40, 41).

On trouve également une certaine hésitation entre l'emploi de SIGNIFIÉ et de SIGNIFICATION dans la SCFA, notions que Saussure lui-même ne semble pas toujours différencier clairement (voir les annotations de Tullio de Mauro dans l'édition critique du Cours de linguistique générale de Saussure - 1981:484 et s.). La première définition de la

signification dans la SCFA n'est pas en contradiction avec ce que dit Saussure. La signification est présentée dans la SCFA comme relevant de la parole et comme étant "identique au sens d'un signe dans un contexte donné"; elle s'oppose ainsi au signifié qui relève de la langue (1958:14, 30). Mais dans l'illustration de ce concept par un exemple interlinguistique, celui de mouton et de sheep, emprunté à Saussure, la distinction entre signification et signifié s'estompe quand Vinay et Darbelnet disent que le signe mouton a le même signifié que sheep dans un contexte tel que le berger garde ses moutons (1958:30), alors que Saussure parle de signification, ce qui serait aussi plus conforme à la définition donnée plus haut par Vinay et Darbelnet. De même, lorsque les auteurs utilisent ces notions dans le contexte de la traduction pour signaler que "la signification est identique au signifié en traduction littérale, elle s'en écarte en traduction oblique" (1958:29), on peut se demander ce qu'ils veulent dire, sinon que lorsque les mots de deux langues données recouvrent les mêmes contenus conceptuels, ils sont plus facilement transposables d'une langue à l'autre.

Quoi qu'il en soit, Darbelnet ne reviendra plus sur cette distinction entre signifié et signification. Le terme "signifié" est peu utilisé, tandis que celui de signification est pris dans le sens général de "sens". Le seul concept saussurien qui soit repris par Darbelnet après la SCFA est

celui de "valeur" que nous étudions plus loin.

A part ces quelques notions empruntées à la linguistique saussurienne dans le cadre de la SCFA, et qui seront abandonnées par la suite, Darbelnet utilise certains termes dans des acceptions qui ne sont pas toujours constantes dans les premiers écrits, soit qu'elles diffèrent d'une étude à l'autre selon le domaine d'emploi, soit qu'elles évoluent au cours des années. Mais leur emploi finit par se stabiliser avec le temps.

2.2. Les notions de base

2.2.1. Le sens

Un concept qui n'est jamais réellement défini, probablement parce que sa signification semble aller de soi, est celui de SENS. Il faut dire que l'acception du terme en linguistique est multiple. Il semble cependant utile, avant d'aborder l'étude des concepts de base, de passer rapidement en revue les différents contextes dans lesquels ce concept est utilisé par Darbelnet.

L'idée de sens intervient d'abord au niveau du lexique. Les auteurs de la SCFA constatent que les dictionnaires bilingues ne tiennent pas toujours compte des différences de

sens entre deux mots jugés équivalents. Or, dans de nombreux cas, deux équivalents donnés n'ont pas la même extension ou ne recouvrent pas la même aire sémantique: *carte* traduit à la fois *map* et *chart*, alors que *map* traduit également le *plan* d'une ville. L'analyse des différents types d'écart entre termes donnés pour équivalents, qu'il s'agisse de sens ou de ce que les auteurs de la SCFA désignent par nuances stylistiques, est présentée sous le chapeau de "valeurs sémantiques" dans la SCFA. Ainsi dans la SCFA, les différences d'extension couvrent non seulement l'aspect sémantique mais aussi le plan stylistique, lorsque les mots ont des valeurs stylistiques qui ne correspondent pas d'une langue à l'autre. Par exemple, l'adjectif *unique* est à la fois affectif (*une occasion unique*) et intellectuel (*leur fils unique*) en français, alors que *unique* en anglais est seulement affectif (*a unique opportunity* mais *their only son* - 1958:63 et s.). Ce n'est que lorsqu'il délimitera les différents secteurs de la linguistique différentielle que Darbelnet dissociera nettement la sémantique, qui intéresse le sens, et la stylistique, qui s'occupe de valeurs, celles-ci intéressant principalement les niveaux de langue.

A la suite de ces constatations sur les "valeurs sémantiques", Vinay et Darbelnet vont classer les faux amis suivant que l'écart qui les sépare est d'ordre sémantique ou stylistique. Ils distinguent ainsi les faux amis dont les

sens ne correspondent pas du tout (éventuellement: if need be; eventually: par la suite); ceux dont les sens se recoupent en partie (that's correct: c'est correct ou c'est exact); et ceux dont les sens correspondent grosso modo mais qui n'ont pas la même valeur stylistique (par exemple: hostile en anglais peut avoir un sens affectif hostile attitude ou intellectuel hostile forces, alors que hostile en français n'a que le sens affectif (1952:68; 1958:71 et s.)). Ces valeurs (sens propre, figuré, intellectuel, affectif, etc.) qui caractérisent le sens des mots d'une langue seront ensuite utilisées par Darbelnet pour établir les catégories sémantiques qui expliquent certaines oppositions de sens lorsqu'on passe d'une langue à l'autre.

Le sens tel qu'il intervient dans le cadre de la traduction renvoie à des éléments qui dépassent le cadre du lexique. "Tout énoncé se compose de mots", nous dit Darbelnet dans Pensée et Structure (1977:5), "mais sa signification globale est la somme d'éléments qu'il est commode d'appeler ÉLÉMENTS DE SENS". Or, la traduction se doit avant tout de faire passer tous les éléments de sens d'un passage, c'est-à-dire son contenu sémantique. Le sens tel qu'il se dégage ici relève de l'opération de découpage de l'énoncé en "UNITÉS DE SENS", appelées aussi "UNITÉS DE PENSÉE ou DE TRADUCTION". Celles-ci peuvent être des mots, des composantes de mots ou des groupes de mots. Le problème, comme l'admettra

plus tard Darbelnet, réside dans le fait qu'il n'existe pas de critères externes qui permettent de reconnaître ces unités: "l'unité de pensée s'identifie non seulement par son contour mais par son sens global, par ce qu'il est commode d'appeler son terme d'identification" (1969a:137), c'est-à-dire son synonyme le plus simple. Il donne pour exemple deux types de structures en anglais qui pourraient facilement être prises l'une pour l'autre, étant donné la similitude de structure et de mots entre les deux, soit *there is nothing like...* et *there is no such thing as...*; *nothing* et *no such thing* pris individuellement peuvent facilement être confondus, de même que *as* et *like*. "Mais le sens global de ces deux énoncés est complètement différent: dans le premier cas, il s'agit d'un sentiment d'admiration qui met la chose admirée au-dessus de tout; dans le second cas, on nie l'existence de quelque chose. En d'autres mots, ces structures qui se ressemblent et pourraient facilement être confondues avec la forme française *il n'y a rien de tel que...*, renvoient en fait à deux unités de pensée différentes qui exigent des traductions différentes: *il n'y a rien de tel que...* et *...n'existe pas*. Darbelnet conclut en rappelant qu'une analyse structurale qui nierait le sens global de ces expressions reviendrait à prendre des similitudes de forme pour des similitudes de sens et à commettre des erreurs de traduction.

Il semble ainsi revenir indirectement à une distinction

déjà établie dans la SCFA entre SENS STRUCTURAL et SENS GLOBAL (1958:161 et s.). Le sens global d'un énoncé, nous dit-on en 1958, est fourni par le contexte lorsque "la structure ne suffit pas à expliciter la totalité du message", alors que le sens structural peut se rendre par une traduction littérale parce qu'il n'y a pas dans le message "d'éléments stylistiques ou sémantiques qui se superposent à la somme des mots dont il est composé". Pour comprendre ce que les auteurs veulent dire ici, il faut, semble-t-il, se référer à l'idée d'unité de pensée (ou unité lexicologique ou unité de traduction) qui est l'unité de base sur laquelle le traducteur travaille. En effet, comme le traducteur part du sens, il lui faut opérer sur une unité qui ne soit pas exclusivement formelle; l'unité à dégager sera donc l'unité de pensée (1952:36). Dans Pensée et structure, comme nous l'avons vu plus haut, Darbelnet reprend l'idée qu'un énoncé ne se divise pas seulement en mots mais en éléments de sens ou unités de pensée. Ces éléments de sens se combinent pour donner le sens global de l'énoncé. On peut inférer de ces remarques que lorsque les mots de l'énoncé, pris dans leur sens individuel, correspondent chacun à une unité de pensée, le sens global coïncide avec ce que les auteurs de la SCFA appellent le sens structural. Mais dans de nombreux cas, les éléments de sens se répartissent à l'intérieur d'un mot (par exemple dans le cas de certains préfixes ou suffixes), ou se combinent dans une suite de mots (par exemple: mettre la dernière main à un

livre) pour constituer une unité de pensée (1977:255).

Enfin, si le sens global d'un énoncé peut être dégagé à partir du contexte, il y a néanmoins des cas où le contexte ne suffit pas pour saisir le sens du message et où il faut connaître la situation à laquelle celui-ci fait allusion. Vinay et Darbelnet citent entre autres le cas des écriteaux, avis, affiches, titres et manchettes de journaux. Ils parlent alors d'un autre type de sens qu'ils ne nomment pas mais que l'on pourrait appeler le sens situationnel.

On peut donc dire que le concept de "sens" est un concept passe-partout, que Darbelnet utilise d'une part, dans une optique comparative, pour décrire et classer certaines caractéristiques lexicales qui lui permettront de créer des catégories sémantiques afin de définir certains écarts au niveau du lexique des deux langues étudiées et, d'autre part, dans un sens général, pour désigner des contenus cognitifs ou sémantiques au niveau des énoncés.

2.2.2. La valeur

Parmi les termes dont l'acception semble changer au cours des années on peut ranger la notion de VALEUR. La valeur est définie dans la SCFA comme "l'ensemble des significations que peut prendre un mot suivant les contextes où il est

susceptible de figurer" et elle s'oppose à signification (1958:16). Les auteurs diront par ailleurs que la valeur, prise dans l'acception saussurienne, "est ce qui oppose un signe à d'autres, non pas dans un énoncé mais dans la langue" (1958:16, 30, 63), ce qui correspond vaguement à l'acception que lui donne Saussure. La valeur, chez Saussure, s'ajoute à la signification. Parlant du mot, il dira notamment que celui-ci "faisant partie d'un système, [il] est revêtu, non seulement d'une signification, mais aussi et surtout d'une valeur, et c'est tout autre chose" et il ajoute que "si les mots étaient chargés de représenter des concepts donnés d'avance, ils auraient chacun, d'une langue à l'autre, des correspondants exacts pour le sens; or il n'en est pas ainsi [...] il n'y a donc pas correspondance exacte des valeurs." (1981:160, 161). Chez Saussure les valeurs ne sont pas des idées données d'avance. Les valeurs émanent du système; elles sont différentielles. Les concepts auxquels elles correspondent sont définis, non pas par des contenus qui seraient donnés d'avance, mais par le rapport que ces contenus entretiennent avec les autres termes du système (1981:162).

Cependant, comme Pergnier (1978:175) l'a souligné, il est difficile de cerner la portée exacte donnée par Saussure à cette notion et "de savoir quel rapport entretiennent dans le signifié la 'signification' et la 'valeur'". C'est pourquoi le rapprochement que font Vinay et Darbelnet

(1958:63) entre la notion de valeur chez Saussure et leur notion d'extension, qui renvoie au fait que deux équivalents donnés ne recouvrent pas nécessairement la même aire sémantique, prête à confusion. En effet, la valeur d'un signifié est liée au système linguistique qui le sous-tend, alors que les auteurs de la SCFA parlent de mots donnés pour équivalents appartenant à deux systèmes linguistiques différents. On pourrait simplement dire, suite à Fergnier (1978:114), que la confrontation des signes de deux langues montre que certains signifiés donnés pour équivalents ne recouvrent pas nécessairement les mêmes concepts ou, en d'autres mots, que les signes de deux langues sont polysémiques différemment. Darbelnet poursuit la même idée lorsqu'il montre que ces différences ne sont pas toujours lexicalisées dans une langue donnée et ne peuvent donc être perçues que par la comparaison des deux systèmes linguistiques. Il donne pour exemple *pride* en anglais qui peut se rendre en français par deux termes qui s'opposent orgueil et fierté (1964b:2; 1981:6).

Si, dans un premier temps, les auteurs de la SCFA tentent de tenir compte de l'acception saussurienne du terme "valeur", il paraît cependant très vite évident que la notion de valeur telle qu'ils la conçoivent renvoie à des faits de langage dans un sens relativement différent. Déjà, dans un premier texte qui date d'avant la SCFA, Darbelnet opère ce qu'il appelle des

distinctions de valeurs entre les faits d'expression. Celles-ci comprennent les différences d'extension entre génériques et spécifiques, la différence entre sens propre et sens figuré, adjectifs qualificatifs et de relation et aussi l'opposition entre les éléments intellectuels et les éléments affectifs qui, dit-il, est au centre de la stylistique (1952:110; 1962a:8 et s.). Cette notion de valeur est reprise dans la SCFA où l'on trouve une distinction entre les valeurs sémantiques et les valeurs qui indiquent une différence d'extension sur le plan stylistique. Dans le premier cas, la différence d'extension indique que les termes des deux langues ne recouvrent pas la même aire sémantique; dans le second, la différence d'extension porte sur des nuances stylistiques, lorsqu'une des deux langues possède deux synonymes dont l'un est technique et l'autre d'usage courant, ou, lorsque l'opposition entre le sens propre et le sens figuré ou entre le sens affectif et le sens intellectuel s'exprime par des mots différents dans une langue et pas dans l'autre. Vinay et Darbelnet précisent en outre que dans le cadre de la stylistique interne, qui "cherche à dégager les moyens d'expression d'une langue donnée en opposant les éléments affectifs aux éléments intellectuels", la valeur stylistique d'un mot comprend les caractères affectifs (comme par exemple la valeur péjorative) et les effets d'évocation (d'un milieu ou d'une activité), notamment par les niveaux de langue (1958:32 et 65).

La valeur envisagée sur le plan stylistique est donc prise dans un sens qui diffère quelque peu de celui de Saussure, bien qu'il s'agisse toujours, d'une certaine manière, d'un système d'oppositions. Elle est inspirée de Bally qui, sans définir la valeur de façon précise, semble désigner par ce terme le système expressif de différences qualitatives (termes péjoratifs et mélioratifs, laudatifs et dépréciatifs) que les faits de langage forment dans notre conscience et par lesquels nous exprimons des sentiments ou des jugements de valeur (Bally, 1951:166, 185 et s.).

Quelques années plus tard, Darbelnet différencie les distinctions de sens des "différences qui relèvent de la stylistique, parce que [celles-ci] mettent en jeu la valeur plutôt que le sens des mots". Il poursuit cependant en disant que, bien qu'elle soit d'ordre stylistique, la notion de valeur doit constituer une catégorie de la sémantique différentielle "de façon à garder ensemble tout ce qui traite du signifié", donnant pour exemple *room* et *chambre* qui en dehors de leur signification dans un contexte donné ont aussi des valeurs différentes (1964a:11). On peut donc voir ici un effort de conciliation entre la valeur telle qu'elle définit le système de la langue chez Saussure et la valeur telle qu'elle caractérise certains faits d'expression chez Bally.

On constate donc un certain flottement dans l'acception du terme. Darbelnet tient à donner au terme l'acception que lui donne Bally, tout en cherchant à concilier cette notion de valeur qui touche à des nuances d'ordre stylistique, avec celle de Saussure, qui renvoie plutôt à des différences de signification au niveau du lexique des deux langues, classées par catégories sémantiques chez Darbelnet. Cette tentative de conciliation l'oblige en quelque sorte à faire rentrer la notion de valeur selon Saussure sous le chapeau de la stylistique, tout en précisant qu'il s'agit là d'une catégorie sémantique. Par la suite, il semble abandonner l'acception saussurienne de valeur.

L'emploi du terme sera ensuite réservé à l'étude des valeurs expressives ou plus précisément des valeurs affectives du langage qui font l'objet de la stylistique différentielle (1971a; 1971c). La méthode utilisée pour cette étude sera d'opposer deux ou plusieurs termes pour en dégager les écarts de nuances plutôt que de sens (par nuances il entend l'étagement des niveaux de langue, l'évocation des milieux sociaux professionnels, la fréquence d'emploi, les nuances péjoratives, etc.), qui correspondent à des écarts de tonalité. Ainsi *tip* et *gratuity* ont des valeurs stylistiques ou tonalités opposées, alors que *pourboire* est neutre; de même *enterrement* et *obsèques* en français, qui n'ont qu'un équivalent en anglais *funeral*. Ou encore, Darbelnet souligne

le fait que des termes comme *récréation* ou *réprimande* renvoient au monde des enfants en français, alors que ce n'est pas le cas de *recreation* ni de *reprimand* en anglais (1973a:173; 1977a:11).

Dans le même ordre d'idées, Darbelnet parle à un certain moment de valeurs "impressives", qui sont associées à ce qu'il appelle des "termes de civilisation". Il s'agirait ici d'un concept de linguistique différentielle permettant de rapprocher des mots de deux langues différentes, qui sont semblables de forme et dont les sens se recoupent, mais qui prennent la connotation du contexte socio-culturel de la langue source. A titre d'exemple, Darbelnet cite le cas du terme *magistrate* qui désigne en anglais un échelon inférieur de la magistrature, ce qui n'est pas le cas de *magistrat* en français (1981:5).

On peut donc dire que le terme "valeur", emprunté dans un premier temps à la linguistique saussurienne, sera d'abord utilisé comme concept différentiel permettant de définir certains écarts sémantiques et stylistiques entre les deux langues. Ensuite, fidèle à l'acception que Bally donne à ce terme, Darbelnet ne l'utilisera plus que dans le contexte de la stylistique différentielle pour désigner tous les faits de langage, que ce soient des faits de grammaire, de vocabulaire ou d'accentuation, qui servent à marquer l'expressivité ou

l'affectivité ou même des connotations socio-culturelles.

Il faut cependant ajouter que la notion de valeur sera reprise dans un article traitant du "statut de certains québécoisismes au sein de la francophonie" dans un sens un peu différent. Darbelnet souligne que le statut est affaire de valeur puisqu'il concerne les niveaux de langue et non les écarts sémantiques. Le statut, dit-il, renvoie à la place qu'un mot occupe dans le système de la langue indépendamment de son sens, il n'existe que par différenciation. Il est aussi déterminé par l'utilité d'un mot, par ce qu'on peut appeler sa valeur fonctionnelle (1) dans le discours. C'est l'usage qui confère le statut et cet usage varie selon l'âge et la catégorie socio-professionnelle des locuteurs (1982b).

Bien qu'ici nous sortions du cadre de la linguistique différentielle proprement dite, puisqu'il ne s'agit pas de comparer deux systèmes linguistiques, ces remarques sur les valeurs stylistiques de certains faits d'expression s'appliquent également à la comparaison sociolinguistique du statut de certains mots, notamment de mots d'usage courant au Québec, dans les différents pays de la francophonie. Le statut est affaire de valeur en ce sens que ces mots existent dans la langue à l'état virtuel et représentent autant d'options stylistiques à la disposition des locuteurs. La valeur est ici la marque qui distingue un régionalisme de ce

qui ne l'est pas; elle détermine l'acceptabilité du mot au regard de la situation dans laquelle le locuteur se trouve et de sa culture.

De manière générale, on peut donc conclure en disant que, comme chaque langue a ses propres ressources pour produire un effet semblable à celui produit dans une autre langue, les valeurs qui caractérisent les ressources de deux langues données ne sont pas nécessairement équivalentes. C'est l'étude comparative de ces ressources qui fait l'objet de la stylistique différentielle.

2.2.3. L'écart

Les notions de sens et de valeur nous amènent à considérer celle d'écart. Darbelnet utilise d'abord le terme dans son acception courante pour désigner des transgressions aux règles d'usage par les usagers de la langue. La distinction entre "le grammatical" et "l'idiomatique" lui permettra ainsi de "caractériser et de classer certains écarts" définis comme "des déviations par rapport à l'usage reçu (1969a:137). Il utilisera comme exemple un énoncé calqué de l'anglais le nom est Paquette pour illustrer le fait que l'usage est arbitraire puisque l'énoncé est parfaitement grammatical sans être pour autant idiomatique (1969a:137; 1977a:9)

La notion d'écart prend cependant une acception différente dans le cadre de la lexicologie différentielle dont le rôle, comme indiqué dans le premier chapitre, est précisément de définir les écarts de sens ou de valeur entre les mots de deux langues données qui se correspondent grosso modo, mais dont les aires sémantiques ne coïncident pas (1971b:20; 1971a et 1970b). L'écart a ici une fonction différentielle puisqu'il permet de séparer certains termes de leurs équivalents anglais, et plus particulièrement de leurs paronymes anglais. Darbelnet précise qu'à côté des écarts sémantiques de deux termes donnés, il y a des écarts de fréquence ou des écarts de niveau de langue qui constituent des écarts stylistiques et qui permettent de séparer certains faux amis partiels. La notion d'écart permettra, par une analyse de plus en plus poussée, de créer une typologie des faux amis selon leur nature et leur gradation en maintenant toujours la distinction entre ceux qui soulignent une confusion au niveau du sens et ceux qui indiquent une différence d'emploi ou de registre. L'écart peut donc relever de catégories sémantiques ou de différences stylistiques, c'est-à-dire de valeurs affectives qui comprennent "l'étagement des niveaux de langue et l'évocation des milieux socio-professionnels", auxquelles il ajoutera plus tard les nuances péjoratives et les écarts reliés aux habitudes langagières (comme la substitution de obligation à

engagement, dans l'énoncé sans engagement de ma part où l'anglais utilise obligation - 1973a:172; 1981:4). Par ailleurs, constate Darbelnet, la situation évolue, et plus l'écart entre le mot français et le mot anglais est faible, plus les distinctions de sens propres au français tendent à s'effacer, comme dans le cas de viscéral qui s'est annexé le sens figuré de son paronyme anglais (1981:3).

C'est à la lumière de ces considérations que Darbelnet réexamine la notion d'écart telle qu'elle peut s'appliquer à l'évaluation de la traduction. Les obligations du traducteur à l'égard de son texte se situent à trois niveaux - sémantique, stylistique et idiomatique - et l'on peut dire qu'il y a déficience lorsque la traduction ne tient pas compte de tous les niveaux, même si les niveaux sémantiques et stylistiques passent en priorité:

Le mot "écart" se présente tout naturellement à l'esprit dans la perspective des niveaux, l'idée de niveaux appelant, en quelque sorte, celle d'écart. L'avantage de ce mot est qu'il peut servir de générique et englober les formes et les degrés de déficience. Par exemple, le non-sens, le contresens et le faux sens, annotations traditionnelles des correcteurs de version, sont des écarts [...] Mais ici se pose la question de l'objectivité des écarts. Qui décide s'il y a écart? [...] Il semble bien difficile d'établir des critères, de fixer des paramètres qui échappent entièrement à la subjectivité (1977a:6).

Etant donné le manque de critères objectifs qui rendent les fines distinctions d'écarts difficiles, Darbelnet suggère

d'abandonner les distinctions traditionnelles de contresens, faux sens et non-sens, pour ne retenir que deux types d'écarts: sémantiques et stylistiques. Il signale cependant que le niveau idiomatique est un domaine où les écarts sont également importants, car ils donnent lieu à des tours qui ne sont pas conformes à la démarche de la langue. Ceux-ci sont attribuables à l'influence d'une langue sur l'autre.

On peut donc voir la traduction comme le lieu d'application de la notion d'écart telle qu'elle est définie ci-dessus: d'une part l'écart sert d'outil d'analyse pour classer les différences de sens et de nuances dans le cadre de la lexicologie et de la stylistique différentielle, en permettant d'établir des catégories descriptives qui tiennent compte du degré d'écart pouvant aller de l'emprunt de sens aux confusions de nuances, de fréquence d'emploi ou de différences de niveaux de langue; et d'autre part, la notion d'écart se définit par rapport aux normes d'usage, "aux mots et aux tours que l'on attend " (1982a:55) dans un contexte donné (comme l'infraction à la propriété des termes), marquant la différence entre ce qui est grammatical et ce qui est idiomatique.

2.3. Autres concepts opératoires

2.3.1. La tonalité

Le terme TONALITÉ, tel qu'utilisé par Darbelnet, ne relève pas, comme on pourrait s'y attendre, du domaine de l'acoustique mais de celui de la stylistique. Dans la SCFA le terme signifie "l'ensemble des procédés stylistiques exprimant l'attitude, le niveau de langue, la spécialisation fonctionnelle" (1958:15), ce dernier terme désignant le domaine particulier dans lequel le sujet parlant utilise la langue (langue juridique, administrative, etc.). Le système des tonalités est un système d'oppositions, nous dit-on dans la SCFA, en donnant pour exemple le cas de décès, terme administratif, qui s'oppose à mort, terme usuel, ce qui suppose une option et donc l'existence de variantes stylistiques (1958:33). Les éléments qui constituent la tonalité doivent être dégagés par rapport à l'ensemble des caractères stylistiques qui correspondent aux niveaux de langue. Cependant, ajoutent les auteurs, il est difficile d'établir une structure de la tonalité. Ils semblent vouloir dire par là que la tonalité ne doit pas nécessairement être rendue par les mêmes moyens linguistiques dans la LD et la LA ni être rendue au même endroit dans le texte de départ et dans le texte d'arrivée. L'effet stylistique équivalent peut être obtenu dans la LA par compensation, qui est un procédé de

traduction permettant d'introduire la note par d'autres moyens stylistiques à un autre endroit du texte (1958:33, 189).

Darbelnet restera fidèle à cette explication de la tonalité, même si les définitions qu'il nous offre par la suite restent relativement vagues. La tonalité, dit-il en 1968, "est faite d'un ensemble de nuances qui sont le plus souvent d'ordre affectif et qui se situent au-delà du sens précis des mots et des phrases" (1968a:42); puis une dizaine d'années plus tard: "la tonalité globale d'un passage tient à la présence d'un certain nombre de mots qui évoquent un niveau social ou un domaine d'activité" (1977a:11). Nous avons vu plus haut l'exemple de *tip* et *gratuity* qui, selon Darbelnet, ont une tonalité marquée par rapport à *pourboire* qui est neutre. La tonalité est donc une valeur stylistique.

La tonalité est mentionnée à plusieurs reprises comme l'un des critères qui répond aux exigences d'une bonne traduction: celle-ci doit être dans le même ton que l'original, c'est-à-dire, respecter les équivalences stylistiques. Mais il ne faut pas oublier que le traducteur traduit des idées et non des formes; or, comme la tonalité fait partie de la forme, en cas de conflit, c'est le sens qui doit être préservé aux dépens de la tonalité (1962a:8; 1977a:15). Le fait que la tonalité puisse être rendue par compensation, c'est-à-dire par d'autres mots à un autre

endroit du texte, montre également, selon Darbelnet, que les écarts de tonalité, qui sont des écarts stylistiques, sont de nature différente que les écarts sémantiques (1977a:12).

Toujours dans le contexte de la traduction, Darbelnet fera allusion à un autre niveau de traduction (à côté des niveaux sémantique, stylistique et idiomatique) qui influe sur la tonalité: le niveau du public pour lequel on traduit. Il y reviendra quelques années plus tard, dans le cadre d'une étude sur le discours juridique, en insistant sur le fait que les faits de discours doivent s'accorder à la tonalité du sujet traité pour répondre à l'effet stylistique attendu par le lecteur ou l'auditeur. Bien qu'elle relève des options offertes par la langue, la tonalité deviendra ainsi une servitude à laquelle le traducteur doit nécessairement se soumettre dans un contexte donné pour éviter les écarts stylistiques qui iraient à l'encontre des attentes de ses lecteurs (1982a).

2.3.2. Les catégories sémantiques

Comme nous l'avons vu plus haut, la notion de catégories sémantiques, en tant que concept différentiel servant à décrire les différences caractéristiques au niveau du lexique des deux langues et permettant notamment de définir et de classer les faux amis, n'apparaîtra que plus tard, dans le

cadre de la lexicologie différentielle. Mais ces catégories se retrouvent déjà dans la SCFA et dans les écrits de Darbelnet antérieurs à la distinction qu'il établira plus tard entre ce qui relève de la sémantique et de la stylistique, bien qu'à ce moment-là, elles fassent l'objet d'une classification quelque peu différente.

La catégorie sémantique la plus générale, d'où découleront toutes les autres, est celle d'extension. C'est aussi la catégorie la plus constante et la plus stable: elle apparaît dans la SCFA, est reprise dans Pensée et structure, et restera le concept de base pour l'analyse des équivalents en lexicologie différentielle. Dès la SCFA, Vinay et Darbelnet utilisent cette catégorie dans une optique différentielle en disant que "les différences d'extension entre les mots de deux langues données constituent sans doute la distinction lexicologique la plus élémentaire" (1958:63). Ce n'est cependant que plus tard que les faux amis seront rattachés à la catégorie d'extension (1970b).

Ce sont les différences d'extension qui amènent Darbelnet à opposer les génériques aux spécifiques à partir de la distinction qu'il établit entre particularisation (lorsqu'une langue emploie un terme de moindre extension) et généralisation (le cas contraire) (1958:64). L'exemple qui revient le plus souvent est celui de room qui peut être tantôt

générique en anglais (et correspond alors à pièce en français) tantôt spécifique et se traduira par chambre, salle ou bureau) (1971b:22; 1952:110; 1965a:156; 1973a:175; 1988b:14) (2).

Les distinctions entre sens propre et figuré, sens intellectuel et affectif et les adjectifs d'inhérence (ou qualificatifs) et de relation font également partie des catégories sémantiques. Nous avons vu que ces oppositions apparaissent déjà avant la SCFA pour caractériser des différences d'extension entre les termes de deux langues sur le plan stylistique.

Il faut noter que ces classifications de sens servent aussi à définir les caractéristiques d'un mot qui, par son sens et son emploi, peut recouvrir plusieurs catégories. Ainsi *magistral* a un sens intellectuel qui peut également être considéré comme son sens propre lorsqu'il est utilisé comme adjectif de relation pour indiquer la façon dont un cours est donné (*a lecture course*), et un sens affectif et figuré lorsqu'il est adjectif d'inhérence indiquant la qualité du cours (*a masterly course*) (1969a:138). Certains termes tombent dans une catégorie dans une langue et dans une autre dans l'autre langue. Darbelnet donne pour exemple *héritage* qui a un sens propre en français alors que son équivalent anglais a un sens figuré; *charitable* est adjectif d'inhérence

et de relation en anglais, alors qu'en français il ne peut pas indiquer la relation, qui doit se rendre par de bienfaisance; unique, que nous avons cité plus haut, est uniquement affectif en anglais a unique occasion, alors qu'en français il peut aussi être intellectuel un fils unique: an only son (1971b:71).

Les catégories sémantiques permettent donc d'indiquer les limites de l'équivalence entre deux termes dont les aires sémantiques se recouvrent partiellement en délimitant les concordances et les différences selon leur nature.

2.3.3. L'aspect

La notion d'aspect, bien que rattachée par Darbelnet aux catégories sémantiques, reste également une catégorie grammaticale: c'est pourquoi nous la traitons séparément ici. Les auteurs de la SCFA signalent expressément leur intention de donner au terme une acception plus large que celle qu'il a traditionnellement en linguistique, où l'aspect désigne la manière dont le sujet envisage le développement de l'action exprimée par le verbe. Ils appliquent la notion d'aspect aux autres parties du discours (le nom, l'adjectif et le verbe en tant que mot) en distinguant les aspects intellectuels (duratif, inchoatif, itératif, etc.) et les aspects affectifs (intensif, atténuatif, etc.). Par exemple journée, matinée,

soirée sont duratifs et n'ont pas d'équivalents en anglais; voir est duratif, tandis qu'apercevoir est inchoatif; toussoter est itératif. En ce qui concerne les aspects affectifs, Vinay et Darbelnet signalent que l'intensité n'est pas uniquement liée à la forme grammaticale du superlatif; ainsi icy ou glacial expriment l'intensité par rapport à cold ou froid; comme exemple d'atténuatif on trouve to tug; tirer doucement. L'aspect ainsi envisagé est une réalité lexicale qui doit être identifiée pour être rendue dans l'autre langue, qu'elle soit implicite comme dans le cas de dormir, ou explicite comme dans toussoter (1958:75 et s.). Dans certains cas, l'aspect ne peut être rendu que par compensation. C'est le cas, par exemple de l'aspect honorifique que les auteurs de la SCFA citent parmi les aspects affectifs, et qui est une question d'usage relevant de la métalinguistique: le tutoiement, par exemple, peut être rendu par l'emploi du prénom comme équivalent (1958:85).

On voit ainsi que la notion d'aspect chez Darbelnet va beaucoup plus loin que l'aspect verbal et grammatical qui se retrouve chez la plupart des grammairiens et des linguistes. En fait, la notion d'aspect telle que la conçoit Darbelnet se situe à la croisée de la grammaire et la lexicologie. Il la place d'abord dans la grammaire différentielle (1969a:139). Il en fait ensuite une catégorie sémantique, utile au lexicographe, car elle montre l'incidence que peut avoir la

grammaire sur la sémantique. Ce phénomène est illustré par l'exemple, repris de la SCFA, de l'opposition entre le passé simple et l'imparfait où le changement de forme grammaticale entraîne un changement de sens qui doit se traduire par un autre mot dans l'autre langue (il voulait est duratif et se rend par: he wanted; il voulut est pontuel et se rend par he tried - 1970b:100). Pour finir, Darbelnet donnera à l'aspect le statut de catégorie lexico-grammaticale (1971c:D-4).

Darbelnet signale l'utilité de la notion d'aspect dans le cas de la traduction du français vers l'anglais. Les dictionnaires ne fournissent pas d'indications relatives à l'aspect et se contentent de donner des exemples sans explication. Or, l'aspect est souvent implicite en français, alors que l'anglais tend à le marquer au moyen d'une postposition. Il est notamment important de distinguer les différentes formes que peut prendre l'aspect perfectif de certains verbes en anglais; par exemple la particule adverbiale dans worn out ou worn away indique des degrés d'usure que le mot usé en français ne distingue pas (1970b:99; 1969a:139).

2.4. Conclusion

Il ressort de cet examen des notions et des concepts les plus fréquemment utilisés par Darbelnet que ceux-ci ont été

dans une grande mesure clarifiés et précisés au cours des années. Nous verrons plus en détail dans le chapitre suivant que bon nombre de notions figurant dans la SCFA n'ont pas été reprises par la suite ou qu'elles ont été regroupées sous un même concept. Il en résulte une simplification de la terminologie par rapport à la SCFA. Darbelnet ne conserve que quelques notions générales empruntées à la SCFA pour délimiter les secteurs de la linguistique différentielle sur lesquels il a concentré son attention. La notion de sens et les catégories sémantiques se rattachent à la lexicologie différentielle. La notion de valeur se stabilise après un certain flottement pour comprendre la tonalité et constituer l'objet d'étude de la stylistique différentielle. Enfin, la notion d'écart qui joue aux trois niveaux principaux de la traduction - sémantique, stylistique et idiomatique - permet de définir les lieux d'intervention des trois secteurs de la linguistique différentielle dans le domaine de la traduction.

CHAPITRE III

ANALYSE DES DICHOTOMIES

3.0. Introduction

Le terme "dichotomie" apparaît fréquemment dans les écrits de Darbelnet. D'abord utilisé pour désigner les oppositions de sens (littéral/figuré; intellectuel/affectif), le terme servira ensuite à opposer d'autres notions plus fondamentales qui servent de base à la comparaison des deux langues. Il ne s'agit donc pas de "dichotomies" à proprement parler, mais plutôt d'oppositions de termes utiles à la création de concepts opératoires servant la méthode comparative. Nous verrons ainsi que les "dichotomies", dans le sens que Darbelnet donne à ce terme, permettent à l'auteur de comparer les deux langues d'un point de vue différentiel à partir de quelques notions de bases mises en opposition.

3.1. Les dichotomies de base

3.1.1. Pensée et structure

La pierre angulaire de la méthode comparative est la dichotomie que Darbelnet établit entre la pensée et la

structure. Cette opposition, qui sous-tend la réflexion sur laquelle se fonde la SCFA, deviendra ensuite le principe de base à l'origine de Pensée et structure et continuera à jouer un rôle important dans la linguistique différentielle. Nous l'examinerons à la lumière d'une série de dichotomies, qui sont en fait des oppositions de termes utilisées indifféremment par Darbelnet pour désigner le même principe, soit l'opposition entre l'expression et la pensée, la forme et le sens, les mots et les idées ou le fond et la forme.

La méthode de la stylistique interne de Bally consiste à comparer la pensée à l'expression en décomposant l'expression suivant les unités de pensée. Darbelnet (1952) adoptera la même approche dans le cadre de la stylistique externe pour découper l'énoncé en unités de traduction ou de pensée, afin de pouvoir remonter des mots de l'original à la pensée exprimée, et trouver l'expression de cette pensée dans l'autre langue. La dichotomie établie entre la pensée et l'expression doit donc se comprendre d'un point de vue différentiel: la pensée s'exprime selon des formes d'expression qui sont propres à chaque langue et qui ne sont pas interchangeables d'une langue à l'autre.

La SCFA ira plus loin. Les auteurs soulignent une série de différences au niveau de la structure des deux langues en présence qui reflètent une différence d'attitude vis-à-vis de

la réalité. Certaines divergences dans les modes d'expression entre les deux langues suggèrent une autre autre façon de penser dont toute bonne traduction doit nécessairement tenir compte (1). Ainsi, le phénomène de l'étoffement en français est, d'une part, nécessaire pour des raisons de structure, d'autre part, il répond "à des raisons d'ordre psychologique où interviennent notre souci de clarté et notre besoin de juger" (1958:114). De même, la fréquence du passif en anglais ne s'explique pas seulement par la construction du verbe anglais qui n'a pas besoin d'être transitif pour se mettre au passif (The doctor was sent for - 1958:136), mais aussi "par une attitude de la langue vis-à-vis de la réalité":

Il y a une certaine objectivité anglaise qui se plaît à constater un phénomène sans l'attribuer à une cause précise, ou qui ne mentionne la cause ou l'agent qu'accessoirement. On ne peut s'empêcher d'établir un rapport entre cette construction et la répugnance des Anglo-saxons à formuler tout de suite un jugement ou même une opinion (1958:136).

La modulation dans le message, procédé de traduction qui indique un changement de point de vue dans la façon de rendre une même réalité, a également des causes "qui participent à la fois de la pensée et de la structure ". Ainsi la traduction de Don't stoop par Tenez-vous droit s'explique en partie à cause de la structure de la phrase (difficulté d'utiliser se pencher dans ce cas-ci) mais également à cause d'une préférence marquée pour les ordres positifs en français

(1958:234). Selon les auteurs de la SCFA, la modulation exprime l'opposition entre deux raisonnements et "est, de ce point de vue, un indice de divergence entre deux langues, traduisant ainsi une divergence entre deux attitudes mentales vis-à-vis d'une même situation". L'exemple *I read in the paper*: j'ai appris par les journaux représente le passage du concret (*read* :mot image) à l'abstrait (*appris* :mot signe) illustrant une modulation (1958:234, 235).

Si le rapprochement de deux modes de pensée par la comparaison des modes d'expression peut s'avérer utile au traducteur pour comprendre l'influence de la pensée sur le comportement linguistique et, inversement, l'incidence du système linguistique sur certains schèmes mentaux, il peut également représenter un outil d'analyse indispensable à l'apprentissage d'une langue seconde. En effet, la langue maternelle influe sur la langue seconde à laquelle elle a tendance à imposer ses schémas de pensée et d'expression. Ce phénomène peut donner lieu à des erreurs que Darbelnet appellera à un certain moment "anglicismes de pensée". C'est par la comparaison méthodique des deux modes d'expression et des structures mentales qu'elles révèlent que les étudiants parviendront à comprendre ces interférences et à les corriger (1963b:353; 1962a:7). C'est ce même point de vue didactique qui anime Pensée et structure. Ce manuel, écrit à l'intention des étudiants qui ont déjà acquis les structures de leur

langue seconde, se fonde sur la prémisse suivante:

Comme, quoi qu'on dise, celui qui étudie une langue seconde reste assujetti aux processus mentaux de sa langue maternelle, autant tirer parti de cette situation en montrant comment on passe d'une pensée anglaise à une expression française, ce qui suppose une étape intermédiaire, celle d'une pensée française. Il s'agit, en somme, de voir comment fonctionne l'embrayage qui permet de changer de mode d'expression (1977:4).

La méthode d'analyse préconisée consiste donc à partir des idées à exprimer et à considérer les moyens dont on dispose pour les rendre. Cette approche rappelle beaucoup celle de Ferdinand Brunot, qui déclare dans l'introduction de La pensée et la langue (1936) qu'il n'a pas voulu faire une "grammaire" mais "présenter un exposé méthodique des faits de pensée, considérés et classés par rapport au langage, et des moyens d'expression qui y correspondent".

En mettant l'accent sur l'opposition entre pensée et structure, Darbelnet tient également à souligner que le point de vue adopté dans Pensée et structure, puis, plus tard, dans la grammaire différentielle, diverge de celui de la grammaire comparée. Alors que celle-ci part des structures, pour analyser les différences formelles entre les deux langues, Darbelnet prend pour point de départ les notions communes que ces structures sont censées exprimer. Lorsqu'on passe d'une langue à l'autre, la pensée s'exprime le plus souvent différemment dans l'autre langue. De même, une structure

semblable dans les deux langues peut correspondre à des pensées différentes. Les langues ont ainsi souvent recours à des structures différentes pour exprimer les mêmes notions, tout comme des structures semblables peuvent renvoyer à des notions différentes. Darbelnet confirmera cette divergence de point de vue entre la grammaire différentielle et la grammaire comparée quelques années plus tard, lorsqu'il définit la première comme "l'étude des réalisations grammaticales dans deux langues données, d'un concept qui leur est commun" (1971b:17).

La dichotomie structure/pensée, telle qu'elle est liée à la technique du découpage de texte, restera le principe de base de la traduction après la SCFA. En effet, le rôle de la structure ou de l'agencement des mots, qui sont eux aussi des structures, consiste essentiellement à véhiculer une pensée qui doit être sauvegardée à tout prix. En soulignant ainsi la priorité de la pensée sur la structure, Darbelnet tient avant tout à insister sur le danger que représente une traduction littérale qui sacrifierait le sens du message par fidélité aux mots et à leur agencement dans le texte (1970a:89).

On peut également voir dans l'opposition entre pensée et structure un principe général qui alimente la façon dont Darbelnet conçoit la linguistique différentielle. La lexicologie différentielle part de la constatation que les

similitudes de formes masquent des différences de sens, pour étudier celles-ci à partir d'une série de catégories différentielles permettant de classer les divergences de sens d'après leur nature. C'est également l'idée que deux structures semblables n'expriment pas nécessairement la même pensée, ou que le sens doit souvent se rendre par une structure différente, qui est à la base de la grammaire différentielle. Finalement, la linguistique différentielle sera définie comme une comparaison systématique de la forme et du sens, cette dernière consistant en "un ensemble d'analogies et de différences aussi bien au niveau des structures qu'à celui des significations et des valeurs" (1971b:18;). Plus tard, Darbelnet soulignera le fait que certains aspects de la traduction relèvent de la dichotomie, inhérente à toute rédaction, entre la forme et le fond (c'est-à-dire le sens), celle-là, qui comprend entre autres la tonalité et les tournures idiomatiques, devant toujours céder le pas à celui-ci (1977a:15).

3.1.2. Plan du réel et plan de l'entendement

La distinction entre le plan du réel et le plan de l'entendement constitue une autre des principales dichotomies de la SCFA (2). De nombreuses observations s'appuient sur ces deux notions, qui interviennent aussi bien dans l'étude du lexique que dans le cadre de l'agencement et même au niveau du

message. Cette distinction est empruntée à A. Malblanc qui, dans son ouvrage Pour une stylistique comparée du français et de l'allemand, l'utilise pour souligner:

Deux orientations divergentes de la représentation, l'une dirigée vers le général, l'abstrait, l'idée, c'est ce que nous appelons le plan de l'entendement, l'autre vers le particulier, les images, le fait concret, c'est ce que nous appelons le plan du réel (1944:6).

A partir de cette distinction, Malblanc oppose le verbe image, qui éveille une image sensible, au verbe signe qui appartient au monde des idées; il l'utilise également pour montrer que la métaphore est "oeuvre de l'activité de l'esprit, et, par l'usure de l'usage, elle évolue vers le signe et l'idée" (1944:6).

Ces distinctions seront reprises dans la SCFA pour souligner deux façons de saisir la réalité qui caractérisent l'anglais et le français. D'une part, l'opposition entre les MOTS SIGNES et les MOTS IMAGES explique certains faits au niveau du lexique; par exemple: dress rehearsal est plus imagé que son équivalent français répétition générale (1958:58). D'autre part, la SCFA montre comment l'agencement des mots dans la phrase obéit à une tendance propre à chaque langue qui trouve son explication dans l'opposition entre le plan du réel et le plan de l'entendement. Ainsi le français marque une préférence pour le plan de l'entendement en interprétant la

réalité, alors que l'anglais se contente de la rapporter en suivant l'ordre des images. La même opposition peut s'observer dans la tendance du français à donner le résultat d'une action avant d'indiquer le moyen de l'obtenir, alors qu'en anglais c'est le contraire; par exemple: le chassé-croisé dans: **blown away: emporté par le vent** (1958:105). Il en est de même pour le traitement du temps que l'anglais suit dans son déroulement alors que le français se contente de donner le résultat; par exemple: **Je suis ici depuis 10 heures: I have been here since ten** (1958:116). Le remplacement du passif anglais par un verbe actif en français dont le sujet ne figure pas nécessairement dans l'énoncé, ce qui exige dans certains cas une interprétation du contexte, souligne le même phénomène (1958:136). Et enfin, l'emploi de locutions verbales à la place d'un verbe simple (on dira **donner sa démission** plutôt que **démissionner** - 1958:102), la grammaticalisation des prépositions (**entrée du métro** pour **entrance to the subway** - 1958:153, 154) et l'étoffement des pronoms démonstratifs anglais comme **this** et **that** - 1958:188), sont des faits de structure qui marquent la tendance du français à interpréter le réel sur le plan de l'entendement.

La distinction entre VERBES DE MOUVEMENT et VERBES DE DÉPLACEMENT, également inspirée de Malblanc, apparaît un peu plus plus tard. Elle constitue un outil d'analyse

grammaticale qui permettra d'arriver à la même conclusion: grâce à la valeur de la préposition qui indique la destination, l'anglais peut utiliser le même verbe pour indiquer le mouvement et le déplacement (walk to) et peut ainsi suivre "l'ordre des événements" et donc "rester sur le plan du réel"; alors qu'en français un verbe de mouvement (marcher) ne peut être suivi d'un complément de destination. Le français doit donc "reconstruire le réel" en utilisant un autre verbe qui accepte un complément de destination; ainsi walk to the office devra se rendre par aller ou se rendre à pied au bureau (1977b:4; 1963a:36; 1969a:139; 1977:101).

Sur le plan du message, la préférence du français pour le plan de l'entendement expliquerait le mécanisme de la compensation stylistique au moyen duquel le français fera des gains sur le plan de l'entendement qui correspondent souvent à des pertes sur le plan du réel. Par exemple Why don't you? en réponse à une suggestion peut se rendre en français par l'énoncé beaucoup plus explicite C'est une excellente idée! (1958:191). De même, on trouve des exemples de modulation "qui permettent au français de rester sur un plan conceptuel par opposition au plan sensoriel ou évolue l'anglais" (1958:234), exemples auxquels nous reviendrons plus tard lorsque nous parlerons des procédés de traduction (1958:234). Enfin, en discutant l'articulation de l'énoncé, la SCFA montre

que la tendance à juxtaposer les éléments de l'énoncé en anglais suit "le film du réel" selon "un développement intuitif ou sensoriel" alors que le français retarde le déroulement des idées pour ordonner l'énoncé suivant un "développement raisonné" (1958:220, 221).

Après la SCFA, la distinction entre les deux plans ne sera plus utilisée que dans le cadre de considérations d'ordre sémantique basées sur l'opposition entre mots signes et mots images et sur celle, créée un peu plus tard, entre MÉTAPHORE et IMAGE DIRECTE (1963a:32 et s.; 1970a:92; 1983b:11). Nous avons vu l'apport de Malblanc dans la création de cette première distinction. Darbelnet la reprend à son compte: le mot image fait appel aux sens (a clatter of dish), alors que le mot signe est analytique (un bruit de vaisselle remuée) (1983b:11). En ce qui concerne la seconde opposition, la SCFA (1958:199 et s.) avait déjà effectué un classement des expressions du langage figuré inspiré de Bally. La conclusion que les auteurs en tirent, similaire à celle de Malblanc citée ci-dessus, est que le français, plus riche en métaphores, a tendance à partir du plan de l'entendement pour créer ses images et donc à être plus abstrait. La distinction entre MÉTAPHORE et IMAGE DIRECTE comme outil différentiel se précise par la suite chez Darbelnet. Elle souligne une différence entre l'image indirecte basée sur la comparaison et l'image directe qui est une transcription directe du réel, distinction

que la critique littéraire néglige de faire selon Darbelnet. La métaphore est une image indirecte, elle fait appel à une opération de l'esprit, alors que l'image directe a recours au réel (1969a:93; 1977b:4; 1983b:11). L'exemple d'une image directe auditive à laquelle Darbelnet revient constamment est la traduction d'une phrase de L'étranger de Camus: la plainte des tramways (métaphore) rendue par the screech of the streetcars en anglais (image directe).

3.2. Les dichotomies liées à la traduction

3.2.1. Le grammatical et l'idiomatique

La dichotomie entre GRAMMATICAL et IDIOMATIQUE apparaît bien après la publication de la SCFA, dans le cadre des critères de la traduction. Bien que Darbelnet déclare dès les premiers écrits qu'une traduction doit être "correcte" et "idiomatique", l'auteur ne précise pas ce qu'il entend par idiomatique. Mais, dans un premier temps, on peut établir un rapprochement entre la dichotomie grammatical et idiomatique et ce que Vinay et Darbelnet appellent les SERVITUDES et les OPTIONS. Les deux oppositions de termes se recouvrent en partie, bien que, comme nous le verrons, l'idiomatique ne correspond pas nécessairement à des options. Les servitudes imposées par la structure de la langue caractérisent les faits de grammaire, alors que les options qui comportent des

choix relèvent de la stylistique. La stylistique externe ou comparée, nous dit-on dans la SCFA, qui s'attache à reconnaître les démarches des deux langues en les opposant l'une à l'autre, traite à la fois des servitudes et des options. Par démarche, les auteurs entendent "l'exploitation de certaines préférences dans la présentation des faits et qui relève, jusqu'à un certain point, de l'option". En fait, ajoutent les auteurs, beaucoup de démarches caractéristiques d'une langue sont des servitudes. Or, les tournures idiomatiques sont des cas concrets de démarche (1958:7, 33, 201).

C'est dans le contexte de la traduction que Darbelnet va préciser la nature et le rôle de cette distinction entre grammatical et idiomatique. Il constate en effet qu'une phrase peut être grammaticale sans être idiomatique, c'est-à-dire sans être "conforme aux tendances de la langue, à ses préférences pour certains emplois des moyens dont elle dispose" (1968a:44). En essayant de préciser les caractéristiques d'une traduction médiocre, il remarque qu'elle "porte atteinte au génie de la langue" (1968a:44), c'est-à-dire à ce qui est idiomatique. Le génie correspond à "la façon dont une langue agence les mots et les choisit" en fonction de la situation (par exemple: l'emploi de la tournure impersonnelle pour les avis administratifs en français de préférence à l'impératif). Le "génie" touche également à la

façon dont la langue découpe la réalité: par exemple le français distingue entre tailler un morceau de bois et aiguiser un couteau là où l'anglais utilise un même verbe: *sharpen*; l'expression aiguisoir à crayons constitue donc une impropriété en découpant la réalité à l'anglaise (1968a:44). La distinction entre grammatical et idiomatique se définit donc par rapport à l'usage reçu et touche par conséquent des questions d'usage et non de choix libre sur le plan lexicologique et stylistique.

Plus tard, toujours dans le domaine de la traduction, Darbelnet distingue un niveau idiomatique de traduction, à côté des niveaux sémantique et stylistique. L'idiomatique se définit par son opposition au grammatical, opposition qui se manifeste lorsqu'on a affaire à des "tours corrects au point de vue grammatical, mais qui ne sont pas conformes à la démarche de la langue". Ces tours, corrects mais non idiomatiques, sont particulièrement fréquents lorsque deux langues en contact influent l'une sur l'autre (1977a:9). On peut dire que le niveau idiomatique ne concerne pas les servitudes au même titre que les faits de structure qui relèvent du niveau grammatical, mais ne correspond pas tout à fait à des options non plus puisque c'est l'usage, tout arbitraire qu'il soit, et non le choix, qui dicte la préférence de la langue pour telle ou telle tournure. L'opposition de termes entre idiomatique et grammatical dans

le contexte de la traduction est donc avant tout un concept opératoire qui permet d'apprécier certains écarts de traduction qui ne relèvent pas du sens, mais de l'emploi des mots, non pas du point de vue de leur valeur expressive, mais par rapport aux habitudes langagières des usagers de la langue.

3.2.2. Nomenclature et discours

La dernière grande dichotomie de base créée par Darbelnet est celle qui oppose la NOMENCLATURE au DISCOURS. Cette dichotomie constitue un nouveau concept opératoire permettant de dégager l'interaction de la nomenclature du sujet traité et du vocabulaire qui encadre ces termes et assure leur enchaînement. Bien qu'elle trouve sa raison d'être dans le cadre de la traduction, elle concerne les aspects pragmatiques du langage et relève de l'analyse du discours en général.

A la fin de la SCFA, on trouve deux pages qui traitent de la nomenclature dans le contexte du texte. Il s'agit, selon les auteurs, de mots-clés "qui prennent une importance particulière du fait qu'ils sont au service des idées essentielles du message" (1958:273). C'est évidemment le cas des termes de spécialité dans un passage technique. Mais, selon les auteurs, il peut également s'agir de mots ordinaires qui servent à créer une certaine impression. Cette impression

peut être analysée et expliquée par un concept plus général qui correspond à la "nomenclature" du morceau. Par exemple, des mots tels que *averse de soleil, blanc, éclatant, etc.* peuvent être utilisés dans un texte pour transmettre une impression de lumière. Cette impression doit être rendue dans la traduction par une équivalence d'effet. Par la suite, Darbelnet prend le terme "nomenclature" dans son acception reconnue de "liste de termes particuliers à un sujet" et il l'opposera à la notion de discours (1979a:26).

La notion de discours n'est pas vraiment définie en tant que telle par Darbelnet. Elle intervient uniquement dans l'opposition à nomenclature, pour désigner les éléments qui servent à actualiser les termes de la nomenclature, en les encadrant, afin de les communiquer sous la forme organique d'un texte (1982a:58 et s.). Sans traiter du discours comme tel, les auteurs de la SCFA avaient déjà utilisé le terme à plusieurs reprises en discutant les articulations de l'énoncé. Dans le cadre de cette discussion, ils soulignent notamment l'importance des charnières, marques linguistiques de l'articulation, qui sont souvent implicites en anglais et qui doivent être explicitées en français, entre autres par des mots outils (1958:220 et s.).

Dans ses études sur le discours juridique (1979a; 1982a), Darbelnet pousse l'analyse du discours beaucoup plus loin.

Les éléments de discours sont constitués, d'une part par les mots outils ou charnières, qui jouent un rôle de structuration essentiel pour assurer l'articulation indispensable au déroulement du discours, mais également par d'autres faits de grammaire et par des choix lexicaux. Un exemple de mot outil est l'emploi de *à raison de* au lieu de *en raison de* dans un texte juridique (1982a:57). Parmi les faits de grammaire on peut citer l'emploi du passif qui, dans le langage juridique, entraîne des tours syntaxiques qui lui sont propres (ex.: *Sont abrogées toutes dispositions contraires au présent décret -* 1982a:58). Les faits de discours touchent également le lexique lorsque certains mots usuels sont utilisés dans un sens technique pour répondre aux exigences du sujet traité (par ex.: *justifier* au sens de *prouver* dans un contexte administratif tel que *Tout candidat doit justifier du diplôme de...* - 1982a:56).

Ces éléments de discours, qui constituent l'entourage rédactionnel de la nomenclature, doivent répondre à certaines exigences sur le plan de la forme qui représentent des servitudes auxquelles le rédacteur doit se soumettre. En effet, le discours sert à caractériser un type de texte et ne varie pas en fonction des choix personnels du rédacteur, mais il est commandé par le sujet traité. Chaque discours de spécialité a donc sa propre "stylistique" (1982a:54), ou sa propre tonalité, dans le sens que, parmi les options

qu'offrent les ressources de la langue, le traducteur doit choisir celle qui s'accorde le mieux à son sujet pour créer un effet équivalent dans la LA sur le plan de la tonalité.

3.3. Les dichotomies lexicales

A côté des dichotomies qui opèrent au niveau du message ou qui sont reliées au processus de la traduction on trouve chez Darbelnet une série de dichotomies classificatoires qui s'appliquent spécifiquement au lexique et rentrent donc dans le cadre de la lexicologie différentielle.

3.3.1. Les catégories sémantiques

Les catégories sémantiques qui classifient le sens des mots en opposant le sens propre et figuré, intellectuel et affectif, l'inhérence et la relation, les génériques et les spécifiques et aussi le sens général et le sens technique sont également traitées comme des dichotomies par Darbelnet (1969a:139; 1970b:98; 1971b:22;). Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, chaque paire de termes en opposition, que Darbelnet appelle dichotomie, constitue une catégorie descriptive servant à délimiter les concordances et les différences entre des unités lexicales dont les aires sémantiques se recouvrent en partie. Ce sont des écarts d'équivalence qui affectent aussi bien les noms que les verbes

et les adjectifs. Ces dichotomies, entre sens propre et figuré, sens intellectuel et affectif et, dans le cas des adjectifs, entre l'inhérence et la relation, se recourent dans de nombreux cas, une catégorie en recouvrant une autre: ainsi le sens propre est d'habitude intellectuel de même que les adjectifs qui marquent la relation. Mais, selon l'auteur, les exceptions existent et même si les différentes catégories coïncident dans la majorité des cas, elles permettent de jeter un autre éclairage sur les mots. L'exemple d' hostile, déjà mentionné dans le chapitre précédent, dont le sens intellectuel en anglais doit se rendre en français par ennemi, sera repris plus tard par Darbelnet pour illustrer le fait qu' hostile est uniquement adjectif d'inhérence en français alors qu'en anglais hostile est à la fois adjectif d'inhérence et de relation, se traduisant en français par ennemi dans ce dernier cas (1988a:2).

On peut également mentionner, dans le cadre de la catégorie d'aspect, l'opposition établie par Darbelnet entre les mots VECTORIELS qui ont "une orientation déterminée", comme le verbe prendre en français, et les mots AMBIVALENTS qui comportent une double orientation, soit le verbe to take en anglais qui signifie porter aussi bien que prendre (1958:82; 1971b:20).

3.3.2. Motivé et arbitraire

Toujours dans le cadre de la lexicologie différentielle, Darbelnet souligne à plusieurs reprises la faible motivation des mots français par rapport aux mots anglais pour expliquer le caractère polysémique du français. Dans un article intitulé la "caractérologie linguistique", c'est-à-dire l'étude des caractères d'une langue, Darbelnet oppose la notion de motivation à celle d'arbitraire pour insister sur le fait que le rapport entre la forme et le sens des mots est moins motivé, c'est-à-dire plus arbitraire, dans le cas des termes généraux. Ceux-ci peuvent ainsi accueillir des sens nouveaux beaucoup plus facilement que les termes particuliers. On peut constater de nombreux cas où les sens d'un mot général français sont rendus par différents mots en anglais où prévaut la particularisation. L'exemple de billard qui peut désigner selon le contexte le jeu (billiards en anglais), la partie (billiard game) la table (billiard table) ou la pièce (billiard room) illustre, parmi d'autres, ce caractère arbitraire du mot français qui peut prendre plusieurs sens par "économie lexicale", le contexte suffisant à expliciter chaque sens particulier (1977b:3; 1973a:176; 1970b:96; 1971b:22; 1980a:324).

3.3.J. Sous-caractérisés et surcaractérisés

Ce n'est que plus tard que la notion de "surcaractérisation" empruntée à Malblanc amène Darbelnet à concevoir une nouvelle dichotomie dans le cadre de la lexicologie différentielle entre les termes SOUS-CARACTERISÉS et SURCARACTERISÉS. Comme nous l'avons signalé dans le premier chapitre, Darbelnet utilise dans un premier temps le terme surcaractérisé pour désigner des mots très particuliers qui s'opposent à des mots très généraux dans l'autre langue (par exemple manche, anse, manette et manivelle, qui peuvent correspondre à handle suivant le cas, sont tous surcaractérisés par rapport à celui-ci - 1971b:23). Darbelnet cherche ensuite à définir la "caractérisation" qu'il se refuse à associer à la spécificité, car ce serait reprendre la dichotomie entre spécifiques et génériques. Darbelnet dira alors que la caractéristique d'un terme surcaractérisé est d'avoir "plus de relief" ou de caractérisation que le terme auquel il s'oppose dans l'autre langue. Par exemple, curb et sill sont plus caractérisés que bordure (de trottoir) et rebord (de fenêtre). De même l'anglais peut caractériser les différents aspects de la notion de bord par des termes tels que edge, border, rim, brim, etc., mais n'a pas d'équivalent général à bord (1973a:176 et s.). Il semble donc que la notion de caractérisation telle qu'elle est envisagée ici ait été conçue dans une optique différentielle; un terme

est sous-caractérisé ou surcaractérisé par comparaison avec son ou ses équivalents dans l'autre langue (3).

3.4. Autres oppositions de termes

A côté de ces oppositions de base, la plupart présentes dans la SCFA (l'opposition entre surcaractérisés et sous-caractérisés ne s'y retrouve pas) et reprises ensuite par Darbelnet en tant que dichotomies, on trouve dans la SCFA une série d'oppositions de termes qui tombent sous la notion générale d'ÉCONOMIE (4). Une langue procède avec économie, nous dit-on dans la SCFA "quand elle réussit à exprimer la même chose qu'une autre langue avec des moyens plus réduits" (1958:8). L'AMPLIFICATION est le contraire de l'économie et peut s'exercer, dans une langue comme dans l'autre, sur le plan lexical ou syntaxique (ex.: la détente: the easing of tensions; to walk off his emotion: pour calmer son émotion en marchant - 1958:183 et s.). Chaque langue pratique l'économie avec des procédés différents: l'anglais est plus concis sur le plan du réel, grâce à l'emploi des prépositions et des postpositions; le français est plus rapide sur le plan de l'entendement, notamment lorsqu'il remplace la subordonnée en anglais par un infinitif ou par un nom (before I go: avant de partir ou avant mon départ) (5).

Le DÉPOUILLEMENT et la CONCENTRATION sont des cas

particuliers d'économie; au dépouillement s'oppose l'ÉLABORATION, à la concentration la DILUTION. Ces termes décrivent les différentes façons dont s'effectue le passage d'une langue à l'autre dans le cadre de la traduction, bien qu'ils ne fassent pas partie des sept passages principaux recommandés dans la SCFA comme procédés de traduction. La mise en opposition de ces termes sert à caractériser le comportement d'une langue par rapport à l'autre sur le plan du lexique et de l'agencement. Par exemple, lorsqu'un même signifié correspond à plusieurs signifiants dans une langue et pas dans l'autre, il y a dilution dans une langue et concentration dans l'autre (*Les mauvaises herbes: Weeds - 1958:183*). La concentration et son contraire sont uniquement une question de forme qui relève du lexique et, dans certains cas, de la syntaxe (1958:131). L'élaboration, dont le procédé inverse est le dépouillement, correspond à une variation stylistique d'ordre lexical ou syntaxique, qui fait qu'un énoncé peut aboutir à une expression plus complexe, soit pour obtenir un certain effet (langue littéraire), soit pour satisfaire certaines exigences techniques. Elle est liée aux niveaux de langue et s'exerce surtout dans le sens anglais-français (ex.: *Would you...: Auriez-vous l'amabilité de... pour Pourriez-vous... - 1958:193 et s.*).

La SCFA mentionne également l'ÉLLIPSE comme un facteur d'économie syntaxique largement utilisé en anglais (1958:185).

L'ellipse a pour contraire la REPRÉSENTATION, qui caractérise principalement l'emploi des pronoms en français. Le français, qui est une langue liée, a besoin de représenter le complément du verbe par un pronom tandis que l'anglais sous-entend ce complément. Cette opposition est reprise dans Pensée et structure qui compare la représentation dans les deux langues en soulignant les cas où le français procède par représentation et l'anglais par ellipse. Darbelnet y fera allusion par la suite parmi les notions étudiées dans le cadre de la grammaire différentielle, la représentation, notamment dans le cas des pronoms, permettant de voir comment les personnes et les objets sont "représentés" dans les deux langues (1971c:D-4).

Nous trouvons aussi quelques oppositions de termes empruntées à la linguistique auxquelles la SCFA fait brièvement mention et qui interviennent par la suite dans le cadre de la grammaire différentielle. Vinay et Darbelnet font allusion à l'ACTUALISATION qui est définie dans la SCFA comme le "mécanisme qui consiste à transformer un VIRTUEL en ACTUEL" (1958:4, 16). Plus loin, ils se réfèrent à la distinction saussurienne entre langue et parole pour définir l'agencement comme l'actualisation du lexique (1958:93). Plus tard, Darbelnet verra dans le discours l'actualisation des termes de la nomenclature (1982a:58). Enfin, en examinant la façon dont l'actualisation se manifeste dans les deux langues, Darbelnet

montre qu'elle est souvent EXPLICITE en anglais et IMPLICITE en français en donnant l'exemple de l'actualisation par l'article dans l'énoncé *The man drinks* tel qu'il s'oppose à *Man drinks*, alors que le français n'offre qu'un équivalent *L'homme boit* pour désigner soit l'homme en général soit un homme en particulier (1971c:D-5).

L'explicitation, définie dans la SCFA comme un "procédé qui consiste à introduire dans la LA des précisions qui restent implicites dans la LD, mais qui se dégagent du contexte ou de la situation" (1958:9), nous mène à considérer une dernière opposition, entre GAIN et PERTE. Il y a gain "lorsque la traduction explicite un élément de la situation que LD laisse dans l'ombre", cette explicitation pouvant être d'ordre sémantique ou structural (par exemple: *to land* a pour équivalents *débarquer* ou *atterrir* qui sont plus précis, et *Walk in* est moins explicite que *Entrez sans frapper* - 1958:163 et s.). Par contre, "dans le passage de LD à LA, il y a perte (ou entropie) lorsqu'une partie du message ne peut plus être explicitée, faute de moyens structuraux, stylistiques ou métalinguistiques" (1958:12). Toute perte d'information, que ce soit au niveau du sens ou de la tonalité, devrait cependant pouvoir être récupérée grâce au procédé de compensation dont nous parlerons plus loin. Revenant brièvement sur ces notions par la suite, Darbelnet mentionne simplement que l'emploi d'un générique qui n'a pas

d'équivalent générique dans l'autre langue peut occasionner une perte d'information qui doit être compensée dans la traduction par une référence au contexte. Ainsi bell ne peut être traduit en français sans savoir s'il s'agit de cloche, de sonnette, ou d'autre chose (1971c:D-3).

3.5. Conclusion

Comme nous l'avons vu plus haut les "dichotomies" ou oppositions de termes représentent un outil d'analyse essentiel pour la méthode comparative. La dichotomie de base structure/pensée et, dans une certaine mesure, l'opposition plan du réel/plan de l'entendement peuvent être considérées comme les prémisses sur lesquelles repose l'analyse comparative. Elles servent également de principes de base qui expliquent la nécessité d'avoir recours à certains procédés de traduction lorsque la traduction littérale ne peut rendre le sens exact de l'énoncé. L'opposition grammatical/idiomatique, qui apparaît après la SCFA, servira à établir un des principaux critères d'une bonne traduction: respecter le "génie" de la langue, c'est-à-dire ses préférences pour certaines tournures qui sont plus conformes à sa démarche que d'autres qui peuvent être tout à fait correctes sur le plan grammatical. Après la SCFA, Darbelnet se concentrera surtout sur les dichotomies qui servent à dégager des différences de sens entre des unités lexicales données pour équivalentes:

génériques/spécifiques; propre/figuré; inhérence/relation. Les oppositions de termes reliées à la notion d'économie (amplification/ économie; dépouillement/concentration; élaboration/ dilution), qui se recoupent en grande partie et ont plutôt une fonction descriptive, ne seront plus mentionnées par Darbelnet après la SCFA; mais elles interviennent cependant de façon implicite dans les critères qui servent de guide au traducteur qui doit veiller à ce que la traduction ne perde rien du texte original, tant sur le plan du sens que de la tonalité.

On peut conclure en disant que ce que Darbelnet conçoit comme des dichotomies sont en fait des oppositions de termes. Elles trouvent leur raison d'être dans la relation qui les oppose. Sauf dans le cas de la dichotomie entre nomenclature et discours, ces dichotomies sont conçues, par la mise en opposition des termes qui les constituent, comme des outils différentiels servant l'analyse comparative. Elles permettent d'expliquer le fait que chaque langue appréhende le monde selon ses ressources propres, deux langues données utilisant des moyens différents pour le faire, que ce soit au niveau des significations, de l'agencement du sens dans l'énoncé ou des nuances stylistiques.

CHAPITRE IV

LES PROCÉDÉS DE TRADUCTION

4.0. Introduction

Les procédés de traduction qui se trouvent dans la SCFA sont loin d'avoir l'importance que les critiques aussi bien que les utilisateurs de cet ouvrage semblent vouloir leur accorder, du moins si l'on se base sur la place qu'ils occupent dans les écrits de Darbelnet ultérieurs à la SCFA. Il n'en reste pas moins que celle-ci est présentée comme une méthode de traduction et que les procédés font partie intégrante de cette méthode.

Pour bien situer la place qu'occupent les procédés de traduction dans le cadre de la stylistique comparée il faut remonter aux circonstances qui ont occasionné la rédaction du manuel. En effet, c'est en réfléchissant sur les particularités de la langue de la signalisation routière, et en comparant la version traduite avec l'équivalent français créé indépendamment pour répondre à une situation semblable, que les futurs auteurs de la SCFA décident de la nécessité d'élaborer une méthode de traduction. En fait, la première conclusion qu'ils semblent tirer de ce petit voyage

interlinguistique est que seule la comparaison de deux textes rédigés directement dans leur langue respective en réponse à une situation semblable permet d'apprécier les difficultés de la traduction et d'éviter les lacunes que présente la traduction littérale.

Cette expérience amène Vinay et Darbelnet à conclure que le passage d'une langue à l'autre doit reposer sur une comparaison préalable des ressources qu'offre chaque langue en présence. Ils notent par la même occasion le rôle crucial que joue la traduction dans cette comparaison dont elle est à la fois la raison d'être et l'aboutissement. La traduction peut donc servir, entre autres, de procédé d'investigation au service de la stylistique comparée qui, à son tour, permettra au traducteur de comprendre comment procède une langue pour rendre le sens en faisant ressortir les caractères et le comportement des deux langues en présence. Traduction et stylistique comparée s'alimentent ainsi l'une l'autre dans un constant va-et-vient. En effet, pour dégager les lois de la stylistique, la comparaison des deux langues doit se baser sur des données équivalentes. Or, c'est cette reconnaissance des équivalences qui constitue un des problèmes majeurs de la traduction. Il faudra donc que cette comparaison permette de dégager des procédés qui seront utiles au traducteur en expliquant les mécanismes de la traduction. C'est à la lumière de ces remarques qu'il faut comprendre le rôle des

procédés de traduction que les auteurs de la SCFA dégagent de la comparaison du comportement des deux langues en présence pour formuler quelques principes ou préceptes généraux visant à aider le traducteur à effectuer le passage d'une langue à l'autre.

Nous retiendrons aussi de ces remarques préliminaires, par lesquelles les auteurs de la SCFA précisent leurs intentions, un premier principe qui sous-tend tous les autres et selon lequel l'équivalence des textes repose sur l'équivalence des situations. En effet, disent les auteurs, pour trouver l'équivalent idéal des signes du texte de départ, il faut chercher à dégager la situation qui a motivé la rédaction de ce texte et donc essayer de retrouver, au-delà des signes, une situation identique dans la LA. Les auteurs de la SCFA définissent d'abord la situation comme "la réalité concrète et abstraite que décrit l'énoncé" (1958:14). Il s'agit de reconstruire mentalement la situation décrite par l'énoncé en LD pour trouver ce que l'on dirait en pareil cas dans la langue d'arrivée afin de trouver l'expression équivalente. Plus loin, les auteurs diront que "le message est l'ensemble des significations de l'énoncé, reposant essentiellement sur une réalité extra-linguistique, la situation" dont l'interprétation "est fonction des connaissances métalinguistiques qui dominant le comportement social de chacun de nous" (1958:159 et s.). Dans le cas de

"l'équivalence" comme procédé de traduction, la situation informe le message dont l'interprétation repose sur la découverte d'une situation semblable dans l'autre langue. Lorsque cette réalité extra-linguistique n'a pas de correspondant dans la culture de la langue d'arrivée et donc ne fait pas partie des schèmes mentaux des usagers de la LA, il faut avoir recours à une adaptation, c'est-à-dire interpréter la situation de la LD en fonction de la culture de la LA. Les autres procédés intéressent plutôt l'interprétation du message dans leur contexte linguistique.

4.1. Les procédés reconnus

Les procédés de traduction, tels qu'ils sont présentés dans la SCFA, partent du principe que la traduction comporte, dans la plupart des cas, des choix entre plusieurs solutions, le rôle du traducteur étant d'opter pour la meilleure. Les procédés correspondent aux voies qui s'ouvrent à lui pour opérer ces choix.

Il devra tout d'abord choisir entre une TRADUCTION DIRECTE ou LITTÉRALE et une TRADUCTION OBLIQUE, dépendant de la difficulté du segment de texte à traduire. La traduction littérale s'impose lorsque le passage de LD à LA peut se faire mot à mot, ou, comme nous l'avons vu plus haut, lorsqu'il y a identité de structure et de point de vue entre les mots et

leur combinaison dans les deux langues. On peut alors dire que le sens structural qui se dégage des éléments de la structure et de leur agencement correspond au sens global dans les deux langues, comme dans l'exemple: *On entering the room, he saw him sitting at the table*: En entrant dans la pièce, il le vit assis à la table (1958:161).

Les deux procédés qui sont associés à la traduction littérale dans la SCFA, sont l'EMPRUNT et le CALQUE. Le traducteur peut devoir avoir recours à ces procédés dans le cas d'une lacune, souvent d'ordre métalinguistique, dans la LA. Les auteurs de la SCFA citent le cas de *coroner*, qui n'a pas d'équivalent parmi les magistrats français et doit donc se traduire par un emprunt, et de *science-fiction*, qui en français représente un calque de structure (1958:47 et s.). La SCFA ne fait que mentionner ces procédés, qui ne seront plus traités après comme procédés de traduction par Darbelnet. Les emprunts de forme et de sens ainsi que le calque seront étudiés dans le cadre de la lexicologie différentielle comme des facteurs qui peuvent mener à l'anglicisation de la langue avec, pour conséquence générale, l'appauvrissement de la langue emprunteuse.

Cependant, dans la plupart des cas, il faut recourir à une traduction oblique, soit que la traduction littérale soit impossible pour des raisons structurales, soit qu'elle ne rende

pas le sens exact de l'énoncé de départ. Les auteurs de la SCFA suggèrent quatre procédés pour aboutir à une traduction oblique: la transposition, la modulation, l'équivalence et l'adaptation. La transposition se fait sur des segments d'énoncés et sera essentiellement discutée dans le cadre de l'agencement, l'équivalence et l'adaptation concernent plutôt le message, et la modulation touche à l'un et à l'autre.

Nous limiterons notre discussion des procédés de traduction aux quatre procédés qui mènent à une traduction oblique puisque, d'après Darbelnet lui-même, les traductions obliques sont les seules qui soient significatives du point de vue de la langue et de la culture (1962a:8). Nous verrons d'abord brièvement la façon dont ces quatre procédés de traduction sont définis dans la SCFA et leur importance relative, pour voir ensuite la place qu'ils occupent dans les autres écrits de Jean Darbelnet.

4.1.1. La transposition

Alors que dans la traduction littérale, les unités de traduction de la LA sont de même nature ou de même espèce que celles de la LD, dans la transposition, qui représente un premier cas de traduction oblique, on remplace une partie du discours par une autre, sans changer le sens du message (1958:50). Par partie du discours les auteurs de la SCFA

entendent ce qu'ils appellent "les espèces grammaticales" qui correspondent aux classes de mots en langage courant.

La transposition, terme emprunté à Bally, s'applique également à la linguistique interne. Elle est facultative lorsqu'elle correspond à un choix stylistique, comme dans la traduction de *As soon as he gets up* qui peut se rendre en français par la traduction littérale *Dès qu'il se lève* ou par la transposition *Dès son lever*. Mais la traduction de ce dernier énoncé vers l'anglais exige une transposition obligatoire puisque les deux possibilités n'existent pas dans cette langue. La transposition est souvent obligatoire en français dans le cas de la caractérisation adverbiale, le français n'ayant pas à sa disposition le jeu complet des adverbes que possède l'anglais (par ex.: *He is reportedly in Paris; On dit qu'il est à Paris*), ou dans le cas où l'anglais utilise un adjectif pour modifier un substantif dans une locution verbale (*He makes good money; Il gagne bien sa vie*) (1958:126 et s.). La transposition s'accompagne souvent d'une modulation, comme c'est généralement le cas dans la traduction des avis et des affiches (ex.: *Staff only; Réserve au personnel* - 1958:100).

4.1.2. La modulation

La modulation, notion empruntée à Darmesteter, est liée

au fait que les mots de deux langues n'évoquent pas nécessairement le même aspect de la réalité qu'ils désignent. Elle souligne une différence d'éclairage, un changement de point de vue, que ce soit au niveau du lexique ou du message.

Les modulations lexicales font l'objet d'un classement à partir des points de vue qu'elles opposent: l'abstrait et le concret, la cause et l'effet, le moyen et le résultat (par exemple: firewood pour bois de chauffage - 1958:88 et s.). Cette classification correspond à celle qui caractérise les figures de rhétorique, synecdoque et métonymie en stylistique interne.

Les modulation lexicales sont figées dans la mesure où elles sont consignées dans les dictionnaires bilingues. Au niveau du message, Vinay et Darbelnet distinguent entre les modulations figées ou obligatoires et les modulations libres. Dans le cas des avis ou des affiches officielles (ex.: We deliver: Livraison à domicile - 1958:100), ou de certaines modulations figées syntaxiques (ex.: Vous l'avez échappé belle: You've had a narrow escape - 1958:240), on a affaire à des modulations fixées par l'usage qui s'imposent comme équivalences devant une même situation. La différence entre la modulation figée et la modulation libre n'est cependant qu'une question de degré. La modulation libre est une solution oblique qui ne s'impose pas d'elle-même mais qui correspond

néanmoins à une préférence de la langue pour une certaine tournure. C'est pourquoi Vinay et Darbelnet diront qu'elle est libre mais pas nécessairement facultative. Un exemple est le cas où la LA présente positivement ce que la LD présente négativement: *It is not difficult to show...*: Il est facile de démontrer... (1958:51). Il serait tout à fait correct, grammaticalement parlant, de dire *Il n'est pas difficile de démontrer...*, mais la démarche de la langue préfère la première solution. D'après les auteurs, cet exemple suggère que, dans de nombreux cas, la modulation libre tend, elle aussi, vers une solution unique, imposée par la pensée. Ceci tiendrait au fait que la modulation s'explique en partie par la métalinguistique, c'est-à-dire l'ensemble des schèmes sociaux et culturels qui influent sur la langue.

C'est ainsi que certains changements de points de vue sur le plan du message s'expliquent, selon les auteurs de la SCFA (1958:233 et s.), par la préférence du français pour le plan de l'entendement. La préférence de l'anglais pour le tour passif "qui conçoit le procès comme imposé au locuteur, qui reste passif" (1958:259 et s.), obligeant éventuellement le français à interpréter la réalité pour donner un tour actif à la phrase, donne lieu à des modulations actif-passif (1958:136 et s.). Le cas du passif comme exemple de modulation sera repris ultérieurement par Darbelnet dans une tentative d'expliquer la structure profonde des énoncés: l'agent,

sous-entendu dans la construction anglaise passive, devient explicite en français entraînant un bouleversement dans la structure syntaxique de la phrase (1966a:10 et s.).

4.1.3. L'équivalence

Lorsque la modulation au niveau du message se fige et apparaît dans les dictionnaires bilingues elle se range parmi les équivalences. La plupart des équivalences sont figées et font partie du répertoire des clichés, idiotismes, proverbes et autres expressions toutes faites que l'on peut trouver dans les dictionnaires. Ce n'est cependant pas toujours le cas, notamment en ce qui concerne certains clichés (He's an asset to the firm: C'est un précieux collaborateur), les "formules-reflexes" (Hold the fort!: Je vous confie la maison!), les proverbes qui n'ont pas d'équivalent reconnu dans l'autre langue, les affiches et avis officiels (Under new management: Changement de propriétaire) (1958:253 et s.), qui ne sont pas toujours faciles à reconnaître pour le traducteur.

Les auteurs de la SCFA abordent le problème de l'équivalence dans le contexte de la traduction par le biais de la situation. L'équivalence renvoie aux cas où une même situation est rendue par des moyens stylistiques et structuraux entièrement différents dans les deux langues données. En effet, ce qui différencie l'équivalence des

autres procédés c'est qu'elle échappe aux opérations habituelles de la traduction: elle s'impose du premier coup devant une situation donnée et s'oppose à l'analyse des éléments qui la composent (1958:52, 242). Ainsi les équivalences figées, qui font l'objet d'une reconnaissance globale liée à la situation, correspondent aux expressions qui se sont créées indépendamment dans chaque langue devant une même situation.

Le problème de l'équivalence se pose également dans le cas des allusions à un auteur, à un livre ou à un fait historique connu. Ces "allusions figées dans le message" ne sont pas toujours marquées (par des guillemets, etc.) et posent, non seulement un problème de traduction, mais aussi celui de leur dépistage qui ne dépend plus de la situation mais d'une excellente connaissance du patrimoine culturel de la langue de départ (1958:253 et s.). Il en est de même pour les allusions prestigieuses dans les textes publicitaires qui font allusion à des faits ou à des valeurs propres à une culture et pour lesquelles il n'est pas facile de trouver des allusions équivalentes (1958:244).

4.1.4. L'adaptation

Lorsque l'équivalence relève essentiellement du domaine de la métalinguistique, en faisant appel par exemple à des

traditions, coutumes ou valeurs particulières d'une nation, on a affaire à une adaptation. L'adaptation renvoie aux cas où "la situation à laquelle le message se réfère n'existe pas dans la LA, et doit être créée par rapport à une autre situation, que l'on juge équivalente" (1958:52 et s.). L'adaptation rapprochera donc des faits culturels différents qui jouent un rôle semblable par équivalence de situations. Une traduction qui négligerait de faire les adaptations nécessaires aboutirait à un calque sur le plan métalinguistique, c'est-à-dire à l'emprunt d'une donnée culturelle de la LD qui n'existerait pas dans la culture de la LA.

Les auteurs donnent, entre autres, l'exemple du "that" affectif en anglais qui souvent fait allusion à un fait bien connu du lecteur. Ainsi la remarque **Now we are ready for those cigars** fait allusion à l'usage de distribuer des cigares lors de la naissance d'un enfant aux Etats-Unis. Cet énoncé pourrait avoir comme équivalent métalinguistique en français **C'est le moment de payer une tournée**, qui correspond à une adaptation (1958:251).

4.2. La compensation

Dans le chapitre précédent nous avons vu, dans le cadre des oppositions de termes, que bon nombre de ces termes

caractérisent les façons dont peut se faire le passage d'une langue à une autre. Ils peuvent donc être considérés comme des procédés de traduction, étant donné qu'ils guident la démarche du traducteur au cours de l'opération de transfert. De fait, les auteurs de la SCFA désignent la dilution, la concentration, le dépouillement, l'explicitation, l'implicitation et l'étoffement comme des procédés dans le glossaire de la SCFA. Il en est un cependant, la compensation, que nous avons omis de mentionner dans le dernier chapitre parce que le terme ne s'oppose à aucun autre. Bien qu'elle ne fasse pas partie des sept passages principaux de la SCFA, la compensation est un véritable procédé, et en fait, peut-être le seul qui vaille la peine d'être retenu comme tel. Les auteurs de la SCFA semblent le reconnaître eux-mêmes lorsqu'ils déclarent:

...il est certain que ce procédé s'applique en fait à l'ensemble des techniques de traduction. D'un certain point de vue, en effet, tous les "passages" dont nous traitons dans ce Manuel et qui ne sont pas commandés par une servitude, relèvent de la compensation (1952:189).

La compensation est définie comme le "procédé qui vise à garder la tonalité de l'ensemble en introduisant, par un détour stylistique la note qui n'a pu être rendue par les mêmes moyens aux mêmes endroits" (1958:189). Ce procédé est lié au découpage du texte en unités de traduction. En effet, en tant que procédé d'exploration et de vérification, le

découpage permet de retracer les aspects stylistiques et sémantiques qui se superposent aux unités purement formelles pour donner le sens global du message. Toute perte de sens ou de tonalité doit être récupérée grâce au procédé de compensation. Qu'elle agisse au niveau du lexique, de la syntaxe ou de la stylistique, la compensation joue avant tout sur le plan de la métalinguistique, parce que le message ne peut être transmis tel quel pour des raisons d'ordre culturel. Elle relève de l'option dans la mesure où le traducteur a le choix entre plusieurs solutions pour rendre un effet stylistique par compensation. Les auteurs de la SCFA citent le cas du tutoiement en français, qui n'existe pas en anglais, et qu'il faudra rendre par des notations stylistiques familières en utilisant le prénom ou un surnom par exemple. Certains vulgarismes de syntaxe en anglais se rendront par une phrase disloquée en français. De même, la mise en relief par l'accent d'insistance en anglais peut se rendre en français par un tour syntaxique comme dans l'exemple suivant: I like your friend: Il est bien, votre ami (1958:191). L'équivalence métalinguistique qui mène à l'adaptation est également un procédé de compensation puisque la transmission du message, incompréhensible en LA pour des raisons d'ordre culturel appartenant à la LD, doit se faire par un détour qui fait appel à la culture de LA. Enfin, comme nous l'avons vu plus haut, c'est par ce procédé que le français peut compenser une perte sur le plan du réel par un gain sur le plan de

l'entendement (1958:188 et s.).

4.3. Les procédés après la SCFA

Un examen attentif des écrits de Darbelnet qui font suite à la SCFA montre que, par la suite, Darbelnet fait rarement allusion aux procédés de traduction en tant que tels. Par contre, il ne cessera de mettre en garde contre une traduction littérale qui ne tiendrait pas compte du sens global du message. Il insistera toujours sur le danger de considérer la littéralité comme un critère de bonne traduction en soulignant qu'il s'agit, non pas de traduire littéralement ou librement, mais exactement, en satisfaisant aux exigences de la LA tout en sauvegardant le sens et la tonalité du message original. Enfin, il mettra de plus en plus l'accent sur l'importance de la situation et sur l'adaptation aux faits de culture.

La transposition qui concerne essentiellement la structure de certains énoncés sera reprise dans Pensée et structure mais ne fera pas l'objet d'une analyse plus poussée dans le reste des écrits de Darbelnet.

La modulation sera mentionnée à quelques reprises, mais pas de façon systématique. Darbelnet suggère notamment d'utiliser la modulation pour créer des équivalences que les

dictionnaires n'ont pas enregistrées (1962a:9). Quelques années plus tard, il montre que l'analyse des composantes sémantiques des mots permet de souligner la différence d'éclairage qui existe entre deux désignations jugées équivalentes et fait un rapprochement avec le concept de modulation (1967a:19).

Darbelnet ne mentionne plus l'équivalence en tant que procédé de traduction après la SFCA. En fait, dans la mesure où elle est figée, l'équivalence ne peut pas vraiment être considérée comme un "procédé" de traduction. L'important est de reconnaître, par-delà l'expression, la situation qui y conduit. Un bon exemple est celui de *take one* mentionné dans la SCFA (1958:243), qui, analysé en unités de traduction, se traduirait par *Prenez-en un*, mais inscrit sur une boîte dans un magasin donnerait *échantillon gratuit*. Si Darbelnet ne traite plus l'équivalence comme un procédé de traduction, il accorde néanmoins une grande importance à la notion de situation. En effet, c'est la situation qui dicte certaines préférences stylistiques, comme le choix du style impersonnel dans les avis administratifs par exemple. On pourrait également inclure de nombreux cas d'équivalences dans la distinction entre l'idiomatique et le grammatical, montrant que l'usage peut, dans certaines situations, marquer une préférence pour une formule plutôt qu'une autre. D'autres cas d'équivalences, comme les allusions culturelles dans les

titres par exemple, que les auteurs de la SCFA traitent comme des "allusions figées dans le message", sont incluses plus tard par Darbelnet dans les faits de culture qui doivent être rendus par adaptation à la culture de la LA (1977a:12 et s.).

L'adaptation est souvent mentionnée dans le cadre de la linguistique différentielle, moins comme procédé que comme notion relevant de la stylistique qui renvoie à "l'étude des mots et des tours qui sont liés à des situations ou à des faits de culture" (1969a:136). Les différences de culture entraînent nécessairement des adaptations. Parmi les exemples qui renvoient à des faits de culture cités fréquemment on retrouve celui de *He lives on the wrong side of the tracks* ou *He walked two blocks north* (1) ou encore *beverage* qui donne *breuvage* au Canada mais qui ne correspond pas à une réalité de la vie quotidienne dans la culture hexagonale où l'on a pas l'habitude de prendre du thé ou du café avec son repas (1969a:137; 1970a:93; 1977a:12; 1980a:325). Selon Darbelnet, la reconnaissance et la traduction de ces faits de culture au sens sociologique du terme, qui désignent "la façon dont une communauté conçoit sa vie en commun", représentent une des tâches les plus difficiles pour le traducteur. La culture peut aussi être prise dans un autre sens et se référer aux allusions que les membres d'une communauté linguistique peuvent faire à un patrimoine culturel qu'ils partagent. On retrouve ici les allusions figées dans le message dont nous

avons parlé plus haut, pour lesquelles il faut trouver des allusions équivalentes, qui, dans de nombreux cas, correspondent à une adaptation. Darbelnet cite entre autres les titres de film. Ainsi le titre du film *All the President's men* fait allusion à la comptine Humpty Dumpty où l'on parle de "All the King's horses and all the King's men cannot put Humpty Dumpty [sic] together again." Cette référence qui fait partie du patrimoine populaire anglo-saxon est perdue dans la traduction française du titre *Hommes du Président* (1977a:13).

Le principe de la compensation est repris par Darbelnet dans le cadre des niveaux de traduction (1977a). La compensation permet avant tout d'éviter certains écarts stylistiques en recréant la tonalité globale du message. Cette tonalité tient à la présence de certains mots qui évoquent un niveau social ou un domaine d'activité et peut être rendue par compensation, par d'autres mots, à un autre endroit du texte. Plus tard, un phénomène tel que l'emploi du passif dans le discours juridique, qui sert à suppléer à l'absence du pronom indéfini dans la langue juridique, sera également présenté comme un cas de compensation (1982a:58).

Nous pouvons ainsi constater que dans l'oeuvre de Darbelnet, postérieure à la SCFA, les procédés de traduction n'ont plus le rôle normatif qu'ils ont tendance à avoir dans

la SCFA. C'est que la linguistique différentielle adopte un autre point de vue: elle n'est pas une méthode de traduction mais une méthode d'analyse; elle ne prescrit pas mais elle décrit, elle compare, elle constate. Les "procédés" correspondent donc plutôt à des constatations de fait, visant à souligner la façon dont s'effectue le "passage" d'une langue à l'autre pour répondre aux critères d'une bonne traduction. Ils perdent en quelque sorte de leur importance pour être englobés dans cette notion de critères, qui voit plutôt la traduction comme un processus à plusieurs niveaux, ayant chacun leurs propres exigences, lesquelles sont informées par les observations faites dans le cadre des différents "secteurs" de la linguistique différentielle.

CHAPITRE V

CONTRIBUTION PÉDAGOGIQUE DE LA LINGUISTIQUE DIFFÉRENTIELLE

5.1. Les critiques de la SCFA comme méthode de traduction

Comme en témoignent les pages qui précèdent, l'oeuvre de Jean Darbelnet après 1958 représente incontestablement une évolution par rapport à la SCFA. Reste à faire le bilan de cette contribution. Pour ce faire, nous commencerons par passer rapidement en revue certaines des critiques les plus pertinentes qui ont été proférées contre la SCFA pour voir dans quelle mesure Darbelnet y apporte une réponse dans la suite de son oeuvre. La deuxième partie de ce bilan tentera de montrer l'utilité de la méthode comparative comme guide pédagogique, surtout depuis qu'elle a été remaniée par Darbelnet dans le cadre de la linguistique différentielle. Nous prendons pour exemple un cours d'initiation à la traduction dans le contexte d'un programme de français langue seconde.

La plupart des écrits de Jean Darbelnet, dispersés dans diverses revues, n'ont jamais fait l'objet d'une étude globale, sauf dans des domaines particuliers et limités comme les faux amis, les emprunts ou les néologismes. Ils n'ont

donc pas été beaucoup critiqués. En examinant l'oeuvre de Darbelnet postérieure à 1958 à la lumière des critiques de la SCFA, nous pourrions cependant mieux apprécier l'évolution de sa réflexion. Etant donné que ce chapitre a pour principal objectif d'évaluer l'utilité de la méthode comparative dans le cadre de l'enseignement de la traduction pédagogique, nous nous concentrerons sur les points critiques qui touchent de loin ou de près cet aspect de l'oeuvre de Jean Darbelnet.

Une première critique touche la terminologie de la SCFA (cité dans Vinay, 1983; Darbelnet, 1983a,b). Certains critiques reprochent à Vinay et Darbelnet la création de néologismes. Il est vrai que les auteurs de la SCFA créent un nombre considérable de notions pour lesquelles ils doivent trouver des désignations nouvelles, ce qui rend l'utilisation de la SCFA difficile d'accès pour les étudiants. On reproche également aux auteurs l'emploi de termes vieillis et enfin une interprétation erronée de certaines notions saussuriennes. A ceci Vinay répond par une boutade: "Ils auraient pu dire qu'ils n'ont pas trouvé saussure à leurs pieds." (1983:420). Darbelnet, quant à lui, comme nous l'avons souligné plus haut, s'est petit à petit détaché de la terminologie saussurienne. Il ne reprend que quelques notions générales à la SCFA (le sens, la valeur, la tonalité, les catégories sémantiques, l'aspect). Il s'emploie ensuite à redéfinir ces notions pour les rattacher à un secteur précis de la linguistique

différentielle afin d'en circonscrire l'objet d'étude: l'étude du sens dans le cadre des catégories sémantiques fait l'objet de la lexicologie, celle des valeurs et de la tonalité relève de la stylistique, la grammaire s'occupe des faits de structure. D'autre part, il simplifie la terminologie en éliminant un nombre de notions que nous avons traitées sous le titre d'oppositions de termes et que les auteurs de la SCFA assimilent à des procédés de traduction: la concentration, la dilution, l'amplification, etc. Parmi les sept "passages" principaux, la modulation et l'équivalence disparaissent pour être intégrées dans la distinction entre le grammatical et l'idiomatique. Dans une certaine mesure, Darbelnet adapte également sa terminologie à la linguistique moderne. Le terme "métalinguistique", par exemple, n'est plus utilisé pour désigner des faits de culture. Il parle des "paramètres" (1) de la traduction (1977a:16), et s'intéresse à l'analyse des faits de "discours" (1979a; 1982a). De manière générale, on peut dire que le cadre analytique de la linguistique différentielle est mieux délimité et qu'elle forme un système plus cohérent dont la terminologie est plus maniable.

Une deuxième critique vise la stylistique comparée comme méthode de traduction. Delisle (1984) notamment met en question la pertinence du modèle comparatif comme instrument de formation en pédagogie de la traduction professionnelle. Cette mise en question a deux volets que nous examinerons

brièvement tour à tour; d'une part, la valeur opératoire des procédés de traduction et, de l'autre, le fait que la SCFA intéresse des faits de langue et non des faits de discours. Les procédés, dit Delisle, "sont des étiquettes accolées à des résultats. [...] Ne facilitant ni l'analyse d'un message ni sa restitution, ils ne peuvent pas avoir valeur de règles pratiques de traduction" (1984: 88, 89).

Notons tout d'abord que Darbelnet (1983a,b) se refuse à voir une méthode de traduction dans la SCFA, malgré son titre (2). Il la considère plutôt comme un répertoire systématique des différences caractéristiques entre les deux langues dont elle traite. Il n'est pas moins vrai que les procédés de traduction sont introduits dans la SCFA comme "les procédés techniques auxquels se ramène la démarche du traducteur" (1958:46). Bien que leur rôle dans la SCFA soit d'abord descriptif - ils décrivent la manière dont chaque langue procède pour rendre le sens dans certains cas bien spécifiques -, les auteurs en déduisent aussitôt certains principes quant au fonctionnement respectif de chaque langue qui doivent guider le traducteur dans la recherche d'équivalences. Il faut donc reconnaître que les auteurs de la SCFA ont tendance à formuler des préceptes à partir de simples constats déduits de l'analyse des exemples. Ce qui relève de l'observation des faits devient ainsi un "mécanisme" à acquérir, fondé sur des principes qui ont force de loi. Un

bon exemple est celui de la modulation qui, de simple constatation de fait, devient un procédé décrivant non plus la façon dont le système fonctionne mais la façon de le faire fonctionner (1962a:9).

Quoi qu'il en soit, nous avons vu que la linguistique différentielle fait rarement allusion aux procédés de traduction, du moins en termes de lois régissant le passage d'une langue à l'autre. Elle analyse la démarche suivie plutôt qu'elle ne dicte la démarche à suivre. Darbelnet se contente de signaler, dans les premiers textes qui suivent la publication de la SCFA, les procédés auxquels on peut avoir recours pour effectuer certains passages, notamment dans le cas de la transposition et de la modulation. Par la suite, la modulation sera intégrée dans la distinction entre le grammatical et l'idiomatique, qui permet d'apprécier si le passage est conforme à la démarche de la langue, c'est-à-dire à l'usage tel qu'il s'impose aux utilisateurs dans certaines situations. Au lieu de proposer des procédés de traduction, la linguistique différentielle informe les critères de la traduction en classant les écarts à éviter selon leur nature et leur degré pour chaque niveau de traduction - sémantique, stylistique et idiomatique (qui s'oppose au grammatical) - qui se rattachent aux trois niveaux d'analyse dégagés par la linguistique différentielle. Ainsi tout en soulignant les aspects de l'analyse qui peuvent être d'une aide au

traducteur, la linguistique différentielle ne se propose en aucune façon d'offrir à celui-ci une "méthode de traduction", mais plutôt une méthode d'analyse qui lui permette de comparer les ressources lexicales et stylistiques des deux langues.

Le deuxième volet de la critique de Jean Delisle touche au fait que la SCFA est trop axée sur des faits de langue pour pouvoir rendre compte de la complexité de l'activité traduisante qui s'opère au niveau du discours. Il est vrai que, par sa démarche, la SCFA est amenée à comparer des paires d'équivalences, hors contexte dans la plupart des cas. L'objectif de la SCFA, rappelons-le, est de rapprocher les deux langues traitées "pour étudier leurs divergences à propos d'un même énoncé" (Vinay, 1983:421), afin d'analyser les différences - dans une large partie formelles - et de les classer. Par contre, s'il est vrai que le corpus qui fait l'objet de l'analyse est constitué d'unités lexicales et de segments d'énoncés présentés par paires d'équivalences, les auteurs de la SCFA insistent constamment sur l'importance du contexte qui relève de la parole: c'est le contexte qui détermine le sens des unités de traduction. Ceci dit, il faut peut-être voir un certain a priori implicite dans la démarche adoptée par les auteurs de la SCFA, confirmé par la remarque de Vinay selon laquelle la liberté d'action du traducteur est limitée, étant donné que les servitudes portent non seulement sur le lexique et la syntaxe mais également sur les

faits culturels et conceptuels (1983:423). Ce point de vue peut expliquer en partie le fait que les auteurs s'attardent surtout à décrire les contraintes structurelles et contextuelles qui limitent les choix du traducteur, même s'ils insistent sur les possibilités d'options. Il faudrait néanmoins distinguer entre la collecte d'exemples qui sert la méthode comparative et son application à la traduction. La traduction est un procédé d'investigation pour les auteurs de la SCFA, dans la mesure où elle leur offre une source de données prêtant à l'analyse. Le but est d'abord de cataloguer les unités lexicales selon un système de classification cohérent et limité. L'analyse porte ensuite sur des énoncés plus étendus pour souligner les contraintes structurelles qui caractérisent l'agencement dans les deux langues, pour finalement dégager certains principes sur le comportement des deux langues lors de l'opération de transfert.

La linguistique différentielle obéit au même principe d'analyse. Le but est de comparer les deux systèmes linguistiques tout en essayant de mieux circonscrire le champ d'étude en simplifiant les classifications pour les rendre plus faciles d'accès. Par contre, bien que Darbelnet souligne l'intérêt des données de la linguistique différentielle pour le traducteur, il ne réduit pas l'opération traduisante à une confrontation d'équivalences comme les auteurs de la SCFA ont peut-être tendance à donner l'impression de le faire.

L'observation des faits de langue qui permet de comparer les ressources lexicales et stylistiques des deux langues repose sur une méthode d'analyse qui ne prétend pas résoudre les problèmes de traduction mais souligner certaines difficultés. Avec les années, Darbelnet accorde plus d'importance à l'interprétation des faits de culture, à l'adaptation au public pour lequel on traduit et à l'intention qui sous-tend le message. Il insiste sur la restitution de la "tonalité" du message de la LD, c'est-à-dire les niveaux de langue et les connotations socio-culturelles, dans la LA. Ceci pour dire que la solution de problèmes par "procédés" fait place à la recherche d'éléments contextuels et situationnels qui peuvent influencer sur l'interprétation du sens, préoccupations qui rejoignent davantage celles du traducteur professionnel.

Il reste évident, d'après les remarques qui précèdent, que l'objet d'étude de la SCFA et, dans une large mesure, de la linguistique différentielle, porte avant tout sur la comparaison des deux systèmes linguistiques et sur leur comportement respectif dans un nombre de situations données. On peut en conclure, comme le fait Delisle, que ni la stylistique comparée ni la linguistique différentielle ne constituent à proprement parler une méthode de traduction apte à former des traducteurs professionnels, étant donné qu'elles ne rendent pas compte de l'activité traduisante comme une série d'opérations complexes tant au niveau de

l'interprétation du sens que de sa reformulation pour les besoins de la communication. L'utilité de cette méthode pour le traducteur de profession reste trop limitée. Nous avons dit au début de cette étude, reprenant la formule de Saussure, que c'était le point de vue qui créait l'objet d'étude. Or, l'intention pédagogique de la SCFA ne fait pas de doute et le point de vue adopté par les auteurs montre clairement que la méthode comparative est avant tout destinée aux étudiants qui s'initient aux principes de la traduction ou qui perfectionnent leur langue seconde. D'ailleurs, la plupart des écrits de Darbelnet qui précèdent et qui suivent immédiatement la publication de la SCFA y font mention (1962a; 1963b; 1964a;). Cette intention pédagogique se retrouve également dans la linguistique différentielle (1973a) et explique la préoccupation majeure de l'auteur: démontrer que chaque langue a son propre génie, et, donc, combattre la littéralité en apprenant à l'apprenti traducteur à se détacher de la forme de la LD pour remonter à l'idée qu'elle exprime et retrouver l'expression équivalente dans la LA. C'est dans cette optique que doit se comprendre la dichotomie, si souvent professée par Darbelnet, entre la structure et la pensée, ou la forme et le sens; les équivalences formelles entre les deux langues étant rares, la première tâche de la méthode comparative sera de découvrir en quoi consistent ces différences et comment le comportement respectif de chaque langue peut s'expliquer par certaines caractéristiques qui lui

sont propres.

Il faut noter cependant que Darbelnet (1971a,b) mettra également l'accent sur l'apport de la linguistique différentielle à la formation du traducteur professionnel, surtout dans le cadre d'un pays bilingue comme le Canada où la méthode comparative s'avère particulièrement utile pour combattre le danger des interférences aux niveaux lexical et structurel (emprunts de sens, calques de structure) par une analyse systématique du comportement respectif des deux langues (3). D'autre part, comme nous l'avons souligné plus haut, Darbelnet (1977a) aborde certains aspects de la traduction (le rôle du destinataire, l'intention de l'auteur, les implicites du discours) qui dépassent le cadre de la linguistique différentielle, montrant par là que, même si la traduction reste le champ d'application privilégié de la linguistique différentielle, celle-ci ne peut rendre compte du processus de la traduction dans toute sa complexité.

5.2. La méthode comparative et la traduction pédagogique

5.2.1. Traduction pédagogique et pédagogie de la traduction

C'est l'intérêt pédagogique de la méthode comparative, en particulier telle qu'elle a été remaniée par Darbelnet dans le cadre de la linguistique différentielle, que nous voudrions

souligner ici. Cet intérêt est indéniable, comme le souligne d'ailleurs Delisle, à condition, dit-il, de faire une distinction entre la traduction scolaire ou pédagogique, domaine d'application de la méthode comparative, et l'enseignement de la traduction qui vise à former des traducteurs professionnels. Delisle voit la traduction scolaire comme "une méthode destinée à faciliter l'acquisition d'une langue ou, pratiquée à un niveau supérieur, à perfectionner le style" (1984:41). Cette méthode peut constituer une étape préliminaire à la formation du traducteur mais ne doit en aucun cas être confondue avec la pratique de la traduction proprement dite. Le point de vue de Delisle sur la nature et les objectifs de la traduction scolaire doit se comprendre dans le cadre de l'opposition entre le transcodage et la traduction proprement dite, qui désigne l'opération traduisante du traducteur professionnel. L'objet de la traduction dans ce dernier cas est l'interprétation et la transmission du sens d'un texte dans un but de communication. L'opération traduisante est donc une fin en soi, alors que, dans le cas de la traduction pédagogique, la traduction n'est qu'un moyen de perfectionner les connaissances linguistiques de l'étudiant. A ce niveau, les exercices de traduction sont considérés comme des "exercices de transcodage" organisés autour de "formes linguistiques et non "d'un message ayant valeur réelle de communication" (1984:42). Le transcodage s'opère sur les significations au niveau de la langue,

celles-ci permettant de comprendre un énoncé hors contexte par la recherche des différentes acceptions d'un mot. C'est ici, selon Delisle, qu'intervient l'apport de la stylistique comparée comme la phase ultime de l'acquisition d'une langue seconde; elle apprend à traduire la langue par la confrontation des deux systèmes en présence et constitue ainsi une étape nécessaire à l'apprentissage de la traduction des textes. C'est à l'apport de la linguistique différentielle dans le cadre de la traduction pédagogique que nous allons consacrer le reste de ce chapitre, sans pour autant souscrire tout à fait au point de vue de Delisle quant à la fonction et aux objectifs de cette dernière.

Le terme de traduction pédagogique renvoie en fait à des pratiques pédagogiques assez différentes. Il serait peut-être utile de distinguer la traduction scolaire désignant les exercices de transcodage, servant au contrôle des connaissances, de même que le thème et la version traditionnels, de la traduction pédagogique telle qu'elle a été redéfinie plus récemment en didactique des langues. Ainsi lorsque J.-R. Ladmiral (1979) examine les arguments contre la traduction dans la pédagogie des langues, il parle de traduction scolaire dans le premier sens. La finalité pédagogique de la traduction scolaire, conclut-il, la réduit le plus souvent à "un test de performance censé fonctionner comme un test de compétence (compétence-cible et

compétence-source) et s'intègre à un ensemble, pédagogique, plus vaste", ce qui la définit comme un type de traduction particulier qui l'oppose à la traduction proprement dite, "qui est à elle-même sa propre fin" (1979: 41). D'autre part, la traduction pédagogique, telle qu'elle est envisagée dans le numéro spécial de la revue Le français dans le monde (Août/septembre 1987), intitulé "Retour à la traduction", témoigne d'un renouveau à la fois au niveau de la démarche et de la finalité de la traduction pédagogique dans le cadre de la didactique des langues. Cette nouvelle orientation se propose notamment d'emprunter la démarche formative de la pédagogie de la traduction dans le cadre des cours de langue, dans le but d'initier les étudiants à la pratique de la traduction comme acte de communication. Suggérant que le transcodage gêne l'apprentissage d'une langue seconde en réduisant la traduction à une simple "commutation des codes", K. Déjean le Féal (1987:107 et s.) propose une démarche identique à celle de la traduction professionnelle accompagnée d'une analyse comparée consécutive à l'acte de la traduction pour répondre à la finalité linguistique de l'exercice pédagogique.

5.2.2. Utilisation de la méthode comparative dans un cours de traduction pédagogique

C'est dans le même ordre d'idées que nous voudrions suggérer une approche vis-à-vis de la traduction pédagogique qui s'appuie sur la méthode comparative tout en initiant les étudiants à une pratique de la traduction qui réponde à des objectifs "fonctionnels" ou "communicatifs". Le contexte pédagogique dans lequel nous nous situons est celui d'un cours d'initiation à la traduction dans le cadre d'un programme universitaire de français langue étrangère ou seconde. Il s'agit bien de traduction pédagogique puisque l'objectif principal du cours reste de perfectionner l'expression écrite des étudiants dans la langue seconde.

Pour répondre à cet objectif, la pratique de la traduction se fait en général vers la langue seconde, ce qui n'est pas une démarche facile, ni même naturelle, puisque le traducteur professionnel traduit généralement vers sa langue maternelle. Pour des étudiants en situation d'apprentissage les difficultés se trouvent décuplées et l'objectif linguistique restera sans résultat si la démarche ne s'adapte pas à ces conditions de production. Même si la traduction ne se pratique qu'avec des étudiants avancés, qui ont en principe une bonne connaissance du lexique, qui maîtrisent adéquatement les structures grammaticales, et qui ont acquis un certain usage des tournures idiomatiques de la langue seconde, ceux-ci

n'ont généralement pas la compétence linguistique nécessaire pour bien rendre le sens dans la forme linguistique de la LA. Le terme "juste", la structure "appropriée" leur échappent lorsqu'il s'agit de réexprimer le message en langue d'arrivée. Ils avancent à l'aveuglette, ayant pour seul outil le dictionnaire bilingue, dont bien souvent ils constatent les lacunes. On leur demande de travailler au niveau du sens, en aval des contraintes formelles, alors qu'ils se situent en amont. Ils pensent en termes de vocabulaire, de grammaire et non de concepts, de contenus cognitifs, de "l'idée derrière le mot". Il leur est donc plus difficile de se détacher des structures de la LD que ce ne l'est pour un locuteur natif qui spontanément sait que "Ca ne fait pas français...".

La méthode comparative se justifie pleinement dans le cadre de cet apprentissage (4). En isolant les éléments à analyser sur la base de certaines catégories classificatoires, elle permet de procéder par étapes et par ordre de difficultés. L'exploration systématique des deux systèmes offre à l'étudiant une méthode d'analyse et un instrument de réflexion comparative lui permettant de comprendre les pièces du système et leur fonctionnement avant d'avoir à les utiliser. De plus, en encourageant la réflexion sur le comportement respectif des deux langues la méthode comparative lui permet de reconnaître certains points névralgiques, dont voici quelques exemples: au niveau du lexique, l'utilisation

du suffixe en anglais pour la formation de substantifs ou d'adverbes qui doivent se rendre en français par un groupe de mots; sur le plan syntaxique, l'expression du mouvement en français qui mentionne le résultat avant le moyen alors que l'anglais procède à l'inverse, et la distinction entre le mouvement et le déplacement qui exige l'emploi d'un verbe différent en français et non en anglais. L'étudiant apprend ainsi à se méfier des équivalences formelles et à adopter une approche analytique.

Le cours a également pour objectif d'initier les étudiants aux principes de la traduction. Il s'agit donc d'intégrer une composante théorique à la pratique, afin de permettre aux étudiants d'appréhender la complexité de l'opération traduisante, même si cet aspect théorique se limite à une réflexion générale sur la nature de la traduction. Ce second objectif vise aussi à valoriser la pratique de la traduction et à en souligner la fonctionnalité pour des étudiants qui décideront peut-être un jour de la choisir comme métier. La pratique de la traduction ne peut donc se limiter au simple "transcodage", lié à des objectifs strictement linguistiques de contrôle des connaissances ou d'acquisition d'automatismes, puisqu'elle vise à simuler l'activité traduisante, en tant qu'opération mentale complexe qui se joue à plusieurs niveaux, tout en restant un moyen d'améliorer les compétences linguistiques de l'étudiant.

Là encore, la linguistique différentielle offre à l'enseignant des lignes directrices: les niveaux de traduction (sémantique, stylistique, idiomatique, faits culturels, destinataire) lui offrent un cadre d'analyse logique; et les critères d'une bonne traduction proposés par Darbelnet après la SCFA peuvent orienter les critères d'évaluation de la traduction. La matière du cours n'est pas limitée à la linguistique différentielle, mais celle-ci sert d'appui à des exercices de traduction. En effet, il ne faut pas oublier les deux objectifs de ce cours, linguistique d'une part et fonctionnel de l'autre, qui s'opposent en quelque sorte et risquent de conduire à une certaine polarisation des finalités. Nous allons montrer comment la linguistique différentielle permet d'une certaine manière de réconcilier ces objectifs.

5.2.3. La démarche proposée

Nous décrirons ci-dessous la démarche suivie dans le cadre du cours intitulé "Initiation à la traduction" que nous enseignons à l'Université York aux étudiants de troisième et de quatrième années du Programme d'études françaises. Ces étudiants sont, dans la plupart des cas allophones, avec une majorité d'italophones. Le français est donc souvent pour eux une troisième langue. Ils ont suivi deux ou trois ans de cours de langue française à l'université et au moins un cours de linguistique, préalable au cours de traduction. Celui-ci fait partie de l'option "linguistique" qu'ils choisissent dès leur deuxième année universitaire. Depuis sa création, le cours a été basé sur la SCFA que les étudiants utilisaient comme manuel à leur grand mécontentement et à l'insatisfaction des professeurs. Nous avons abandonné l'utilisation du manuel, sans toutefois rejeter la méthode comparative dont l'apport nous semblait valable dans le cadre pédagogique de notre enseignement. L'enseignement se fait par étapes, à partir d'objectifs pédagogiques précis, qui intègrent au fur et à mesure la reconnaissance des faits de langue à la pratique textuelle. Pour chaque étape de la démarche présentée, nous indiquerons l'apport de la linguistique différentielle et des idées de Darbelnet sur la traduction.

Les premiers cours portent sur une discussion générale sur la nature de la traduction et sa fonction de

communication. L'accent est d'abord mis sur l'importance de la situation de communication pour l'interprétation du message: genre de texte, situation à laquelle il renvoie, intention de la communication, rôle du destinataire. Les étudiants reçoivent une série de textes de genres différents: avis glanés dans les lieux publics (**Please observe non smoking signs** ou **Mind the gap**), annonces publicitaires (**Let's talk about a healthy tomorrow...**), instructions (**Please enclose top portion of your statement**), notices, manchettes de journaux; et quelques textes plus longs: modes d'emploi, circulaires, faits divers, articles de presse. Ils ont également en main un questionnaire portant sur les paramètres de la communication, et sur l'organisation discursive du texte (description, information, explication, argumentation, etc.). L'objectif est uniquement de mettre les étudiants en présence d'un message en situation, afin de les amener à reconnaître différents genres textuels en soulignant la dimension pragmatique du message à interpréter du point de vue du destinataire. Le premier devoir consiste à dégager les paramètres communicatifs de deux ou trois textes en soulignant leur importance relative pour une traduction éventuelle. Les étudiants travaillent bien entendu uniquement à partir du texte de départ sans essayer de traduire. Les résultats de cette première interprétation font ensuite l'objet d'une discussion en salle de classe.

A cette étape, la linguistique différentielle est d'une aide relativement limitée: les notions de situation et du public abordées par Darbelnet sont complétées par une présentation du schéma de la communication (Jakobson adapté par Pergnier), en insistant sur le rôle du traducteur comme récepteur-émetteur, sur le but de la communication, sur l'objet du message, son incidence sur l'énonciation et l'appropriation des termes et sur les conditions spacio-temporelles.

Les étudiants sont ensuite invités à rendre le sens d'un passage de leur choix par petits groupes. La démarche suivie pour les exercices de traduction faits en salle de classe consiste généralement en un travail de groupe avec consultation du dictionnaire, puis une mise en commun des résultats avec discussion et explication des difficultés. Le professeur sert de médiateur. Pour le premier exercice de traduction vers le français, les étudiants reçoivent pour instruction de noter les passages difficiles en essayant d'expliquer en quoi consiste la difficulté et dans quelle mesure le dictionnaire bilingue les a aidés ou non à trouver une solution. Le travail sera achevé à domicile et remis au professeur, qui pourra ainsi faire une première évaluation du niveau de compétence des étudiants et des lacunes ou des faiblesses sur le plan linguistique.

Ce premier travail de traduction peut servir à présenter aux étudiants les critères de la traduction établis par Darbelnet, pour souligner les éléments à prendre en considération lorsqu'on traduit un texte: notamment, l'importance de rendre le sens exact du texte de départ (en tenant compte de la situation et de l'intention du message) avec les moyens de la LA, c'est-à-dire choisir les équivalents en fonction du contexte, respecter les contraintes structurelles de la LA dans le choix et l'ordre des mots dans la phrase (transpositions obligatoires, etc.), être idiomatique, respecter la propriété des termes. Ces éléments serviront à orienter les critères d'évaluation pour les devoirs de traductions. En prenant un des exemples cités plus haut **Let's talk about a healthy tomorrow...** (annonce de la Société des médecins de l'Ontario pour la médecine préventive), on examinera ensemble quelques traductions rendues par les étudiants en répondant aux questions suivantes: L'étudiant a-t-il tenu compte des paramètres de la communication pour comprendre le sens exact du message? A qui s'adresse le message? Dans quel but? Quel en est l'objet? Où a-t-on trouvé ce message? A titre d'illustration, certains problèmes d'interprétation et de reformulation seront également abordés en termes très généraux à partir des traductions des étudiants; par exemple: l'impossibilité de traduire **a healthy tomorrow** littéralement, le sens de **tomorrow** dans la phrase, la fonction syntaxique de

healthy, l'impossibilité d'utiliser bien portant ou en bonne santé avec tomorrow. On verra enfin s'il n'est pas possible de reformuler le message en anglais (Let's talk about the future of your health), pour le rendre plus facilement en français (Parlons de l'avenir de votre santé). D'autres reformulations peuvent être présentées aux étudiants pour souligner le fait que c'est le sens global du message qui importe et qu'il y a d'autres possibilités plus idiomatiques qui dépendent de la situation (La santé, ça se soigne...; L'avenir de votre santé est entre vos mains, etc.). A ce stade-ci de l'apprentissage, le but n'est pas uniquement de trouver un énoncé équivalent, mais surtout de faire prendre conscience aux étudiants qu'une analyse du message en LD peut aider à résoudre certains problèmes de reformulation de l'énoncé dans la LA.

Ce premier devoir servira d'une part à souligner le rôle du contexte dans l'actualisation du sens (par exemple dans le cas de tomorrow) mais aussi à expliquer que les mots ne découpent pas la réalité de la même façon dans les deux langues et que chaque lexique a ses caractéristiques (en prenant pour exemple future qui peut signifier futur ou avenir en français). Un premier texte (ou message) traduit servira ainsi de prétexte pour aborder l'aspect sémantique au niveau du lexique. Comme l'a souligné Darbelnet, le caractère concret des unités lexicales les rend plus facilement

repérables dans l'énoncé. Elles peuvent ainsi faire l'objet d'exercices hors contexte ou à partir d'énoncés réduits dans le but d'enrichir le vocabulaire des étudiants et de leur apprendre à utiliser à bon escient les ressources qu'offrent les dictionnaires, bilingues et surtout unilingues.

C'est ici que le recours à la lexicologie différentielle se révèle précieux. Avant d'approfondir le problème du sens en contexte, il est utile de voir avec les étudiants certains traits caractéristiques du lexique des deux langues. La lexicologie différentielle de Darbelnet permet de comparer les deux systèmes lexicaux à l'aide de catégories faciles à manipuler et utiles pour souligner certains problèmes d'équivalence au niveau des significations. De plus les exemples donnés par Darbelnet portent généralement sur des mots courants que les étudiants connaissent bien. Même si les étudiants ont une connaissance intuitive du fait que les langues ne découpent pas la réalité de la même façon, l'analyse comparative leur offre certains points de repères pour classer les différences et les ressemblances entre deux équivalents donnés qui ne recouvrent pas tout à fait le même champ sémantique.

La catégorie d'extension est particulièrement utile. Elle permet de souligner le caractère polysémique des mots et le fait que les mots ne sont pas polysémiques de la même façon

dans les deux langues; elle permet aussi d'expliquer la différence entre génériques et spécifiques. La présentation de la notion à l'aide de quelques exemples empruntés à Darbelnet s'accompagne très vite d'exercices de renforcement et de réemploi. Par exemple, à partir du mot *top* cité plus haut (*Please enclose the top portion of your statement*), les étudiants trouvent différents contextes où le mot *top* peut figurer et font une phrase en anglais; ils essaient ensuite de trouver l'équivalent approprié au contexte pour découvrir que les signifiés de *top* se répartissent sur des mots différents en français. Un autre exercice consiste à trouver des exemples de termes polysémiques dans les journaux et revues (par exemple *issue*, *development*, *seat*, etc.): les résultats sont récoltés, les étudiants dégagent le contexte d'emploi, cherchent un synonyme ou une définition du terme dans le dictionnaire anglais, proposent un équivalent français en notant les indications pertinentes trouvées dans le dictionnaire qui ont orienté leur choix (domaine d'emploi, exemples d'emploi, sens propre/figuré, générique). On compare les équivalents proposés pour trouver celui qui convient au contexte pour chercher ensuite un contexte d'emploi en français pour les autres équivalents qui avaient été proposés et on cherche l'équivalent qui convient en anglais. Les étudiants devront ainsi faire l'analyse détaillée d'une dizaine de mots en contexte comme devoir. Un même type d'exercice consiste à présenter aux étudiants une série de

textes courts où figure le même mot clé (de préférence dans le titre) dont le sens ne peut être interprété qu'à partir du contexte (par exemple: record, business, pattern, etc.). Les étudiants sont amenés à trouver le domaine cognitif du texte pour ensuite reformuler le segment de phrase à l'aide d'une paraphrase ou d'une substitution lexicale pour en préciser le sens ou le dire autrement dans la langue de départ avant de chercher un équivalent dans la LA.

Ces exercices permettent également d'introduire la notion de faux amis. Les différents types de faux amis sont présentés à partir des catégories sémantiques proposées par Darbelnet (génériques/spécifiques, sens propre/sens figuré, adjectifs de relation et d'inhérence), et illustrés par ses exemples qui sont souvent très pertinents. Les étudiants seront aussi amenés à reconnaître certains traits caractéristiques du lexique des deux langues comme: la dérivation en anglais (surtout la transformation d'un adjectif en substantif par le suffixe -ness ou la formation des adverbes avec le suffixe -ly, qui ne peut se faire en français) et la facilité avec laquelle l'anglais forme des composés par simple juxtaposition. Ces aspects qui touchent le lexique mais posent un problème au niveau de la reformulation en français font d'abord l'objet d'une brève analyse comparative à l'aide de quelques exemples. Dans la mesure du possible cependant les exemples sont extraits

d'énoncés en contexte. Par exemple, à partir d'un adjectif composé *hassle-free* dans *The hassle-free philosophy of the Club Med offers the best holiday* (publicité du Club Med.), les étudiants sont invités à trouver d'autres mots composés à l'aide de *free*, ils composent une phrase en anglais, cherchent un équivalent en français, après avoir compris que *free* devait souvent se rendre par une locution ou une tournure syntaxique, puis ils essaient de reformuler les phrases en français à partir des résultats de leur recherche avec l'aide du professeur.

Suite à ce travail au niveau lexical on peut revenir aux premiers devoirs pour reprendre les unités lexicales qui ont posé un problème d'équivalence. Des exemples extraits de devoirs d'étudiants peuvent être utilisés pour reconnaître certains types d'erreurs que les étudiants seront amenés à analyser (par exemple, dans une traduction d'étudiant *Parlons d'un futur sain*, l'emploi de *futur* pour *avenir* ou de l'adjectif qualificatif *sain* pour traduire *healthy*, qui exprime une relation, alors que *sain* est un adjectif d'inhérence). Les étudiants auront appris à évaluer les limites des équivalences proposées par le dictionnaire et à se rendre compte que chaque mot n'a pas nécessairement un équivalent correspondant dans l'autre langue et surtout que les mots donnés pour équivalents n'occupent pas toujours la même place dans le lexique des deux langues. Mais c'est en

cherchant des équivalences contextuelles que les étudiants prennent pleinement conscience que le sens ne se réduit pas aux significations de la langue et que l'unité de sens ne correspond pas nécessairement au mot.

Après avoir travaillé au niveau du lexique on peut aborder la reformulation idiomatique des structures en situation. Les messages pragmatiques mentionnés plus haut ont leur utilité ici parce qu'ils permettent de souligner l'opposition entre grammatical et idiomatique dont l'étudiant doit avoir conscience, même si son niveau de compétence ne lui permet pas toujours de trouver l'équivalent idiomatique qui corresponde à la situation. Le repérage d'énoncés idiomatiques (affiches, réclames, avis, notices) qu'ils apportent en classe peut faire l'objet d'un exercice intéressant. Il faut dire que ces étudiants ont été rompus aux pratiques de l'approche communicative en classe de langue et qu'ils ont appris à fonctionner "en situation". Ils interprètent la situation à partir des exemples récoltés et s'emploient à formuler un énoncé en LA qui y réponde et qui sera ensuite confronté à la formule d'usage. Un travail sur ces messages, même s'il dépasse la compétence des étudiants, leur permet néanmoins de comprendre l'importance de se détacher des structures de la LD et leur donne l'occasion de d'être créatifs, du moins dans une certaine mesure. Ces exercices seront cependant aussi l'occasion de les amener à

repérer certaines tournures idiomatiques et à se rendre compte de certaines contraintes syntaxiques propres à la LA. On peut souligner notamment: l'emploi de la tournure impersonnelle ou de l'infinitif en français dans les avis et les instructions, la facilité de l'anglais pour les formules condensées par simple juxtaposition et la nécessité de lier les éléments de l'énoncé en français par l'emploi des prépositions par exemple.

Darbelnet insiste longuement sur la nécessité de se détacher des structures de la langue de départ pour rendre la pensée dans la LA en respectant les contraintes structurelles qui lui sont propres. Mais, comparativement à la lexicologie différentielle, qui est traitée de façon approfondie dans le cadre de la linguistique différentielle, il accorde peu de place aux problèmes de syntaxe.

La SCFA fait par contre ressortir certains éléments utiles à l'agencement de la phrase. Les remarques concernant la préférence de l'anglais pour la juxtaposition et la coordination, par opposition au français qui tient à préciser la façon dont l'énoncé s'articule, peuvent donner lieu à des exercices au niveau du syntagme pour illustrer la préférence du français pour les formes analytiques par opposition aux tournures synthétiques de l'anglais. On peut par exemple amener les étudiants à essayer de préciser la relation qui

unit les mots en apposition dans un syntagme nominal au moyen d'une paraphrase dans la langue de départ pour ensuite reformuler l'énoncé dans la langue d'arrivée (par exemple, extraits de titre de journaux: **economic concerns: des préoccupations d'ordre économique** (article sur le Marché commun); **child poverty: la pauvreté chez les enfants** (en Amérique du Sud); **personal violence: la violence contre la personne** (article sur les femmes battues). L'étoffement des prépositions et la transposition, qui redistribue les signifiés de la LD sur des mots qui appartiennent à une autre classe grammaticale dans la LA (adjectif/verbe; verbe/nom etc.), relèvent de contraintes structurelles que les étudiants apprennent à reconnaître (par exemple, extrait d'un texte sur une enquête policière: **search through the house;** la traduction proposée par un étudiant, **chercher dans toute la maison,** sera acceptée parce que l'exercice porte sur l'étoffement, mais l'emploi du mot juste et de l'expression idiomatique seront présentés aux étudiants **fouiller de fond en comble;** ou encore, dans le même texte, un exemple de transposition (adj./verbe): **details unobtainable: impossible d'obtenir plus d'informations**). Les étudiants apprendront à repérer ces énoncés problématiques dans un texte, à les interpréter et à les analyser, avant de proposer une solution. D'autres différences de structure au niveau de l'ordre combinatoire des mots ou de leur comportement dans la phrase, traitées dans la SCFA et sur lesquelles Darbelnet revient plus tard, seront

présentées à l'aide d'exemples (la différence entre groupes composés et groupes syntaxiques, les verbes de mouvement et les verbes de déplacement etc.), pour faire ensuite l'objet d'un repérage et d'une reformulation à partir d'exemples trouvés dans des textes courts (faits divers, extraits d'articles de presse). Les transpositions du nom verbal et du gérondif en anglais et la transformation passive sont des mécanismes de transfert que les étudiants apprennent aussi très rapidement à repérer.

Un type d'exercice de reformulation consiste à faire repérer des énoncés mal formés, dans un devoir de l'année précédente par exemple. Après avoir identifié l'erreur, les étudiants expliquent l'opération à accomplir pour la rectifier. Dans ce genre d'exercice l'accent sera mis sur l'observation et l'analyse, plus que sur l'exactitude de la traduction.

L'objectif de ces exercices de reformulation est avant tout d'encourager les étudiants à saisir ce que l'auteur a voulu dire, pour l'explicitier éventuellement à l'aide d'une paraphrase dans la LD. Après avoir réaménagé l'idée, ils essaient de restituer le message en obéissant aux contraintes structurelles de la LA. Cette reformulation met en jeu tout un processus mental qui correspond souvent à une autre façon de voir les choses, de les penser et donc de les dire.

L'important est qu'ils reconnaissent certaines structures problématiques et apprennent à reformuler en LA l'énoncé de départ afin d'en restituer le sens en tenant compte de certaines impossibilités ou nécessités structurelles au niveau de la LA.

Ces activités au niveau des significations et des structures, informées dans une large mesure par les données de la linguistique différentielle, sont mises en pratique dans les devoirs de traduction où l'accent est mis sur l'analyse plutôt que sur le produit fini. Ce qui compte à ce niveau, ce n'est pas une traduction de texte qui se sanctionnerait en termes d'erreurs, mais le comportement de l'étudiant vis-à-vis de ce texte.

5.2.4. La méthode comparative et l'évaluation comme outil pédagogique

En mettant l'accent sur l'analyse, la méthode comparative oblige l'enseignant non seulement à réorienter son enseignement mais surtout à changer ses critères d'évaluation. En général, la traduction, tout comme la composition d'ailleurs, est évaluée en tant que produit fini. On enseigne des règles, des procédés, des techniques, qu'il suffirait d'appliquer pour produire une traduction ou un texte, qui est censé être écrit dans une langue "correcte" tout en reproduisant le sens du message original. Mais, comme

l'indique bien J.-R. Ladmiral (1979:69), la traduction scolaire comme "procédure docimo-pédagogique", dans sa fonction de contrôle des connaissances, relève d'une pratique pédagogique négative - d'autant plus quand il s'agit de la traduction vers une langue seconde. On ne doit surtout pas mesurer la performance de l'étudiant à un corrigé qui correspond au modèle de performance réalisée par l'enseignant, en fonction de laquelle les écarts sont définis comme fautes (1979:74). Les écarts de sens (non-sens, contresens, faux sens), ne peuvent pas être attribués à des fautes d'interprétation dans le cas de la traduction vers la langue seconde, et il est difficile d'apprécier si les "énoncés déviants doivent être attribués à une maîtrise imparfaite des formes", à une "faute de cohérence" ou à "un simple raté performantiel (inattention)" (Charolles, 1989). Ces remarques, qui visent l'évaluation de la composition, valent également, nous semble-t-il, pour la traduction. C'est pourquoi l'évaluation de la performance dans les devoirs de traduction se fait en trois étapes qui visent à intégrer l'évaluation au processus d'apprentissage en décomposant l'opération complexe que constitue la traduction d'un texte. Les trois étapes de l'évaluation sont les suivantes: préparation, reformulation, correction. Et, à chaque étape, l'évaluation portera avant tout sur l'utilisation des outils analytiques de la méthode comparative, qui devraient permettre aux étudiants d'améliorer leur performance

linguistique et interlinguistique.

La préparation représente une phase d'exploration et d'analyse. En essayant, dans une première étape, d'identifier les paramètres de la communication, les étudiants sont d'abord encouragés à faire une lecture globale du texte et à le voir comme une entité signifiante qui répond à une intention de communication. Puis, les étudiants doivent repérer les passages qui posent un problème de traduction (interprétation du sens, impossibilité de trouver un équivalent, problème de formulation) et expliquer brièvement la démarche suivie pour tenter d'y trouver une solution. Cette explication se base en grande partie sur les points de linguistique différentielle vus en salle de classe. En début d'année ce travail peut ne porter que sur des unités lexicales pour amener petit à petit l'étudiant à dégager des segments d'énoncés qui forment des unités sémantiques plus grandes. Il s'opère ainsi un va-et-vient constant entre l'analyse telle qu'elle est informée par les données de la linguistique différentielle et leur réalisation langagière en contexte. Les étudiants rendent les préparations qui sont commentées par le professeur. Il évalue la détection des difficultés par l'étudiant, lui fait des suggestions de recherche, rectifie les erreurs de parcours, explique si besoin est. L'étudiant reçoit un commentaire appréciatif, puis une note globale pour l'effort fourni (dictionnaires consultés, exhaustivité de la

recherche, approfondissement de l'analyse, attention portée aux points étudiés en salle de classe).

Les difficultés majeures qui dépassent la compétence des étudiants pourront être discutées en classe avant de passer à la reformulation du texte de départ dans la langue d'arrivée. Cette reformulation, qui peut faire l'objet d'un premier travail de groupe en classe, surtout en début d'année, constitue la deuxième étape. Le travail de groupe se fait sur une base de collaboration à partir des préparations, le professeur jouant un rôle de facilitateur. Les étudiants achèveront ce travail à domicile pour remettre une version personnelle au professeur. Les devoirs de traduction sont annotés en suivant un code d'annotation qui sera développé petit à petit en fonction des points étudiés en cours d'année: les fautes de langue les plus courantes (orthographe, morpho-syntaxe) sont marquées par un (L), les corrections exigeant une substitution lexicale sont marquées d'un (V), et les réarrangements syntaxiques (F). Chaque signe s'accompagne d'un bref commentaire visant à guider l'étudiant dans sa correction. L'étudiant reçoit une note sur vingt pour cent de la note finale visant principalement les fautes de langue (morphologie, syntaxe) ou erreurs au niveau lexical (impropriétés, faux amis, sens contextuels) pour lesquelles il aurait pu trouver une solution dans le dictionnaire.

La correction du travail de reformulation représente la troisième étape. A partir des annotations du professeur et des points étudiés en salle de classe, l'étudiant tente d'analyser son erreur et de la corriger si elle est comprise, ou de justifier son choix, ou simplement de noter son incompréhension du problème. En début de cours la correction portera presque essentiellement sur les erreurs lexicales (V) (sens contextuels, faux amis, impropriétés, niveaux de langue). La correction commentée des énoncés mal formés (F) (qui exigent une transposition, un étouffement, une transformation active, ou tout autre fait de structure étudié en salle de classe), se fait à l'étape suivante de l'apprentissage. L'étudiant est ainsi amené à identifier son erreur, à l'expliquer et à proposer une solution sur la base des aspects lexico-syntaxiques vus en classe - faux amis, sens contextuel, mot juste, étouffement, transposition obligatoire, transformation active, etc. L'objectif encore une fois est d'encourager la réflexion comparative et d'amener les étudiants à reconnaître l'incidence des contraintes structurelles sur le choix des mots et sur leur ordre combinatoire dans la phrase. La correction commentée de l'étudiant lui sera remise avec un commentaire appréciatif sur son travail.

Les étudiants rédigeront alors une version finale du texte à partir des corrections commentées et revues par le

professeur; ceci peut se faire en commun en salle de classe. Les étudiants sont encouragés à se détacher du texte de départ pour rédiger un texte "lisible" et à concentrer leurs efforts sur la langue d'arrivée tout en respectant la "tonalité" d'ensemble du texte. Si le niveau de la classe le permet, on abordera certaines variantes stylistiques. Cette dernière étape peut être assimilée à un travail de composition, dans la mesure où toute traduction doit obéir à certaines contraintes structurelles de cohésion et de cohérence propres à la rédaction de texte. A la suite de ce dernier travail, les étudiants remettent l'ensemble du travail au professeur qui accorde une note globale qui tient compte du travail fourni dans le cadre des trois étapes et de la version finale, si celle-ci a fait l'objet d'un travail individuel.

5.2.5. Conclusion

Pour terminer, on peut ajouter qu'en tant qu'outil d'analyse, la méthode comparative est non seulement une méthode d'acquisition ou de perfectionnement mais aussi une méthode de contrôle, ou faudrait-il dire, d'auto-évaluation. En encourageant l'étudiant en fin de parcours à reconnaître ses erreurs, à les analyser et à voir dans quelle mesure il peut proposer une meilleure solution, elle lui permet de mesurer ses limites tout en l'aidant à apprécier la complexité de l'opération traduisante. Le but, rappelons-le, n'est pas

de former des traducteurs mais d'améliorer la compétence écrite des étudiants tout en les habituant à adopter une approche analytique pour les aider à reconnaître les analogies et les divergences entre les deux langues. La méthode comparative leur offre ainsi l'occasion, unique dans le cadre de leurs études, de confronter les deux langues en contact et d'apprécier les ressources de chacune aussi bien que d'en reconnaître les lacunes.

CONCLUSION

Dans cette thèse, nous avons voulu mettre en lumière un aspect important et malheureusement peu connu de l'oeuvre de Jean Darbelnet: la création de la linguistique différentielle, qui a permis à celui-ci de redéfinir le champ d'étude de la méthode comparative.

Nous avons d'abord voulu souligner l'apport que représente la linguistique différentielle comme outil d'analyse par rapport à la stylistique comparée. La linguistique différentielle délimite les secteurs d'analyse qui sont vaguement englobés dans la stylistique comparée, sans que cette dernière ne cherche à délimiter les frontières ou à distinguer clairement entre ses trois plans d'analyse. La linguistique différentielle établit notamment une distinction bien marquée entre la grammaire et la stylistique, ce que la stylistique comparée ne faisait pas. Chaque secteur de la linguistique différentielle s'occupe donc de décrire les ressemblances et les différences formelles qui caractérisent les deux langues à un niveau différent: celui des significations, celui des structures et celui des nuances stylistiques. Cette réorganisation du domaine d'étude s'accompagne d'une redéfinition des notions; notamment la notion de valeur qui, dans la SCFA était rattachée à des

différences d'ordre sémantique et stylistique, mais qui renvoie dans la linguistique différentielle à des faits d'expression qui sont essentiellement d'ordre stylistique. Nous avons également noté une simplification de la terminologie: la stylistique comparée tente de couvrir un nombre considérable d'aspects qu'elle essaie de catégoriser en créant sa propre terminologie; la linguistique différentielle se contente d'approfondir certaines notions en se limitant aux traits différentiels les plus pertinents.

Nous avons également montré que la linguistique différentielle offre un modèle d'analyse précieux pour la traduction pédagogique dans le cadre du perfectionnement d'une langue, particulièrement aux niveaux avancés où la comparaison des deux systèmes linguistiques peut s'accompagner d'exercices de traduction qui dépassent le simple transcodage. Du point de vue de l'enseignement, la méthode comparative, telle qu'elle est présentée dans la linguistique différentielle, devient un guide extrêmement utile au pédagogue. Sans lui imposer une méthode, elle lui offre un cadre analytique et des outils d'analyse qui lui permettent d'orienter les étudiants dans leur réflexion comparative. Elle donne également une autre dimension à l'apprentissage en encourageant les étudiants à se dissocier de leur langue maternelle, en les faisant passer par une phase d'objectivation, pour découvrir, à partir d'exemples qu'ils reconnaissent facilement, les

points de divergence et de concordance entre les deux langues en contact.

Mais même dans le domaine que nous avons traité il reste plusieurs aspects de l'oeuvre de Darbelnet que nous n'avons pas pu aborder dans le cadre de ce travail. Ainsi en lexicologie différentielle on trouve un nombre important d'analyses lexicologiques qui étudient les différentes formes d'emprunts ou les différents types d'anglicismes. Ces études reflètent les préoccupations pédagogiques de Darbelnet, notamment sur le rôle néfaste que peut jouer la traduction par l'anglicisation de la langue, surtout en pays bilingue comme le Canada. Darbelnet s'est également intéressé à la lexicographie, champ d'application privilégié de la lexicologie différentielle. Les répertoires bilingues selon lui négligent trop souvent de signaler les limites des équivalences qu'ils proposent. Il faut également citer les études comparatives sur les ressources de chaque langue dans la création de néologismes, et sur le phénomène de la composition et de la dérivation qui facilitent la création de mots nouveaux en anglais.

En dehors de la linguistique différentielle proprement dite, les écrits de Darbelnet couvrent un large éventail d'intérêts qui témoignent d'une curiosité intellectuelle insatiable pour toutes les questions qui touchent la langue.

Il faut d'abord mentionner les nombreuses études socio-linguistiques, réparties sur une vingtaine d'années (1960-1980), qui examinent les facteurs et les causes de l'anglicisation au Québec et dans les autres pays de la francophonie. Darbelnet s'est ainsi beaucoup intéressé aux différentes formes que peut prendre le bilinguisme et surtout à son rôle comme facteur d'anglicisation au Québec. Ces études constituent une source précieuse d'informations, qui devraient intéresser le sociologue ou l'historien tout autant que le linguiste. Elles reflètent une analyse pénétrante et objective de la situation linguistique au Québec dans les années soixante et soixante-dix. Enfin, pour souligner l'étendue du champ d'intérêt de Darbelnet, on peut également citer les articles sur les ressources néologiques du français contemporain et sur la survivance des archaïsmes en franco-canadien.

L'oeuvre de Jean Darbelnet constitue ainsi une source intarissable d'informations. Ce qui frappe dans tous ses écrits, c'est la perspicacité de l'analyse et le foisonnement d'exemples qui témoignent d'un long travail d'observation, de classement et de réflexion. Ils reflètent avant tout un amour passionné de la langue, qui transparaît dans son intérêt pour tous les phénomènes socio-linguistiques qui affectent le français en milieu bilingue, notamment la traduction, mais aussi dans ses préoccupations pédagogiques. En effet, si la

méthode comparative offre un cadre d'analyse utile au didacticien, c'est aussi surtout par la justesse des observations, la précision et la clarté des explications et la pertinence des exemples qu'elle lui apporte une aide précieuse dans le quotidien de son enseignement. Darbelnet ne parle pas en tant que théoricien du langage mais en tant qu'enseignant et praticien des langues. Il fait ainsi oeuvre de pédagogue.

Il est certain que cette oeuvre mérite d'être reconnue - d'autant plus qu'elle s'adresse au grand public tout autant qu'au spécialiste. Mais pour cela il faudrait qu'elle trouve l'occasion de se faire connaître. Or, dans l'état actuel des choses, les écrits de Darbelnet restent éparpillés dans diverses revues. Il faudrait les réunir pour en faciliter la diffusion. Ce serait probablement le plus bel hommage que l'on puisse rendre à ce chercheur infatigable qui a voué sa vie à la défense de la langue française.

NOTES

Chapitre I

1. Dix ans plus tard les auteurs de la SCFA auraient probablement parlé de marques "pragmatiques", puisque c'est la fonction énonciative de ces "injonctions pararoutières" qui frappent les auteurs.
2. Nous soulignerons, au fur et à mesure qu'elles apparaissent dans ce chapitre, les notions les plus importantes qui sont reprises ou utilisées par Darbelnet dans le cadre de la linguistique différentielle. La plupart de ces notions seront examinées de façon plus approfondie dans les chapitres suivants.
3. Une caractéristique de la valeur d'un mot à laquelle Darbelnet restera néanmoins fidèle est celle de fréquence; certains mots, "sans présenter d'écart de sens, ne sont pas entièrement équivalents du fait que leur emploi est plus limité dans une langue que dans l'autre" (par exemple: supplémentaire correspond à additional en anglais, alors que l'emploi d' additionnel est rare en français) (1964a:13).
4. La première édition de Pensée et structure date de 1969; cependant nous utilisons ici la seconde édition (1977).
5. Cette notion de grammaire qui renvoie aux moyens que la langue utilise pour modifier le nom et le verbe ne doit pas être confondue avec la catégorie lexicale du même nom qui sert à établir une distinction entre termes sous-caractérisés et surcaractérisés.
6. Comme nous le soulignons dans notre conclusion la lexicologie différentielle comme méthode d'analyse comparative touche une série de sujets que nous n'abordons pas dans le cadre de cette thèse: les différents types d'anglicismes en français, la dérivation, la composition et la création de néologismes - phénomènes qui caractérisent l'anglais par comparaison avec le français. Darbelnet s'intéressera également à l'application de la méthode comparative dans le domaine de la lexicographie.

Chapitre II

1. La valeur fonctionnelle d'un mot renvoie à son utilisation dans un domaine particulier de spécialisation technique qui affecte la tonalité du discours: par exemple la langue administrative ou scientifique.
2. Il est à noter que dans Fensée et Structure (1977:242), Darbelnet appelle bifurcation le fait que les éléments de sens d'un mot peuvent se répartir entre plusieurs mots dans l'autre langue, ce qui implique toujours un choix obligatoire. Il y a ainsi bifurcation lorsqu'un terme a plus d'extension dans une langue que dans l'autre, lorsqu'un terme générique n'a pas d'équivalent générique dans l'autre langue, lorsque le sens propre et le sens figuré sont rendus par deux termes différents dans une langue et pas dans l'autre et lorsque le niveau de langue exige de faire un choix entre deux termes dans une langue et pas dans l'autre. Le terme sera repris dans une étude sur les dictionnaires bilingues auxquels Darbelnet reproche de ne pas expliquer les divergences de sens qui peuvent exister entre les mots qu'ils donnent pour équivalents (1970b:94). Darbelnet fera de nouveau allusion à la bifurcation de nombreuses années plus tard dans le contexte d'une étude sur les génériques et les spécifiques (1988b).

Chapitre III

1. Cette idée est clairement exprimée dans l'introduction de la SCFA: "Des faits de langue ainsi examinés se dégagera une théorie de la traduction reposant à la fois sur la structure linguistique et sur la psychologie des sujets parlants" (1958:26).
2. Cette dichotomie est en quelque sorte un corollaire de la proposition selon laquelle les faits de structure reflètent une différence d'attitude vis-à-vis de la réalité: l'anglais la rend telle que les sens la saisissent, le français l'intellectualise.
3. Ceci malgré l'exemple de reprographie par rapport à reproduction, qui ne sera plus repris et qui est le seul exemple intralinguistique donné par Darbelnet. En fait, cette distinction est un peu superfétatoire; elle semble recouper celle des génériques et spécifiques pour insister sur le fait qu'un générique a "moins de relief" ou est

moins caractérisé qu'un spécifique.

4. Darbelnet ne revient plus sur ces oppositions après la SCFA et nous ne nous y attarderons donc pas. Par contre, il reprend la notion d'économie pour souligner certaines caractéristiques propres à chacune des langues en présence. Ainsi l'accent d'insistance est mentionné par la suite comme un facteur d'économie qui existe en anglais mais qui n'est pas dans la structure du français. La mise en relief du mot accentué en anglais doit être compensée en français par un autre procédé syntaxique. Par exemple, dans l'énoncé *He gave me this book*, l'accent peut être mis sur n'importe quelle partie du discours sans changer la structure de la phrase, alors qu'en français cette marque d'expressivité doit se rendre par des combinaisons de mots différentes suivant la place de l'accent *C'est à moi qu'il a donné ce livre*, etc. (1971c). Nous avons donc un cas où l'expressivité ne peut se rendre en français que par des moyens syntaxiques alors que l'anglais utilise un moyen stylistique comme facteur d'économie pour marquer l'expressivité.
5. L'ÉTOFFEMENT constitue un cas particulier de l'amplification. La SCFA définit l'étoffement comme "le renforcement d'un mot qui ne se suffit pas à lui-même et qui a besoin d'être épaulé par d'autres" (1958:109 et s.). Il caractérise le passage vers le français, qui doit étoffer certains mots-outils, notamment les prépositions, qui se suffisent à elles-mêmes en anglais (l'exemple *to walk off his emotion* illustre l'étoffement de la particule adverbiale *off*: pour calmer).

CHAPITRE IV

1. Darbelnet n'offre pas de traduction pour ces deux énoncés. Le premier *He lives on the wrong side of the tracks* peut se rendre par *Il n'est pas de notre milieu*, avec perte sur le plan du réel et gain sur le plan de l'entendement. Le second exemple *He walked two blocks north* est longuement discuté par Darbelnet: *blocks* peut se rendre par *pâtés de maisons*, mais les points cardinaux n'étant pas utilisés pour s'orienter dans la plupart des pays francophones (à part le Québec), il faudrait en principe connaître la direction prise par la personne *Il a suivi la rue...en direction de...*. Darbelnet ajoute cependant que le problème se pose surtout pour le traducteur qui travaille sur un texte se rapportant au milieu américain. Celui-ci devra peut-être se résoudre à avoir recours à la traduction littérale (1977a:12).

CHAPITRE V

1. Le terme "paramètres" n'est pas utilisé par Darbelnet dans le sens qu'on lui donne en théorie de la communication. Il correspond plutôt aux éléments dont il faut tenir compte pour juger de la qualité d'une traduction (sens, propriété des termes, tonalité, faits de culture, allusions, intentions de l'auteur, adaptation au destinataire - 1977a:16).
2. Selon Darbelnet, l'idée du sous-titre "Méthode de traduction" vient de l'éditeur (1983a:417).
3. Ce point de vue didactique, au sens large du terme, se reflète également dans l'intérêt de Darbelnet pour toutes les questions qui touchent l'anglicisation du français en Amérique du Nord, dont la traduction constitue un facteur important (1965b; 1968a). Il s'attache à souligner les ressources qu'offre la langue française pour remédier à ce problème.
4. Les commentaires de Darbelnet à ce sujet, qui datent de près de trente ans, nous semblent encore tout à fait d'actualité: "On peut se demander si le thème et la version n'ont pas perdu de leur crédit parce qu'on les a plutôt traités comme une fin que comme un moyen. [...] L'élève a fait son travail quand il a remis son texte au professeur. Celui-ci a strictement accompli sa tâche quand il a corrigé les copies et donné en classe une traduction modèle. Bien entendu aucun professeur compétent ne s'acquittera de ce soin sans commenter les difficultés du texte, sans donner les raisons de ses préférences. Mais on peut regretter que ces commentaires, généralement fort judicieux, soient plus personnels que systématiques. De plus, les élèves les subissent passivement au lieu d'être encouragés à faire leurs propres observations sous la direction du professeur. Pour cela, il faut qu'ils soient initiés à certains principes, à certains caractères essentiels des deux langues en présence et dont l'étude constitue la stylistique comparée. Celle-ci s'occupe des différences; elle demande une observation attentive et ne peut s'accommoder des traductions machinales." (1962a:7).

BIBLIOGRAPHIE

1. OEUVRES DE JEAN DARBELNET

1.1. Livres

1958. Stylistique comparée du français et de l'anglais. En collaboration avec J.-P. Vinay. Paris, Didier. 331 p.
1963. Regards sur le français actuel. Montréal, Beauchemin. 176 p.
- [1969] 1977. Pensée et structure. [Première édition]. New York, Scribner's. 275 p.
1973. Words in Context. En collaboration avec G. Vitale. Paris, Bordas. 172 p.
1976. Le français en contact avec l'anglais en Amérique du Nord. Québec, P.U.L. 146 p.
1982. Dictionnaire Jeunesse. Adaptation canadienne du Dictionnaire Junior. Paris, Hachette. Montréal, CEC.
1986. Dictionnaire des particularités de l'usage. Québec, Presses de l'Université du Québec. 215 p.

1.2. Articles

1935. "Projet de réforme de l'enseignement secondaire. Langues vivantes (anglais)" dans Revue de l'enseignement secondaire des Jeunes Filles, Paris, VIII:18, p. 273-282.
1938. "L'Ecole unique aux Etats-Unis" dans Nouveaux Cahiers, Paris, II:24, p.3-5.
- 1942a. "Réflexions sur la littérature américaine" dans L'Action universitaire, Montréal, IX:2, octobre, p. 15-17. Reproduit dans Aujourd'hui, Montréal, no. 40, janvier 1943, p. 25-30.

- 1942b. "The psychological aspect of language study" in The Bulletin - New England Modern Language Association, Storrs, CT, V:1, November, p. 19-25.
- 1945a. "French for Anglo-Canadians in Quebec" in Education, LXV:9, May, p. 529-33.
- 1945b. "Un romancier américain d'expression française: Julien Green" dans Bulletin des Etudes françaises, Collège Stanislas, Montréal, mai, p. 3-15.
1949. "La Transposition" in The French Review, American Association of Teachers of French, XXIII:2, December, p. 115-118.
1952. "Stylistique et traduction" dans Traductions. Mélanges offerts en mémoire de Georges Fanneton, édités par J.-P. Vinay. Montréal, Institut de traduction, Université de Montréal, p. 105-115.
1956. "Mots nouveaux et sens nouveaux" dans Stylistique et linguistique, Université de Montréal, série II:4, p. 1-5. Réimpression de l'article dans le Journal des traducteurs, 9:2, avril-juin 1964, p. 39-44.
1957. "La couleur en français et en anglais" dans Journal des traducteurs, II:4, octobre-décembre, p. 157-161.
- 1957-1962. "La langue et la vie". Chronique bimensuelle sur le français contemporain dans Notre Temps, Montréal, mai 1957-août 1962. La moitié de ces articles ont été réunis dans Regards sur le français actuel. Montréal, Beauchemin, 1963.
1961. "Communication et traduction" dans Colloque sur les problèmes de la communication tenu à Royaumont. Paris, U.F.O.D., p. 539-50.
- 1962a. "Traduction et stylistique comparée" dans Le français dans le monde, I:6, janvier, p. 6-9. "Quelques exercices de stylistique comparée", p. 42-45.
- 1962b. "Bowdoin Browsing: the image" in Bowdoin Alumnus, Brunswick, Maine, XXXVI:4, April, p. 17-18.
- 1963a. "Valeurs sémantiques du verbe en français et en anglais" dans Revue canadienne de linguistique, IX:1, p. 32-39.

- 1963b. "Pour une revalorisation des exercices de traduction dans l'étude des langues" dans Culture, Québec, XXIV:4, décembre, p. 348-355.
- 1963c. "Observations sur la formation du traducteur" dans Journal des traducteurs, Montréal, VIII:4, octobre - décembre, p. 134-135
- 1963d. "Commentaires d'un linguiste sur le précédent article" ("Advertising in a bilingual city") dans Journal des traducteurs, VIII:3, juillet-septembre, p. 82-83.
- 1963e. "The French-Canadian linguistic tradition in Canada" dans Culture, Québec, XXIV:3, septembre, p. 217-224.
- 1963f. "Penser en français pour parler français" dans Mieux Dire, Québec, Ministère des affaires culturelles, OLF, II:1, octobre, p. 1.
- 1963-1967. "Petite chronique de la langue française" dans L'enseignement secondaire, Québec, Université Laval, novembre-décembre 1963 à novembre-décembre 1967, 18 articles.
- 1964a. "Sémantique différentielle" dans Revue canadienne de linguistique, X:1, p. 7-14.
- 1964b. "Les oppositions de termes caractérisent une langue" dans Mieux Dire, Québec, Ministère des affaires culturelles, OLF, II:6, mars, p. 2-3
- 1964c. "L'urbanisation et le fait français à Montréal" dans Le Devoir, Montréal, 23 juin, p. 26.
- 1964d. "Réflexions sur le bilinguisme" dans Culture, Québec, XXV:3, septembre, p. 255-226
- 1965a. "Traduction, structure et sémantique" dans Meta, X:4, octobre-décembre, p. 154-157.
- 1965b. "L'anglicisation de la langue française au Québec, ses causes et ses remèdes possibles". Etude faite pour le compte de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. 93 p. Réimprimé dans Le français en contact avec l'anglais en Amérique du Nord. Québec, Presses de l'Université Laval, 1976, p. 71-144.
- 1965c. "Hommage à Pierre Daviault" dans Journal des traducteurs, X:1, janvier-mars. p. 20-21.

- 1965d. "Pour une meilleure coordination de la recherche et de la documentation en terminologie" dans Culture, XXVI:3, septembre, p. 328-330.
- 1966a. "Stylistique et transformation" dans Meta, XI:1, mars, p. 3-13.
- 1966b. "The French language in Canada" dans Culture, Québec, XXVII:1, janvier, p. 9-27.
- 1966c. "Réflexions sur la formation générale du traducteur" dans Meta, XI:4, décembre, p. 155-160.
- 1967a. "Composantes sémantiques" dans Revue canadienne de linguistique, XIII:1, p. 15-19.
- 1967b. "Ressources néologiques du français contemporain" dans Meta, XII:4, décembre, p. 111-117.
- 1968a. "La traduction voie ouverte à l'anglicisation" dans Culture vivante, Québec, Ministère des affaires culturelles, OLF, no. 7-8, p. 39-45.
- 1968b. "La double allégeance" dans L'école ontarienne, XXIV:4, mars-avril, p. 152-154.
- 1968c. "Responsabilité du traducteur" dans Traduire, Paris, Société française des traducteurs, no. 55, août, p. 9-11.
- 1968d. "La Francophonie" dans Bulletin de l'Académie royale de langue et littérature françaises, Bruxelles, Palais des Académies, XLVI:3, avril, p. 230-234.
- 1969a. "La traduction raisonnée" dans Meta, XIV:3, septembre, p. 135-140.
- 1969b. "Une mauvaise manière d'engager le débat linguistique". Réponse à M. Raynald Leblanc dans Le Devoir, 6 février.
- 1969c. "Le problème no. 1" dans Mieux dire, Québec, Ministère des affaires culturelles, OLF, VII:5, avril, p. 1.
- 1970a. "Traduction littérale ou traduction libre" dans Meta, XV:2, juin, p. 88-94.
- 1970b. "Dictionnaires bilingues et lexicologie différentielle" dans Langages, Didier-Larousse, no.19, septembre, p. 92-102.

- 1970c. "Le bilinguisme". Actes du colloque sur les ethnies francophones. Nice, 26-30 avril 1968. Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines de Nice, no. 12, octobre, p. 107-128
- 1970d. "Etude sociolinguistique des contacts entre l'anglais et le français au Canada et en Nouvelle-Angleterre" in MLA French VIII Bulletin, no. 14, décembre, p. 11-20.
- 1971a. "La linguistique différentielle". Réponse à l'allocution de M. René de Chantal accueillant l'auteur à la Société Royale du Canada le 6 mars 1971. Présentation, Société Royale du Canada, no. 26, mars, p. 67-77.
- 1971b. "Linguistique différentielle et traduction". Actes du colloque international de linguistique et de traduction, Montréal, 30 septembre-3 octobre 1970. Meta, XVI:1-2, mars-juin, p. 17-24.
- 1971c. "Differential linguistics" in Introductory Essays in Linguistics. Edited by J.-P. Vinay, University of Victoria, p. D-1 à D-9.
- 1971d. "Sémantique et civilisation" dans Le français dans le monde, no. 81, juin, p. 15-19.
- 1971e. "Accent de phrase et dialectique en anglais et en français" dans Mélanges Wandruszka, Tübingen, Max Niemayer, p. 416-424.
- 1971f. "Les anglicismes de maintien en franco-canadien" dans Actes du XIIe congrès international de linguistique et de philologie romanes, Bucarest, avril 1968. Edition de l'Académie de la République socialiste de Roumanie, p. 1163-1173.
- 1972a. "Le français face à l'anglais comme langue de communication" dans Le français dans le monde, no. 89, juin, p. 6-9.
- 1972b. "Réflexions sur la néologie" dans Meta, XVII:2, juin, p. 87-93.
- 1972c. "La place de la stylistique dans l'acquisition d'une langue seconde". Université de Bucarest, Cours d'été et colloques scientifiques. Sinaia, août, p. 3-14.
- 1973a. "Lexicologie différentielle; champ et méthode" dans Meta, XVIII:1-2, mars-juin, p. 171-178.

- 1973b. "Les éléments latins en français et en anglais" dans La Revue canadienne de linguistique romane, Université Windsor, I:7, p. 8-13.
- 1973c. "Mots de dialecte. Indeed: concurrents et équivalents" dans Equivalences, Bruxelles, Institut supérieur de traduction, IV:3/V:1, p. 1-7.
- 1973d. "The dichotomy of semantic and stylistic values". University of Northern Iowa Conference on Meaning: A Common Ground of Linguistics and Literature, April 27-28. Published in the Proceedings, p. 139-145.
- 1974a. "Survivances lexicales en franco-canadien" dans Actes du XIIIe congrès international de linguistique et philologie romanes (Québec, Université Laval, 1971), p. 1133-1141.
- 1974b. "La langue française au Canada" in The Canadian Living Webster Encyclopedic Dictionary of the English Language, Chicago, English Language Institute of America.
- 1975a. "L'évolution du français au Québec au cours des vingt dernières années" dans Meta, XX:1 mars, p. 28-35.
- 1975b. "L'imparfait, temps du passé inachevé" dans Le français dans le monde, no. 114, juillet, p. 6-9. Reproduit dans la revue Modern Languages in Scotland.
- 1975c. "Présentation de Louis-Alexandre Bélisle à la Société royale du Canada" dans Présentation, Société Royale du Canada.
- 1976a. "Dates, heures et génériques de la toponymie urbaine" dans L'Actualité terminologique, Ottawa, IX:4-5, avril et mai.
- 1976b. "Apport des textes littéraires à la linguistique" dans Etudes littéraires, Université Laval, IX:2, août, p. 295-303.
- 1977a. "Niveaux de la traduction" dans Eabel, XXIII:1, p. 6-17.
- 1977b. "Caractérologie linguistique" dans L'Actualité terminologique, X:4-5, avril et mai, p. 1-4 et 1-4.
- 1977c. "Libre opinion". Réponse à J. Poisson sur la comparaison du français et de l'anglais à propos de Parler croquant de Cl. Duneton. Informatio (organe de l'ATIIO), VI:7, mai, p. 1-2.

- 1977d. "Identité culturelle" dans C'est-à-dire, X:3, p. 5-6. Texte rédigé à partir d'une interview radiophonique animée par H. Bergeron le 26-8-77 et extrait de la communication présentée à la VIIe Biennale le 24-8-77.
- 1977e. "La situation du français au Québec" dans Conférences Vanier, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, p. 11-32.
- 1978a. "Systèmes oppositionnels en français et en anglais" dans Babel, XXIV:3-4, p. 136-138.
- 1978b. "Profil et vocation d'un Canadien". Présentation de W.F. Mackey à la Société royale du Canada le 27 octobre 1978. Présentation, Société royale du Canada, no. 34.
- 1978c. "De l'emprunt au néologisme" dans Les relations entre la langue anglaise et la langue française. Actes du colloque international de terminologie organisé conjointement par le CILF et l'OFL, Québec, Editeur officiel du Québec, p. 109-121.
- 1979a. "Réflexions sur le discours juridique" dans Meta, XXIV:1, mars, p. 26-34.
- 1979b. "Opacité et transparence du franco-canadien" dans Le français dans le monde, no. 143, février-mars, p. 31-35.
- 1979c. "Marguerite Yourcenar et la traduction littéraire" dans Etudes littéraires, Québec, Presses de l'Université Laval, XII:1, avril, p. 51-63.
- 1979d. "Réflexions sur le bilinguisme: illusions et réalités" dans La Banque des mots, Paris, CILF, no. 16, p. 131-140.
- 1979e. "Le maintien du français face à l'anglais au Québec" dans Le français hors de France, édité par A. Valdman, Paris, Honoré Champion, p. 61-67.
- 1980a. "Bilinguisme et traduction" dans Le français moderne, no. 4, octobre, p. 319-26.
- 1980b. "Théorie et pratique de la traduction professionnelle: différences de points de vue et enrichissement mutuel" dans Meta, XV:4, décembre, p. 393-400.
- 1980c. "Le colloque sur les faits régionaux à Québec en octobre 1979" dans La Banque des mots, Paris, CILF, no. 19, p. 8-10.

1981. "Réflexions sur les faux amis" dans Traduire, no. 106, mars, p. 2-6.
- 1982a. "Niveaux et réalisations du discours juridique" dans Langage du droit et traduction. J.-Cl. Gémard, dir. Collection langues de spécialités. Québec, Editeur officiel du Québec, p. 51-60.
- 1982b. "Statut de certains québécoisismes au sein de la francophonie" dans Langues et linguistique, Québec, Presses de l'Université Laval, no. 8, tome 2, p. 1-16.
- 1983a. "Notice sur la SCFA à l'occasion du 25^e anniversaire de sa parution" dans Meta, XXVIII:4, décembre, p. 417.
- 1983b. "Comparative stylistics as a linguistic discipline" dans Multilingua, Amsterdam, II:3, p. 127-131.
- 1983c. "Il y a vingt-cinq ans..." dans Traduire, Paris, Société française des traducteurs, no. 117, octobre p. 9-11; no. 118, décembre, p. 21-22.
- 1983d. "Comparabilité des situations bilingues en Amérique du Nord et en Europe occidentale". Communication faite au Centre de recherche sur le plurilinguisme, Bruxelles, le 4 juin 1982 à l'occasion du 2^e colloque international sur les langues en contact et en conflit. Actes du colloque. Publication Bonn Dümmler, p. 31-39.
- 1983e. "La norme lexicale et l'anglicisme au Québec" dans La norme linguistique. Textes colligés et commentés par Edith Bédard et Jacques Maurais. Paris et Québec, CLF et Editions le Robert, p. 603-624.
- 1984a. "De la conception de l'enseignement à la traduction". Exposé fait au congrès tenu à l'Université du Québec à Montréal, 28-31 mai, 1980. Actes du congrès parus aux Editions de l'Université d'Ottawa, p. 271-275.
- 1984b. "La responsabilité du traducteur" dans Information, Association des traducteurs de l'Ontario, XIII:2-3, avril-juin.
1985. "C'est-à-dire greffier de l'usage" dans C'est-à-dire, Radio-Canada, XV:6, p. 6-7.
1986. "Réflexion sur la typologie de l'emprunt linguistique et les situations bilingues" dans Multilingua, Amsterdam, VI:4, p. 199-204.

- 1988a. "Inhérence et relation" dans L'Actualité terminologique, Ottawa, XXI:3, p. 1-3.
- 1988b. "Passages d'une langue à l'autre dans le cadre de la linguistique différentielle à propos des bifurcations et du partage entre génériques et spécifiques" dans L'Actualité terminologique, Ottawa, XXI:1, p. 13-14.
- 1988c. "Du rôle de la linguistique différentielle dans le fonctionnement des langues en contact" dans L'Actualité terminologique, Ottawa, XXI:2, p. 8-9.

2. AUTRES OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

- BALLY, Charles. 1951. Traité de stylistique française. Paris, Klincksieck. 331 p.
- BRUNOT, Ferdinand. 1936. La pensée et la langue. Paris, Masson. 982 p.
- CHAROLLES, Michel. 1989. "Problèmes de la cohérence textuelle" dans Pour une didactique de l'écriture. Collection Didactique des textes. Metz, Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz, p. 49-81.
- DARMESTER, A. 1925. La vie des mots. Paris, Delagrave. 210 p.
- DEJEAN le FEAL, Karla. 1987. "Traduction pédagogique et traduction professionnelle" dans Le français dans le monde, numéro spécial août-septembre 1987. Paris, Hachette, p. 107-112.
- DELISLE, Jean. 1984. L'analyse du discours comme méthode de traduction. Collection Cahiers de traductologie. Ottawa, Ed. de l'Université d'Ottawa. 282 p.
- DUBOIS, Jean et al. 1973. Dictionnaire de linguistique. Paris, Larousse. 516 p.
- GRELLET, Françoise. 1985. The word against the word. Paris, Hachette, 285 p.
- LADMIRAL, J.-R. 1979. Traduire: théorèmes pour une traduction. Paris, Payot. 277 p.

- MALBLANC, A. 1944. Pour une stylistique comparée du français et de l'allemand. Paris, Didier. 128 p.
- PERGNIER, Maurice. 1978. Les fondements sociolinguistiques de la traduction. Paris, Honoré Champion. 491 p.
- ROBERTS, Roda P. 1984. "La stylistique comparée de Vinay et Darbelnet en 1980" dans La traduction: l'universitaire et le praticien. Cahiers de traductologie. Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, p. 48-58.
- SAUSSURE, Ferdinand de. 1981. Cours de linguistique générale. Edition critique préparée par Tullio de Mauro. Paris, Payot. 509 p.
- VAN HOOF, Henri. 1989. Traduire l'anglais. Paris, Duculot. 215 p.
- VINAY, J.-P. 1983. "SCFA revised" dans Meta, XXVIII:4, décembre, p. 417-426.
- VITALE, G. et al. 1978. Guide de la traduction appliquée. Tome Premier. Version. Montréal/Paris, Les presses de l'Université du Québec/Librairie Vuibert. 397 p.